La Voix de l'Est

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SAMEDI
28 SEPTEMBRE
2019

GRANBY | 85e ANNÉE, N° 84

lavoixdelest.ca

PHOTO JULIE CATUDAL

EN MARCHE POUR LA TERRE

PAGE 3

Chute d'un télésiège
Un cycliste recevra plus de 152 000$ de Bromont, montagne d'expériences
PAGE 2

Ristournes illégales de près de 300 000 $
Une pharmacienne de Granby sanctionnée
PAGE 5

Un nouvel album pour Isabeau Corriveau
Corps et âme dans la musique
PAGE M3

Série canadienne de NASCAR
Ranger vise le championnat avant tout
PAGE 47

L'un d'entre eux porte l'appareil auditif le plus discret au monde.

SAURIEZ-VOUS DEVINER QUI?
Découvrez la lentille de contact pour l'oreille.

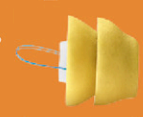
TAILLE RÉELLE

Laflamme & ASSOCIÉS AUDIOPROTHÉSISTES

À votre service depuis plus de 50 ans.

COWANSVILLE 450 955-1008
GRANBY 450 378-7337

laflammeetassocies.com
info@laflammeetassocies.com

Une évaluation par un audioprothésiste est requise afin de déterminer si la prothèse auditive convient aux besoins du patient.

2,20$ + tx

0007670

CHUTE D'UN TÉLÉSIÈGE À BROMONT

Un cycliste recevra plus de 152 000 $

CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

BROMONT — Bromont, montagne d'expériences (BME) a été condamné récemment à payer plus de 152 000$ en dommages-intérêts à Vincent Jauvin, un jeune sportif qui a subi plusieurs blessures après avoir chuté d'un télésiège.

Bromont, montagne d'expériences, a été condamné à payer plus de 152 000 $ à Vincent Jauvin, ce cycliste qui a chuté d'un télésiège après y avoir été oublié. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

M. Jauvin poursuivait au civil la station de ski. Il a raconté avec moult détails sa sortie de vélo de montagne qui s'est transformée en cauchemar, le soir du 7 août 2014.

Grand sportif, il s'est démarqué en ski alpin, en escalade ainsi qu'en vélo de route et de montagne, en plus de pratiquer le hockey. C'est justement le vélo de descente qu'il pratiquait cet été-là alors qu'il louait un condo à Bromont pour se rapprocher des pistes. Le 7 août, l'étudiant en génie mécanique s'y rendait après le travail avec un ami. Ce dernier l'a quitté un peu plus tard après s'être blessé dans une descente.

Vincent Jauvin a décidé de faire une dernière descente avant la fermeture des remontées mécaniques, prévue à 18 h 30.

« Vincent se place à l'endroit prévu pour s'asseoir sur une chaise du remonte-pente, écrit dans son jugement l'honorable François Tôth. Son vélo a été accroché sur la chaise précédente par le préposé de Ski Bromont [l'ancien nom de Bromont, montagne d'expériences]. Alors qu'il s'apprête à s'asseoir, Vincent entend le préposé dire "chaise numéro 63" puis se raviser au moment où il s'assoit et dire "chaise numéro 64". Vincent est alors seul dans le télésiège. Il n'y a personne devant lui et il est le dernier cycliste à monter. »

Aux trois quarts de la montée, les chaises se sont arrêtées. Il croyait au départ qu'un cycliste avait du mal à descendre, mais la remontée n'a jamais repris son mouvement. Le cycliste a tenté d'attirer l'attention des deux préposés qui repartaient du sommet en criant, mais en vain. Tous ses cris n'ont pas trouvé d'écho.

Ce soir là, il faisait particulièrement frais et il ventait à la hauteur et l'altitude où il se trouvait. Vêtu légèrement pour pratiquer son sport, il commençait à avoir froid puisqu'il avait transpiré. De plus, il n'avait pas son cellulaire avec lui.

OPTIONS ANALYSÉES

Il a analysé la situation et les options qui s'offraient à lui. La première était d'attendre la réouverture de la station 15 heures plus tard. Il n'y avait plus personne sur la montagne, du moins personne pour le voir et l'entendre.

« Il est en altitude et exposé au vent. Ses connaissances en secourisme lui font craindre l'hypothermie et l'engourdissement. Il lui est impossible de s'attacher à la chaise. Il devra lutter contre la faim, la soif, le froid et le sommeil pendant 15 heures. Au moindre relâchement ou assoupissement, c'est la chute sur le chemin de service. Personne ne l'attend au condo qui puisse donner l'alarme. »

La deuxième option était de sauter sur le chemin de terre battue qui se trouve sous lui. Dans ce cas-là, c'était des blessures assurées.

La troisième était de descendre jusqu'au pylône, dix mètres derrière lui, en utilisant le câble. Ses aptitudes en escalade pourraient jouer en sa faveur. Il a choisi cette option.

À mi-chemin, il a aperçu trois randonneurs qu'il a interpelés. Après leur avoir résumé la situation, il leur a demandé d'appeler les secours. Tout se déroulait bien jusqu'à ce qu'il arrive à un mètre des poulies. Ses mains ont perdu leur emprise. Il a tenté de se redresser, en vain.

NOMBREUSES BLESSURES

La chute a été brutale. Par chance, les randonneurs ont pris soin de lui. Il a subi de nombreuses fractures et chirurgies. Il a souffert d'un traumatisme crânien, d'une foulure à la cheville, de côtes fêlées et d'une fracture du plancher de l'orbite de l'œil droit et du nez.

Ses deux coudes ont été disloqués et trois os de son poignet gauche ont été fracturés. Cette blessure pourrait mener à des complications plus tard également, ce pour quoi le juge permet au jeune homme de réclamer de nouveaux dommages-intérêts si la situation se dégrade dans les trois ans.

Il a subi une chirurgie pour ses coudes, une autre pour son poignet quelques jours plus tard et une dernière pour installer un filet de titane sous son œil puisqu'il souffre de vision double.

Il a depuis repris et terminé ses études, malgré ses maux de tête et ses pertes de mémoire, mais n'a pas pu pratiquer de sport pendant longtemps. « Il souffre encore de douleur et d'inconfort au poignet. Vu sa perte de force de préhension, il ne pratique plus d'escalade. Il ne pratique plus le vélo de route, car les vibrations du guidon lui causent trop de douleur au poignet gauche. Selon les conclusions des experts médicaux qui sont admises, Vincent souffre de séquelles permanentes. »

PROCÉDURE MODIFIÉE

L'entreprise bromontoise a tenté de se défendre en alléguant qu'elle n'était pas responsable du malheur de son client du moment où Vincent Jauvin a choisi de quitter la chaise et de faire du vélo seul.

Selon BME, il n'y a pas de lien de causalité entre sa faute de l'avoir oublié et les préjudices. Le juge Tôth a rejeté cette défense. Si le demandeur n'avait pas été oublié dans le télésiège, il n'aurait pas eu à tenter de se sortir de là.

Le juge a condamné BME à payer plus de 152 000 $, en plus des intérêts, et une somme de plus de 5000 $ pour les frais d'expertise qu'a dû payer Vincent Jauvin pour évaluer le préjudice subi.

Le lendemain de l'incident, l'organisation avait changé ses procédures pour s'assurer que plus aucun client ne soit oublié dans les télésièges.

Il n'a pas été possible vendredi de joindre Vincent Jauvin et Charles Désourdy, président de Bromont, montagne d'expériences, pour obtenir leurs commentaires.

0013044

MANIFESTATION À GRANBY

1500 marcheurs pour le climat

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

La foule compacte et pacifique a marché d'un bon pas en faisant résonner crécelles, trompettes et chaudrons. — PHOTO JULIE CATUDAL

GRANBY — C'est une foule sans précédent estimée par les organisateurs à 1500 personnes qui a pris d'assaut le centre-ville de Granby, vendredi, pour exiger plus d'actions afin de lutter contre les changements climatiques.

«Je suis convaincu que c'est l'une des plus grosses manifestations qu'il y a eu ici», a déclaré le directeur général du Cégep de Granby, Yvan O'Connor, qui ouvrait la marche en compagnie d'étudiants surplombés d'une banderole «Planète en grève».

La manifestation qui a emprunté la rue Principale vers l'est puis vers l'ouest avant de se terminer au parc Pelletier avait été initiée par le cégep.

«On crée une page d'histoire à Granby et dans le monde et nos leaders doivent recevoir ce message-là, a ajouté M. O'Connor. Il faut agir et les jeunes sont rendus là.»

Les moins de 30 ans étaient effectivement en majorité dans la foule compacte et pacifique qui, sous un soleil radieux, a marché d'un bon pas en faisant résonner crécelles, trompettes et chaudrons.

Mais tous les âges étaient représentés et ont entonné des slogans adaptés au goût du jour tels que «so... so... so... sauvons la planète!» ou encore «et un et deux et trois degrés, c'est un crime contre l'humanité».

Les figurines sur bâton et les affiches aux messages à l'emporte-pièce fusaient également de partout, allant de «Agissons collectivement maintenant» à «Sauvez la planète, sauvez nos enfants» en passant par le plus prosaïque «Fuck le capitalisme».

SURCONSOMMATION

«On a juste une planète, il faut en prendre soin», a mentionné un participant, Simon Laroche, qui prône moins de consommation et plus de recyclage.

C'est une foule sans précédent estimée par les organisateurs à 1500 personnes qui a pris d'assaut le centre-ville de Granby, vendredi, pour exiger plus d'actions afin de lutter contre les changements climatiques. — PHOTO JULIE CATUDAL

Le thème de la surconsommation était d'ailleurs récurrent chez les manifestants. «Il faut moins penser à l'économie et davantage à réduire nos déchets», a dit Karine Lessard, une mère de famille de Granby.

«Il y a tellement de choses à faire! On doit cesser de ne penser qu'à notre confort personnel. C'est l'avenir de nos enfants dont il est question.»

Réduire notre dépendance aux hydrocarbures et notre propension à acheter toujours neuf font partie des solutions les plus énumérées pour freiner la pollution.

«On a beau faire notre compost, notre recyclage, mais il faut que ça vienne d'en haut aussi», a fait remarquer la comédienne Eugénie Beaudry, qui prenait part à la manifestation avec sa mère et son fils de trois ans.

«Il faut réveiller nos dirigeants pour qu'on ait des politiques plus drastiques. Même mon fils comprend ces enjeux-là!»

«Je pense à mes petits-enfants, a dit de son côté Gisèle Goyer. Si ça continue comme ça, il va arriver quoi? On va aller où? Les gouvernements devraient arrêter de parler et agir.»

URGENCE

L'urgence de la situation était sur toutes les lèvres. «J'espère que des journées comme celle-là imposent aux politiciens de faire plus que des paroles», a dit l'écologiste et conseiller municipal de Granby Jean-Luc Nappert. «Il y a des voies à prendre et il faut les prendre.»

Le directeur général du Cégep de Granby, Yvan O'Connor, a ouvert la marche en compagnie d'étudiants surplombés d'une banderole «Planète en grève». — PHOTO JULIE CATUDAL

Finalement réunis au parc Pelletier, les marcheurs ont eu droit à une série de discours, dont le ton et les propos incisifs n'avaient rien à envier à ceux de la célèbre militante Greta Thunberg.

«Aujourd'hui regardez-nous, entendez-nous, nous resterons dans les rues jusqu'à ce que vous cessiez d'agir comme si une deuxième planète existait», a lancé une oratrice étudiante, à l'intention des dirigeants de ce monde.

«Les changements que nous préconisons sont vitaux. Vous êtes dangereusement endormis pour notre avenir», a-t-elle ajouté en les enjoignant à adopter des lois plus sévères en matière d'environnement.

AUTRES TEXTES À LIRE › 20-21

SOMMAIRE

affaires	28-29
arts et spectacles	14-15
cahier week-end	M1 à M24
carrières et professions	28-29
horoscope	M21
jeux	M20-M21
le kid	42
le monde	26-27
loterie	44
nécrologie	37 à 39
opinions	16
petites annonces	33 à 37
sports	41

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Télécopieur : 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Télécopieur : 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

Le quotidien *La Voix de l'Est* est publié et édité par la société 3 834 310 Canada Inc., ayant une place d'affaires au 76 rue Dufferin, Granby (Québec) J2G 9L4. *La Voix de l'Est* est imprimée aux presses du quotidien *La Tribune* à Sherbrooke.

Merci de recycler ce journal.

OPPOSÉS À LA VENUE D'UN NOUVEL HÔTEL À GRANBY

Front commun des hôteliers

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

Les hôteliers de Granby ont décidé de faire front commun afin de s'opposer aux démarches en cours pour modifier le zonage et permettre la venue d'un nouvel établissement hôtelier. — PHOTO JULIE CATUDAL

GRANBY — En désaccord avec l'arrivée possible d'une nouvelle chaîne hôtelière à Granby, six hôteliers déjà en place ont décidé de faire front commun afin de s'opposer aux démarches en cours pour modifier le zonage et permettre ainsi à un nouveau joueur de s'implanter.

Les propriétaires de l'Hôtel Castel, du Saint-Christophe Hôtel Boutique & Spa, de l'EconoLodge, du Motel Granby, du Motel Bon Soir et du Motel Les Pins sont ainsi engagés dans cette démarche.

Ils se sont lancés dans une course contre la montre afin de récolter d'ici jeudi le nombre suffisant de signatures afin de déposer une requête pour qu'un registre, et ultimement un référendum, soit tenu.

Parce qu'ils jugent que les besoins sont insuffisants, alors que 335 unités d'hébergement sont déjà disponibles. Les hôteliers ont fait connaître leur opposition à la venue d'un nouvel hôtel lors de l'assemblée publique de consultation qui a été tenue à la mi-septembre dans la foulée des modifications apportées à la réglementation afin de permettre les hôtels d'une hauteur maximale de six étages dans deux zones commerciales. Celles-ci sont situées grosso modo au sud de la rue Principale, entre le boulevard David-Bouchard et la rue Martin.

Les six hôteliers ont également fait parvenir une lettre commune aux élus municipaux.

« À la suite de l'utilisation de ces deux moyens officiels de communication, la coalition souhaitait une action de la part de la Ville. Les élus pouvaient modifier le règlement de zonage, annuler le règlement de zonage ou encore communiquer avec eux pour débuter un dialogue et des échanges », font valoir les hôteliers dans un communiqué émis vendredi.

Mais leurs démarches sont restées lettre morte. Le second projet a en fait été adopté lors de la dernière séance du conseil. « Ce qui nous blesse le plus, c'est de ne pas être considérés, surtout après les efforts qu'on a faits », laisse tomber Patrick Saad, propriétaire du Saint-Christophe Hôtel Boutique & Spa.

ÉTUDES

La « réalité du marché » granbyen, selon M. Saad, est que le taux d'occupation moyen annuel est de 40 % et le taux de rentabilité de 55 % à 60 %.

Dans les circonstances, les hôteliers estiment avoir « soulevé des points » et croient que la Ville devrait faire ses devoirs. D'où la volonté de déposer une requête.

Pour ce faire, quelque 87 signatures récoltées dans les zones visées et contiguës au changement de zonage sont nécessaires, selon eux. Ce qui est loin d'être une mince tâche, affirment les hôteliers. « Ce sont surtout des secteurs commerciaux et les propriétaires ou locataires doivent signer. Mais les propriétaires ne sont pas toujours de Granby. C'est vraiment un défi, dans un délai très serré », lance la directrice des ventes et marketing à l'Hôtel Castel, Marie-Joëlle Bourdeau.

Plusieurs d'entre eux dénoncent du même souffle le programme qui prévoit l'octroi d'un crédit de taxes de cinq ans aux projets qui entraîneront la construction d'un hôtel de trois étages et plus et d'un centre des congrès. Réservé aux projets qui verront le jour dans le secteur Saint-Jude, il est injuste pour les autres hôteliers, disent-ils. Le Castel a toutefois pu en profiter pour son projet de rénovation.

Le maire de Granby, Pascal Bonin, a fait valoir vendredi qu'une étude réalisée par le précédent directeur de Commerce Tourisme Granby région, Sylvain Gervais, a démontré « noir sur blanc » qu'il y a de l'espace pour des chambres supplémentaires. La clientèle industrielle est particulièrement visée, selon lui.

« S'il y a un hôtelier intéressé, c'est sûr qu'il va étudier le marché. Et s'il décide de s'implanter, c'est parce qu'il y a de la place pour lui », dit-il, tout en disant toutefois comprendre les craintes des hôteliers.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

FLAGRANT, *adjectif*

Définition – Qui saute aux yeux, qui est manifeste, d'une évidence indiscutable.

Cooccurrences – manque flagrant, contradiction flagrante, violation flagrante, exemple flagrant, injustice flagrante, preuve flagrante, cas flagrant…

Locution – *Prendre quelqu'un en flagrant délit* : le surprendre alors qu'il fait une action blâmable, ou, par plaisanterie, une action quelconque.

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008675

PRÊTE-NOM ET AVANTAGES FINANCIERS ILLÉGAUX

Une pharmacienne sanctionnée

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

GRANBY — Au terme d'une enquête du syndic de son ordre professionnel, la pharmacienne Isabelle Dupont, propriétaire de deux succursales Uniprix à Granby, a plaidé coupable à quatre chefs d'accusation. Elle a notamment reçu des ristournes illégales totalisant près de 300 000$ d'un grossiste et d'un fabricant de médicaments génériques. Elle a aussi vendu des renseignements sur sa clientèle, en plus d'utiliser un prête-nom pour acquérir ses commerces.

Dans sa décision sur « culpabilité et sanction » émise le 9 septembre, le conseil disciplinaire de l'Ordre des pharmaciens du Québec stipule que la pharmacienne a menti à deux reprises lors de déclarations sous serment en septembre 2012. Elle a alors affirmé qu'elle « était l'unique propriétaire de deux pharmacies », omettant qu'elle avait conclu une entente de prête-nom avec un ancien collègue, Jonathan-Yan Perreault.

Les succursales en question sont situées sur la rue Saint-Jacques ainsi que sur la rue Court à Granby. Celui que l'on surnommait le « roi des pharmacies » a été radié pour près de 32 ans en juillet 2017 pour avoir utilisé ce stratagème à grande échelle.

L'enquête du syndic a été lancée à la suite d'une dénonciation anonyme d'un associé de M. Perreault, en mars 2016. Les choses se sont corsées lorsque la vaste investigation, touchant une quarantaine de pharmacies, a révélé qu'Isabelle Dupont a fait plusieurs autres entorses à son code déontologique en touchant des sommes d'argent illégales, se plaçant ainsi en « apparence de conflits d'intérêts ».

De novembre 2012 à décembre 2015, Isabelle Dupont a reçu un peu plus de 270 000 $ du géant grossiste pharmaceutique McKesson Canada, « à titre de rabais sur l'achat de médicaments ». De mars 2014 à décembre 2015, elle a fait de même en obtenant un peu moins de 30 000 $ du fabricant de médicaments Actavis.

Le syndic a également découvert que d'août 2015 à mars 2016, le fabricant de médicaments génériques Apotex a remis à Mme Dupont environ 44 000 $ « en échange de la transmission de données statistiques concernant l'utilisation de produits pharmaceutiques et des renseignements sociodémographiques relatifs » à sa clientèle.

PROGRAMMES ILLÉGAUX

Les « programmes de conformité » illégaux mis en place par des bannières affiliées à McKesson ont fait l'actualité en 2013. Le distributeur avait alors versé 40 millions $ à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), sans toutefois avouer sa responsabilité, à la suite d'une enquête de longue haleine.

À l'époque, le stratagème de ristournes prévoyait entre autres que des pharmaciens puissent toucher des chèques s'ils vendaient un haut pourcentage de médicaments du grossiste.

Au moment des faits reprochés à Isabelle Dupont, la bannière Uniprix était indépendante. Le groupe de pharmacies a été avalé par McKesson en 2017, tout comme Proxim auparavant. Il semble toutefois que le plus important distributeur de médicaments au pays en menait large chez Uniprix bien avant son acquisition.

En septembre 2012, la pharmacienne a signé un formulaire d'adhésion au « programme de conformité » qui liait Uniprix à McKesson, peut-on lire dans la décision du Conseil. Dans son plaidoyer, Mme Dupont « dit s'être fiée aux informations qui lui ont été fournies par un représentant d'Uniprix. Elle mentionne avoir eu une vision idéaliste d'Uniprix qu'elle croyait être là pour l'aider. [...] Elle ajoute qu'Uniprix lui a dit de signer la convention avec McKesson Canada. »

Étant donné l'ampleur des fautes commises par la pharmacienne, le Conseil lui a imposé des sanctions exemplaires, « afin de dissuader les autres membres de la profession de commettre les mêmes infractions ». L'intimée a donc été condamnée à payer, d'ici deux ans, des amendes totalisant 25 500 $.

Isabelle Dupont n'a pas rappelé *La Voix de l'Est*. Idem en ce qui concerne McKesson.

PRÉOCCUPANT

La RAMQ n'a pas voulu commenter le dossier de Mme Dupont, ni même à propos de l'ampleur du phénomène des pratiques commerciales illégales dans le domaine pharmaceutique.

De son côté, Manon Lambert, directrice générale de l'Ordre des pharmaciens du Québec, se dit préoccupée par la pression que subissent plusieurs pharmaciens, entre autres de la part de distributeurs de médicaments. La concentration du pouvoir qu'exercent plusieurs gros joueurs de l'industrie l'interpelle également.

La pharmacienne Isabelle Dupont a plaidé coupable aux quatre chefs d'accusation qui pesaient contre elle. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Sur le plan économique, quand il y a trop de concentration, ça ne sert généralement pas l'intérêt des clientèles, a-t-elle indiqué. [...] Des géants au-dessus de la tête des pharmaciens, ça peut être inquiétant. »

L'indépendance des pharmaciens demeure un combat de tous les instants, a-t-elle fait valoir. « Le pharmacien doit toujours avoir la possibilité de choisir lui-même ses médicaments. [...] Si un grossiste a toutes les compagnies en tablettes, ça ne le brime pas sur le plan professionnel. Là où ça se complique, c'est dans les programmes de conformité si l'on force des pharmaciens à acheter des médicaments génériques. »

Selon Mme Lambert, une étude indépendante, commandée par l'Ordre et réalisée auprès de pharmaciens à travers la province, a révélé que plusieurs d'entre eux se sentent bousculés dans leur pratique, notamment par des grossistes. Certains ont trouvé des pistes de solutions.

« Individuellement, tu es bouffé par le système, a imagé la directrice générale de l'Ordre. Si les pharmaciens ne s'unissent pas pour lutter contre la pression [des bannières et distributeurs], en leur disant *enough is enough*, ça peut devenir problématique. »

GRANBY

Un nouveau comité de citoyens ?

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le conseil de quartier deux à Granby ayant été dissous depuis quelques mois, son ex-président, Richard Dubé, souhaite mettre sur pied un nouveau comité de citoyens qui représentera l'ensemble de la Ville.

« Le conseil de quartier a été dissous pour relancer un comité élargi. Quand on faisait des représentations à l'hôtel de ville, on se faisait toujours servir l'argument qu'on n'était pas représentatif de l'ensemble de la Ville. Ça m'agaçait. Même si on était dans un quartier, on paye des taxes comme tout le monde », laisse tomber M. Dubé.

Figure connue depuis quelques années pour ses interventions répétées aux périodes de questions des séances du conseil municipal — et parfois à l'origine d'échanges musclés avec les élus —, le Granbyen convie ainsi les citoyens intéressés par les affaires municipales à une rencontre d'information le mercredi 2 octobre, de 19 h à 21 h, au local 208 du centre communautaire Saint-Benoit.

« S'il y a un intérêt pour ce genre de comité, il y aura des rencontres tous les premiers mercredis du mois », note Richard Dubé.

Celui-ci précise que le comité de citoyens vise notamment à intéresser les citoyens aux affaires municipales et à « être les yeux et les oreilles des citoyens concernant la gestion de nos taxes ».

« À partir des informations recueillies, le comité serait une force représentative pour faire des recommandations ou apporter des solutions à notre conseil municipal », estime M. Dubé.

Selon lui, un comité de citoyens devrait par ailleurs « être un élément essentiel de la vie démocratique d'une ville ».

« À l'aube de 2020, il n'est plus de mise de penser qu'une fois les élections passées, il faut attendre quatre ans pour que les citoyens puissent contribuer au développement de leur ville », dit-il.

PAS CANDIDAT

Richard Dubé a tenté de se faire élire comme conseiller municipal en 2013 dans le district deux. Mais il avait terminé au dernier rang d'une course à quatre. Jean-Luc Nappert avait été élu dans ce district et il a obtenu un second mandat en 2017.

Certains pourraient croire que Richard Dubé tentera ainsi à nouveau sa chance lors des prochaines élections municipales, en 2021.

Mais le principal intéressé balaie cette option du revers de la main.

« Je ne fitte pas. Si j'y allais, ça serait l'enfer. Je veux avoir la liberté de parler si je ne suis pas d'accord avec une dépense. Je n'ai pas d'attache, je suis complètement indépendant et c'est de l'or pour moi », laisse-t-il tomber.

Richard Dubé organise une rencontre pour sonder les Granbyens sur leur intérêt à participer à un comité de citoyens, qui veillera aux affaires municipales.
— PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Apprivoiser la mort pour *mieux vivre*

Cérémonie commémorative annuelle
Invitation spéciale aux familles

Le dimanche **13 octobre à 13 h 30** en notre chapelle (997, rue des Colombes, Granby) avec le célébrant, l'Abbé Danik Savaria, et l'officiante funéraire Brigitte Frégault

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
Le témoignage d'une vie

GRANBY • BROMONT • VALCOURT • WATERLOO
997, rue des Colombes, Granby **450 777-1171** **1 888 730-6666**

famillebessette.com

0008630

NOUVELLE ACTIVITÉ NOCTURNE OFFERTE CET AUTOMNE

Maléfika au parc national de la Yamaska

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Aider la sorcière qui a élu domicile au Sentier de la rivière à protéger la forêt et à refermer une faille qui s'est ouverte, en croisant des animaux possédés; telle est la nouvelle activité nocturne Maléfika, proposée au parc national de la Yamaska cet automne.

« Les gens seront en immersion, avec un côté horrifique, parce qu'il y a un clin d'oeil à l'Halloween. Il y aura des personnages du thème animalier du parc, mais aussi une sorcière, des personnages effrayants. Une portion du trajet sera sensorielle avec des écouteurs sur la tête. Les gens vont vivre une immersion auditive. On a repris des sons de la nature transformés avec certains passages musicaux pour amener les gens dans la frayeur, sans avoir de choses effrayantes devant eux, juste la forêt et le noir total », a expliqué vendredi le directeur général du parc, Alexandre Brousseau.

Deux représentations de l'activité guidée, d'une durée d'une heure et demie et réservée aux 13 ans et plus, seront offertes les vendredis et samedis soir, à 19 h et 21 h, du 11 octobre au 2 novembre. Un départ est aussi prévu le 31 octobre. Le parcours totalise environ 2 km. Alexandre Brousseau dit avoir lancé l'idée, qui a rapidement été développée avec l'équipe du parc.

« On va un peu au-delà des horizons d'un parc national, mais on reste attaché à la nature. C'est important. Ce n'est pas la Ronde, ni le Village québécois d'antan. Il n'y aura pas de morts vivants qui vont sortir du sol », précise M. Brousseau.

RAYONNER

Selon lui, l'objectif est de permettre au parc national de rayonner davantage et d'inciter les gens à le redécouvrir. Celui qui assure la direction générale de l'endroit depuis un an et demi vise à animer le parc 12 mois par année.

Cet hiver, des activités de pêche sur glace guidée seront notamment offertes tous les week-ends. Le sentier de la forêt sera aussi éclairé en soirée, laisse-t-il savoir. Il sera en outre possible de faire le grand tour du réseau cyclable du parc à vélo à pneus surdimensionnés durant la saison froide.

Alexandre Brousseau a mis en oeuvre d'autres activités uniques au parc national de la Yamaska au cours des derniers mois, dont Nocturnia (une randonnée guidée nocturne) l'hiver dernier et Noémia (sur une planche à pagaie éclairée par une lanterne sur le réservoir Choinière au crépuscule).

Selon lui, la réponse enthousiaste des gens démontre qu'ils sont prêts à tenter de nouvelles expériences. Cela tombe bien, car Alexandre Brousseau ne semble pas manquer d'idées.

Des coûts d'accès s'appliquent. Réservation obligatoire au 450-776-7182.

Le directeur général du parc national de la Yamaska, Alexandre Brousseau, propose une nouvelle activité nocturne cet automne: Malefika. — PHOTO ALAIN DION

ÉLECTION FÉDÉRALE / LE LUNDI 21 OCTOBRE

#CestNotreVote

C'est notre vote

Êtes-vous inscrit pour voter?

Vous votez pour la première fois? Vous venez de déménager? Vérifiez si vos renseignements d'inscription sont à jour.

Surveillez l'arrivée par la poste de votre carte d'information de l'électeur

Elle vous indique où et quand voter.

Communiquez avec Élections Canada si votre carte d'information de l'électeur :

- **contient des erreurs**
- **n'est pas arrivée d'ici le 3 octobre**

Visitez elections.ca pour l'information officielle sur le vote

1-800-463-6868 / **elections.ca** / ATS 1-800-361-8935

Élections Canada

0012240

ANDRÉANNE LAROUCHE

Priorité à l'environnement

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

GRANBY — À peine quelques heures avant de participer à la Marche pour le climat dans les rues de Granby, vendredi, la candidate bloquiste dans Shefford, Andréanne Larouche, a convié les médias pour parler d'environnement. Une vaste sphère dont elle fait sa priorité.

Andréanne Larouche milite depuis des années pour la mise en place de politiques vertes qui ont plus de mordant et ancrées dans la réalité des gens d'ici.

Parmi les dossiers qu'elle compte suivre de près si elle obtient la faveur des électeurs, la candidate du Bloc québécois souhaite que l'on protège la qualité des plans d'eau de la région, notamment le lac Boivin, a-t-elle affirmé en point de presse.

Idem en ce qui concerne les projets pilotés par tous les comités dans ce vaste créneau. « L'environnement, c'est la cause pour laquelle j'ai décidé de me lancer en politique », a-t-elle fait valoir.

« PÉRÉQUATION VERTE »

Assurer la « péréquation verte » doit être au cœur des priorités pour « mettre fin au conflit Québec-Ottawa sur la taxe carbone », a affirmé la candidate du Bloc québécois.

« On se casse la tête à chercher des façons de réduire les GES dans le système actuel, alors que la solution, c'est de changer le système. Cela veut dire rendre le fait de polluer plus onéreux, et mettre en place un incitatif financier très convaincant à la lutte aux changements climatiques, payé à même les poches des pollueurs. »

Parmi les mesures préconisées, le Bloc envisage « qu'Ottawa impose une taxe sur le carbone qui augmenterait graduellement jusqu'à 102 $ la tonne en 2030, dans les provinces où les émissions de GES par habitant sont les plus élevées que la moyenne canadienne », a évoqué Andréanne Larouche.

De plus, a-t-elle ajouté, les bloquistes envisagent que « le fruit de cette taxe soit versé aux provinces où les émissions de GES sont inférieures à la moyenne. »

On doit aussi « forcer Ottawa à respecter ses propres cibles de réduction des GES, en adoptant un plan d'action concret et crédible », a mentionné la candidate.

MOBILISATION

Andréanne Larouche s'est fait un devoir de participer à la Marche pour le climat aux côtés de milliers de personnes à Granby. Un mouvement qui, selon elle, doit demeurer apolitique.

« On doit prouver que le dossier de l'environnement doit mobiliser tout le monde. [...] Ce matin, je propose certaines idées du Bloc québécois. Mais, pour le reste de l'après-midi, je vais redevenir environnementaliste, reprendre mon rôle de matante, de marraine et de citoyenne inquiète. »

La protection du lac Boivin est une des priorités d'Andréanne Larouche. — PHOTO JULIE CATUDAL

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

ENTRE LE 7 ET LE
18 OCTOBRE 2019
SELON VOTRE SECTEUR

DERNIÈRE COLLECTE DE L'ANNÉE

Appareils électroniques interdits

Les encombrants et les appareils électroniques peuvent être apportés aux écocentres en tout temps.

Consultez le calendrier des collectes
WWW.GENEDEJETER.COM

COMPOSTER
RÉCUPÉRER
RECYCLER
HAUTE-YAMASKA

mrc
La Haute-Yamaska
Prospère de nature

0005537

La prothèse Naturalisée Ivoire*

Steeve Parent, d.d.
Ivoire Santé Dentaire Granby

Trouver une prothèse dentaire adaptée à notre bouche n'est pas chose facile. Les inconforts, les maux de tête, la difficulté à manger certains aliments sont malheureusement des problèmes trop souvent répandus. Vous voulez améliorer l'apparence de vos dents et profiter des plaisirs de la table, en maximisant votre confort ? Vous recherchez la sensation et l'apparence de votre dentition naturelle ?

Laissez-moi vous parler de la prothèse Naturalisée Ivoire, la seule qui soit signée Ivoire Santé Dentaire. Issue de longues années de recherche et de développement, elle est fabriquée avec des matériaux à la fine pointe de la technologie. Conçue pour maximiser votre confort et d'une texture agréable, la prothèse Naturalisée Ivoire se distingue par de multiples détails qui font la différence :

- Caractéristiques permettant d'imiter la forme et la teinte de votre sourire d'origine, même au niveau de la couleur de vos gencives !
- Dents disposées à votre convenance et de façon esthétique
- Forme qui favorise l'espace de votre langue ainsi que la prononciation
- Texture du palais qui aide à la dégustation et au nettoyage de la langue
- Palais transparent, moins visible que le rose utilisé habituellement pour les prothèses.

Sensationnelle
La prothèse Naturalisée IVOIRE*
* La seule qui soit signée Ivoire.

Étant un professionnel de la santé de première ligne, mon rôle est de vous accompagner tout au long du processus, de l'élaboration d'un plan de traitement personnalisé jusqu'à la mise en bouche de votre prothèse dentaire, en passant par sa fabrication. Je m'engage à respecter chacune des étapes nécessaires à la réalisation d'une prothèse dentaire respectant les plus hauts standards de qualité :

1. Les mesures : l'art de mouler la forme de votre bouche et de prendre les données de votre physionomie sont les bases d'un travail de qualité, qui permettra de maximiser votre confort.
2. Le choix des dents : mon objectif est de mettre en évidence la beauté et l'expression de votre visage, grâce à de belles dents appropriées à votre profil.
3. La personnalisation : notre équipement à la fine pointe permet de voir à l'avance l'apparence de votre sourire ; une étape essentielle et rassurante qui nous permettra, au besoin, d'apporter les ajustements nécessaires.
4. La mastication : la position de chacune de vos dents est analysée afin de faciliter la mastication des aliments.
5. L'adaptation finale : cette dernière étape permet de mouler parfaitement la prothèse à la forme de votre bouche.

Pour la sensation et l'apparence d'une dentition naturelle, offrez-vous la Sensationnelle prothèse Naturalisée Ivoire.

Je suis fier de faire partie d'Ivoire Santé Dentaire, le plus grand réseau de denturologistes au Québec et le seul à offrir la prothèse Naturalisée Ivoire. Chez Ivoire Santé Dentaire, notre philosophie va au-delà du service professionnel. Notre promesse : vous servir comme personne ; car pour nous, vous êtes bien plus qu'un simple patient.

NOUVELLE CASERNE DES POMPIERS DE WATERLOO

Une journée portes ouvertes

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Les pompiers de Waterloo feront les choses en grand pour accueillir les citoyens des municipalités qu'ils desservent à l'occasion de la première journée portes ouvertes de leur nouvelle caserne, le 5 octobre prochain. Visite des installations, conférences, rallye familial et simulation de désincarcération automobile seront entre autres au menu.

« Tout le monde va y trouver son compte cet après-midi-là ! », affirme Patrick Gallagher, directeur du Service de sécurité incendie régional de Waterloo.

Installés dans leur nouvelle caserne de la rue Bernard depuis un an, les pompiers ouvriront pour la toute première fois les portes au public. Les citoyens de Waterloo, Warden, Saint-Joachim-de-Shefford, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Stukely-Sud et Saint-Étienne-de-Bolton, qui sont tous desservis par le service, sont invités à compter de 13 h.

Une visite guidée des installations sera offerte aux curieux. Les citoyens feront notamment un arrêt à la salle de formation, dont les murs seront tapissés des photos qui ont façonné l'histoire de la brigade.

Un rallye familial sera également proposé aux familles. Les enfants devront relever différentes épreuves et répondre à des questions. « Il y a un côté éducatif pour les enfants », précise M. Gallagher. L'activité se terminera à la maison de la prévention dans laquelle les familles seront accueillies pour réviser les comportements sécuritaires à adopter.

Jeux gonflables, kiosque de prévention, photo de pompier d'un jour pour les enfants, balades en camion de pompiers et simulateur d'extincteur feront aussi partie de la programmation. La Sûreté du Québec, la Croix-Rouge, l'Unité de sauvetage de la Haute-Yamaska et Le Club des lions, des partenaires du service des incendies, seront également présents.

CONFÉRENCES

Le service profitera de cette journée pour optimiser la sensibilisation auprès des citoyens. Des conférences abordant différentes thématiques seront présentées à compter de 13 h 30. Le capitaine Pierre Brien offrira entre autres des conseils pour bien se préparer en cas de sinistre naturel.

« Il y a 30 ans, quand on parlait de tornades et d'inondations, les gens nous trouvaient alarmistes. Aujourd'hui, c'est de plus en plus d'actualité », dit-il.

Les principes de base, dont la préparation d'une trousse de survie pour 72 heures, seront de nouveau mis de l'avant. « On demande aux gens d'être capables de subvenir [à leurs besoins] ce temps-là, explique M. Brien. On l'a vécu au verglas en 1998. Beaucoup de gens étaient loin d'être prêts. Et 20 ans plus tard, je ne pense pas que ça ait évolué beaucoup. C'est à nous de tenter de sensibiliser et conscientiser nos citoyens. [On a besoin qu'ils nous aident] pour qu'on les aide à notre tour. »

Les portes de la nouvelle caserne des pompiers de Waterloo seront ouvertes au public, le 5 octobre prochain. Dans l'ordre habituel, on reconnaît Claude Girouard, Pierre Brien, Thierry Girouard et Patrick Gallagher. — PHOTO JULIE CATUDAL

Un avant-goût de sa formation, qui sera offerte aux citoyens et organismes de Waterloo, sera donc présenté lors d'une conférence.

Des pompiers participeront aussi à une conférence interactive sur leur métier et peut-être susciteront-ils l'intérêt de citoyens qui voudraient se joindre à la brigade, indique M. Gallagher.

Une simulation de désincarcération automobile à laquelle participeront tous les services d'urgence sera également présentée à 15 h 30 et commentée par des pompiers en français et en anglais.

La programmation complète est disponible sur la page Facebook de Sécurité incendie Waterloo.

HISTOIRE DU SERVICE DES INCENDIES

Immortaliser le travail des pompiers

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Le Service de sécurité incendie régional de Waterloo est riche en histoire. Plus de 200 sapeurs y ont travaillé au cours des 145 dernières années et leur passage au sein de la brigade sera immortalisé lors d'une cérémonie.

« On va souligner la présence de toutes ces femmes et ces hommes à travers les 145 années du service. Si on recule il y a 20 ans, 30 ans, 40 ans, ils n'avaient pas les moyens qu'on a aujourd'hui. S'ils ont été capables de faire tout ça avec le peu qu'ils avaient, ça mérite d'être souligné. Un morceau de la caserne va leur appartenir. Ils verront qu'ils font partie de l'histoire du service », explique Patrick Gallagher, le directeur de la brigade waterloise.

La surprise sera dévoilée pendant une cérémonie protocolaire, le 5 octobre, à 10 h 30. Les pompiers qui ont travaillé trois ans et plus au sein de la brigade sont d'ailleurs invités à assister à l'événement, mentionne M. Gallagher. « On va recevoir les familles des pompiers et les anciens pompiers. »

L'idée de souligner le travail des sapeurs est un projet de longue haleine. « Je suis beaucoup attaché aux racines et on cherchait d'où on venait. Pour savoir où on veut aller, il faut savoir d'où on vient », explique M. Gallagher. C'est ainsi que le pompier Claude Girouard, maintenant à la retraite, et son fils Thierry, membre du service, ont commencé des recherches auxquelles ils ont consacré plus d'une centaine d'heures.

« On avait une idée que le service avait débuté en 1874 et on a cherché dans ces années-là, explique Claude Girouard. On a ressorti des résolutions liées au service et on a trouvé les règlements du service. On l'a fait de 1874 jusqu'à pratiquement aujourd'hui. »

En fouillant dans les archives de la Ville de Waterloo et celles de la Société d'histoire de la Haute-Yamaska, ils ont réussi à recenser le nom de plus de 200 pompiers et ceux des directeurs à compter de 1923. « Avant ça, je n'ai aucune trace de directeur, explique Thierry Girouard, qui souligne la précieuse collaboration de la société d'histoire. À partir de là, j'ai regardé toutes les minutes du conseil ! »

Le père et le fils, qui sont passionnés d'histoire, ont d'ailleurs trouvé des documents qui révèlent que la collaboration entre Waterloo et les villes voisines remonterait jusqu'aux années 60. « On a trouvé des [vieilles] résolutions que le service est allé à un feu à St-Joachim-de-Shefford », raconte Claude Girouard.

Toute cette histoire trouvera une place importante dans la nouvelle caserne, entre autres dans une salle de formation où les photos d'archives témoignant des événements marquants de la brigade seront en vedette.

CELLULE DE MENTORAT

Desjardins renouvelle son implication

MICKAEL LAMBERT
mickael.lambert@lavoixdelest.ca

Desjardins Granby-Haute-Yamaska poursuit son soutien financier à la cellule de mentorat du Centre d'aide aux entreprises (CAE) de la Haute-Yamaska à la hauteur de 5000$.

« Pour Desjardins, cela fait partie de notre mission de supporter l'entrepreneuriat. Les programmes de mentorat permettent de transmettre l'expérience et c'est essentiel dans le démarrage d'une entreprise », souligne la conseillère aux communications de la Caisse Desjardins Granby-Haute-Yamaska, Danielle Picard

La cellule de mentorat de Granby met en relation 22 mentors et 36 mentorés.

« La majorité de nos entrepreneurs mentorés sont dans les cinq premières années du démarrage de leur entreprise, bien que c'est un service qui pourrait être utile à n'importe quelle étape de la vie d'un entrepreneur », précise Danie Hallé, conseillère aux entreprises au CAE Haute-Yamaska.

SOUTIEN FINANCIER

Bien que les intéressés au programme doivent débourser pour participer au programme, la cellule de mentorat repose sur l'engagement volontaire des entrepreneurs expérimentés. Le programme nécessite toutefois un support financier, notamment pour la formation des mentors.

« L'un de nos défis est d'assurer l'intérêt pour l'engagement en mentorat via de la publicité et des événements promotionnels. Il y a une partie de nos dépenses qui vont de ce côté », explique Danie Hallée.

Desjardins s'engage aux côtés du CAE pour la cellule de mentorat depuis quatre ans.

« La première entente était sur deux ans et nous nous sommes réengagés l'an dernier et cette année », rappelle Danielle Picard.

Desjardins a pour mission de soutenir l'entrepreneuriat, assure Danielle Picard. — PHOTO COURTOISIE CAE HAUTE-YAMASKA

EN BREF

Une amende de 15 500$ pour Tenlec

L'entreprise Tenlec inc. de Sainte-Cécile-de-Milton devra verser 15 000$ en amende après avoir été reconnu coupable d'une infraction en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement. Les faits reprochés à l'élevage porcin remontent à novembre 2015. L'entreprise a omis de prendre les mesures nécessaires pour stocker, traiter ou éliminer des matières résiduelles dans un lieu autorisé. En plus de l'amende, l'entreprise devra payer les frais judiciaires engagés par le ministère de l'Environnement, soit 588$. **MICKAEL LAMBERT**

SUR LE WEB
SUIVEZ-NOUS SUR
lavoixdelest.ca

facebook.com/lavoixdelest

@lavoixdelest

0011325

0009659

DE L'EAU POTABLE À L'HÔTEL DE VILLE DE BRIGHAM

Un procédé chimique à la rescousse

CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

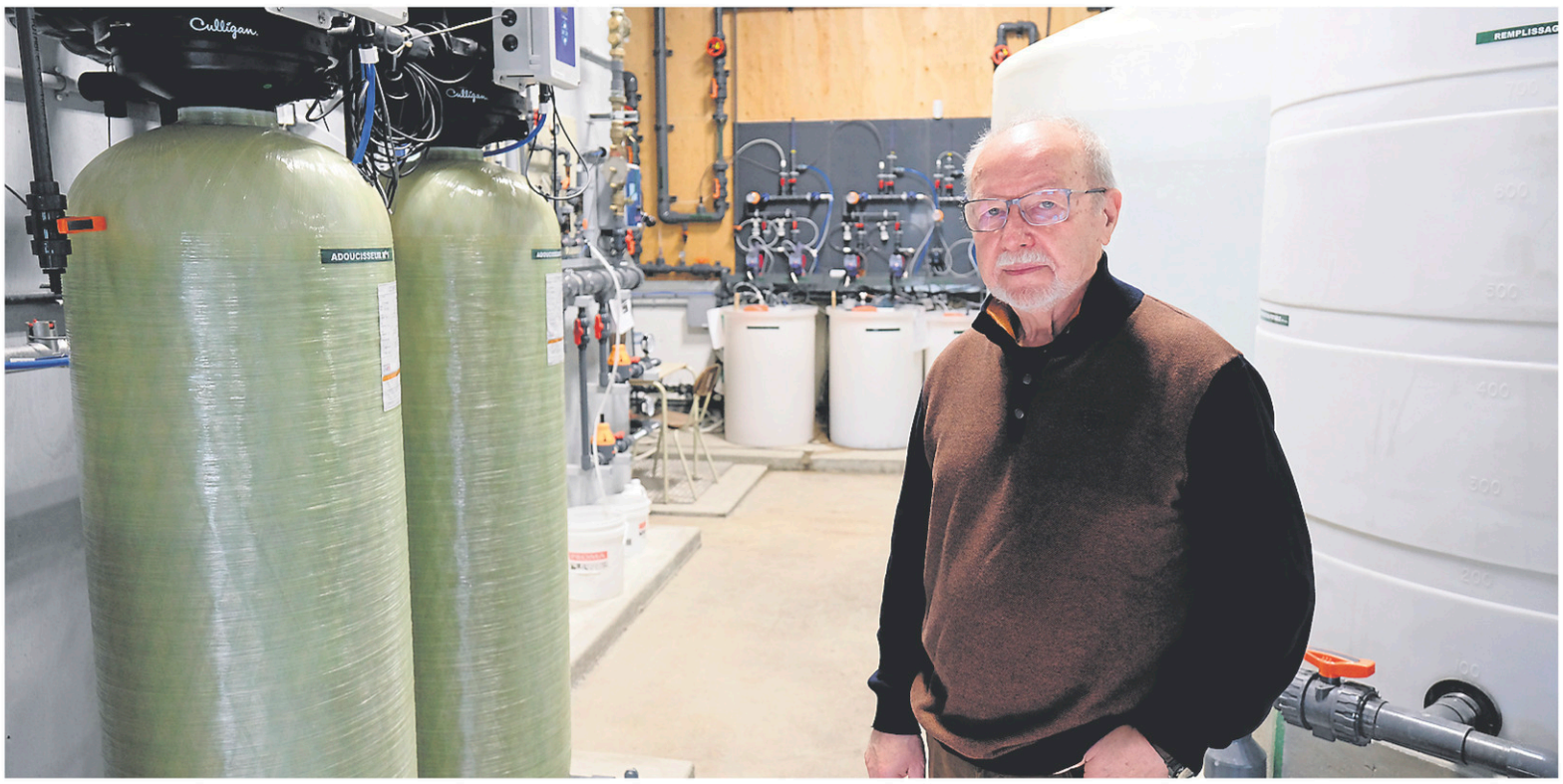

Michel Pania a fait la conception d'une nouvelle usine d'eau potable pour Brigham. Ses réservoirs permettent d'alimenter l'hôtel de ville, le centre des loisirs et les jeux d'eau en été. — PHOTOS ALAIN DION

BRIGHAM — Depuis bientôt un an, les citoyens et employés de Brigham peuvent consommer l'eau du robinet à l'hôtel de ville et dans le bâtiment des loisirs. Depuis 2012, l'eau n'était plus potable alors que la municipalité était aux prises avec un taux important de manganèse, de fer et d'arsenic.

L'ingénieur à la retraite Michel Parnia a présenté vendredi le projet, qu'il a mené bénévolement pour la municipalité, devant six ingénieurs intéressés par la solution trouvée.

« Vous êtes invités aujourd'hui en tant que membres bénévoles de l'Ordre des ingénieurs pour comprendre que, dans la vie d'ingénieurs, vous pouvez avoir plusieurs projets de toutes grandeurs, leur a-t-il indiqué vendredi matin. Dans ma carrière, j'ai fait des petits travaux de 15 000 $ et des travaux de 75 M $. »

Il souhaitait sensibiliser les ingénieurs aux petits projets qui peuvent tout de même changer la vie de bien des gens.

L'usine, qui prend place dans une partie du garage municipal annexé à l'hôtel de ville, est plutôt petite, mais elle permet de répondre aux besoins du bâtiment municipal, de celui des loisirs et des jeux d'eau.

Après avoir étudié la situation et les solutions possibles, M. Parnia a opté pour un procédé chimique qui permet de se débarrasser presque à 100 % de ces trois contaminants.

Avant les travaux, le taux d'arsenic était de 0,0136 milligramme par litre, tandis que la norme québécoise est de 0,01 depuis 2011. Celui du fer était de 3,17 mg/L. La norme canadienne est de 0,3. Le manganèse avait une proportion de 1,38 mg/L, alors que la norme canadienne est de 0,05.

Grâce à un nouveau puits, la ville a assez d'eau sans toucher à la nappe phréatique des voisins. Le procédé de purification de l'eau de la nouvelle usine a quant à elle permis de faire diminuer ces valeurs sous les normes.

« JE SUIS CONTENT »

Même si l'usine était en fonction en novembre 2018, il a fallu attendre quelques mois pour avoir l'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques pour commencer à consommer l'eau.

L'ingénieur à la retraite a tenu à tester l'usine avant d'inviter d'autres ingénieurs. Ceux-ci provenaient de secteurs variés et se sont montrés intéressés par le projet et le procédé choisi.

« La municipalité s'est battue pour arriver à faire l'usine. J'étais très content qu'ils m'aient choisi, confie M. Parnia, qui est ingénieur-conseil pour Brigham. Un ingénieur aurait peut-être demandé 30 000 à 40 000 $. C'était pour moi l'occasion de leur rendre service. Pour moi, c'était très important. Pour eux, c'est un succès, ils ont de l'eau potable, et moi, je suis content. »

À la retraite depuis quelques années, il a décidé de s'impliquer bénévolement dans son métier pour rester actif. Pour la municipalité, qui n'a pas un budget très imposant, l'implication volontaire de M. Parnia permettait d'aller de l'avant et de sauver des frais.

Un procédé chimique permet de purifier l'eau provenant du nouveau puits de la municipalité de Brigham et ainsi d'éradiquer le manganèse, l'arsenic et le fer.

DES CONTAMINANTS À LA MAISON

S'il y a de l'arsenic, du manganèse et du fer dans l'eau du puits de la ville, il y en a aussi dans des puits privés de la petite municipalité. Il n'y a toutefois pas de données à ce sujet puisque ce ne sont pas tous les propriétaires qui font tester leur eau.

Récemment, un citoyen de Brigham est tombé malade en raison de sa consommation d'eau à la maison depuis des années, souligne M. Parnia, ce qui est confirmé par Francis Bergeron, coordonnateur de projets à Brigham. L'eau du puits privé de ce citoyen est contaminée notamment par le manganèse.

Ce métal attaque le système nerveux central si le corps ne peut se débarrasser du surplus et pourrait résulter, chez les enfants, en troubles de la mémoire, d'attention et de dextérité manuelle, rapporte l'émission *Enquête*, qui a diffusé jeudi un reportage sur une famille victime du manganèse à Acton Vale.

La présence d'arsenic dans l'eau est aussi un problème qui peut toucher des citoyens.

« Il y en a quelques-uns qui ont ce problème, indique M. Bergeron. Il y en a qui installent eux-mêmes un système qui éradique l'arsenic. Il y en a qui ne consomment plus leur eau. Mais ce n'est pas tout le monde qui fait le test, à la base. Chaque année, on publie un article qui recommande de faire le test dans le bulletin municipal distribué à chaque porte. On met les recommandations du ministère et la marche à suivre. »

« Certains boivent l'eau de leur puits de génération en génération, note Michel Parnia. Beaucoup ne se sont jamais demandé quelle était la qualité de leur eau. Des fois, ils sont très réticents. »

Non seulement les étapes pour faire tester l'eau demandent un certain temps et une dépense, mais les travaux à effectuer ensuite peuvent coûter cher. Les coûts peuvent ainsi représenter un frein pour plusieurs.

BROME-MISSISQUOI SOUTIENT laVoixdel'Est

MRC BROME-MISSISQUOI.CA

Monsieur Christian Malo
Directeur général
La Voix de l'Est

Objet : Appui à la sauvegarde de *La Voix de l'Est*

Monsieur,

Au cours des dernières semaines, notre organisation a suivi attentivement la situation de *La Voix de l'Est* et du Groupe Capitales Médias dont elle fait partie. Nous comprenons fort bien la pression qui existe dans le domaine des médias alimentés par des journalistes. Nous nous sentons concernés et préoccupés par la survie de notre quotidien *La Voix de l'Est*.

Nous croyons qu'il est essentiel que *La Voix de l'Est*, ainsi que nos hebdos locaux, puissent continuer à témoigner de la vie et des événements de notre belle région et à animer des débats qui stimulent nos communautés.

Nous désirons vous mentionner que l'avenir de votre journal nous tient à coeur et que vous pouvez compter sur notre soutien.

Bon succès dans les démarches en cours.

Le Préfet

Sylvie D. Raymond

Sylvie Dionne-Raymond

Sylvie Adam
Directrice générale du développement stratégique
SODEB

Sylvie Beauregard
Mairesse de Cowansville

Pierre Boivin
Président et chef de direction
Claridge

Normand Bourbonnais, ing., MBA
Président directeur général
C2MI

Richard Burcombe
Maire de Lac-Brome

Frances Champigny
Présidente
Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi

Robert Desmarais
Directeur général
CLD / MRC

Sylvie Dionne-Raymond
Préfet MRC et mairesse d'East Farnham

Jacques Drolet
Maire de Bolton Ouest

Jean Fabi
Fondateur et chef de direction
Flexgroup

Mélanie Gobeille
Directrice générale
Chambre de commerce de Brome-Missisquoi

Elizabeth Grevatt
Présidente
Légion Canadienne de Philipsburg branche 82

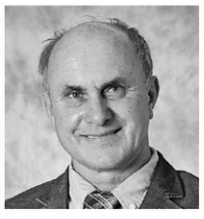

Pierre Janecek
Maire de Dunham

Jean Lévesque
Maire de Frelighsburg

Yves Lévesque
Maire de Bedford

Dominique Martel
Mairesse de Saint-Ignace-de-Stanbridge

Patrick Melchior
Maire de Farnham

Christine Muhlbauer
Trésorière
Centre de santé EuroSpa

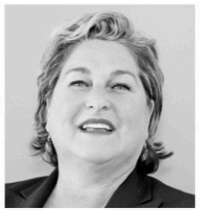

Hélène Paquette
Co-propriétaire
Garage Michel Pagé
Chef mentor
Brome-Missisquoi

Éric Rioux
Président
Outillage Rioux

Gilles St-Jean
Maire du Canton de Bedford

Joannie Tardif
Présidente
Chambre de commerce de Brome-Missisquoi

Daniel Tétreault
Maire de Notre-Dame-de-Stanbridge

Louis Villeneuve
Maire de Bromont

Sébastien Villeneuve
Directeur des opérations
Graymont

Julie Zeitlinger
Au diable vert

Merci!

Je remercie les mairesses, maires et la MRC de Brome-Missisquoi, ainsi que ces chefs de file de la région.

Mario Gariépy

0015968

Pour la première rencontre, Michèle Boyer donne rendez-vous aux croquistes aux abords du lac Boivin. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

LE NOUVEAU GROUPE CROQUIS GRANBY

Pour capter le plus beau de la ville

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

Un parc, une fontaine, une maison centenaire, une église, une scène de rue… Tout peut ravir l'oeil des amateurs de croquis urbain, qui pourront désormais saisir le plus beau de Granby en compagnie du nouveau groupe Croquis Granby. Gribouilleurs d'occasion et dessinateurs aguerris, à vos crayons!

L'idée n'est pas nouvelle. De nombreuses municipalités accueillent déjà des croquistes urbains, fait remarquer la fondatrice du regroupement granbyen, Michèle Boyer. L'idée était dans l'air à Granby, mais le projet tardait à voir le jour. Mme Boyer a alors décidé de s'y mettre.

« J'ai découvert le croquis urbain lors de la Journée du patrimoine de Granby en 2018, qui se déroulait dans le secteur de la rue Elgin. C'est la première fois que j'en faisais. J'ai fait "wow" ! »

Ce jour-là, Mme Boyer a dessiné deux maisons patrimoniales à main levée, dans une ambiance conviviale qui l'a complètement séduite.

Au point d'aller faire un tour à Sutton et à Montréal, où des croquistes se donnent régulièrement rendez-vous.

« Le croquis urbain, c'est tellement entraînant. Personne ne voit les choses de la même façon. Il y a plein de points de vue différents », ajoute-t-elle, en soulignant le plaisir d'être en groupe et de partager des trucs.

Et selon la dame, nul besoin d'avoir un talent particulier pour apprécier l'expérience. « La beauté, c'est qu'on n'a pas besoin d'être bon en dessin ; il faut juste croquer une image ou une scène sur le vif, comme un polaroïd. La rapidité permet de capter l'essentiel. »

L'activité est gratuite, ouverte à tous, sans inscription ni réservation. Suffit de se présenter au point de rendez-vous avec chaise pliante, papier, crayon de bois, fusain, aquarelle ou encre, selon ses préférences.

PLUSIEURS RENDEZ-VOUS

Depuis que Michèle Boyer a annoncé la création de Croquis Granby, une quinzaine de personnes ont joint le groupe, qui s'affiche sur Facebook.

Sept rendez-vous sont déjà prévus jusqu'en mai 2020, à commencer par la première rencontre, le mercredi 2 octobre de 13 h à 16 h, au pied de l'hippopotame vert lime près de VéloGare.

Sur place, les participants auront le loisir de dessiner ce qui leur plaira aux alentours du site.

Consciente du grand potentiel que possède la ville de Granby en matière de points d'intérêt, Mme Boyer a déjà identifié plusieurs lieux de rendez-vous pour les autres mercredis : le gorille bleu du Palace, la girafe rouge de la place Johnson, le chameau turquoise du parc Miner, le lion orange de la bibliothèque municipale…

« Mais on va aussi faire des sorties hors calendrier, comme aller dans un cimetière pour l'Halloween. On pourrait également se voir le week-end de temps à autre. Et durant l'hiver, les rencontres auront lieu à l'intérieur d'édifices comme l'hôtel de ville et le centre sportif », indique Mme Boyer, qui peut compter sur sa complice Diane Coulombe pour voir à la bonne marche du groupe.

STANLEY PÉAN

Dans les pas du jazz

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

De préférence la nuit, le nouveau livre de Stanley Péan, montre à quel point le jazz est étroitement maillé à l'histoire récente des États-Unis. Grâce à des portraits d'artistes ayant apporté une contribution majeure à ce genre musical, lesquels sont arrimés à des textes évoquant le combat pour les droits civiques mené par les Noirs américains, il met en lumière le fait que les mouvements sociaux sont d'autant plus puissants qu'ils se nourrissent de la culture ambiante.

L'écrivain Stanley Péan — PHOTO LA PRESSE

« Ces textes de la série *Black and Blue* forment la colonne vertébrale du livre. On voit comment la lutte pour la conquête des droits est liée au jazz », a-t-il énoncé il y a quelques jours, en entrevue téléphonique. La démonstration est éloquente, ainsi que l'illustre l'histoire de la chanson *Strange Fruit*, popularisée par Billie Holiday. En faisant ressortir la cruauté du lynchage, elle a bousculé les sensibilités à une époque — la fin des années 1930 — où le conformisme était la règle.

« Billie Holiday est la chanteuse qui me touche le plus, ne serait-ce que pour cette chanson. Elle représente une figure historique importante », estime Stanley Péan. Le plus drôle est que son premier contact avec Lady Day est survenu par le truchement de Diana Ross, qui l'a incarnée dans le film *Lady Sings The Blues*. C'est parce qu'il admirait la star de Motown que ce long métrage a capté son attention à l'adolescence. Sa mère a toutefois remis les pendules à l'heure. La plus grande, ce n'était pas l'ex des Supremes.

Au destin tragique de Billie Holiday, d'autres sont superposés, ceux des trompettistes Lee Morgan et Chet Baker. Leurs portraits font ressortir le contraste entre leurs enregistrements brillants, d'une beauté qui transcende les époques, et leur personnalité trouble. Les deux se sont conformés au cliché de l'artiste maudit, victime de sa dépendance aux drogues. Le premier a été assassiné par une ex-blonde, tandis que l'autre, un irrépressible *junkie*, est mort le crâne fracassé, possiblement à la suite d'une chute.

MILES DAVIS

En revanche, on ne relève aucun bémol dans le tableau consacré à un autre trompettiste, Miles Davis. « Je le considère comme la figure marquante de l'histoire du jazz. Plusieurs fois, il a changé le cours des choses en sortant des albums comme *Birth of the Cool*, *Kind of Blue* et *Bitches Brew*. Il cherchait toujours à se réinventer », fait valoir l'écrivain originaire de Jonquière.

Plus on approche de la fin du livre et plus la notion de renouveau se profile à l'avant-plan. Pour montrer à quel point il est nécessaire de brasser la cage, l'écrivain présente un musicien qui, à ses yeux, se situe à l'exact opposé de Davis : Wynton Marsalis. « Alors que toute son œuvre, ou presque, reproduit des choses qui ont existé avant, il condamne d'emblée la musique populaire récente. Ça illustre le fait que le jazz a toujours balancé entre la rue et le désir d'accéder aux grandes salles », avance-t-il.

Or, il croit que le métissage avec le hip-hop constitue l'une des pistes les plus fécondes. Il permet au jazz de rester en phase avec les mouvements sociaux, tout en évitant de devenir une pièce de musée. « Le jazz est devenu plus formel, embourgeoisé, tandis que le hip-hop exprime les préoccupations sociales liées à la race », affirme celui qui, depuis 11 ans, anime l'émission *Quand le jazz est là* à la radio de Radio-Canada.

0010564

0010562

0011210

opinions

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **CHRISTIAN MALO** Rédacteur en chef **MARC GENDRON**

LA VOIX DES LECTEURS

Attention à la végétation

Le lundi 23 septembre dernier, j'ai aperçu un arrêt à la dernière seconde à une intersection de Granby où je passe rarement. J'ai dû être vigilant, car à d'autres intersections les feuilles des arbres et des branches de conifères masquaient les différentes pancartes.

Le lendemain, j'ai croisé un employé municipal des parcs et je lui ai suggéré d'élaguer ces coins de rue. Il m'a répondu que ces branches appartenaient à des citoyens et non à la Ville. Impossible pour lui de les couper, celles-ci étant un bien privé. Les couper, a-t-il ajouté, c'était d'attirer les foudres de certains citoyens.

Par le passé, en tant que marguillier à l'église Immaculée-Conception de Granby, je me faisais un devoir de couper ou de raccourcir les branches de l'érable qui masquaient le coin des rues Chapleau et Denison Ouest. Autant pour l'arrêt que la pancarte destinée aux personnes handicapées. Même chose pour les branches du conifère qui envahissaient le trottoir et qui nuisaient à l'accès de l'entrée.

Si nos concitoyens étaient vigilants et faisaient preuve de courtoisie et de civisme, les employés municipaux pourraient ramasser les débris élagués. Il y a aussi les haies! Celles au coin des rues Dorchester et Denison Ouest empiètent sur Dorchester qui sert de voie de contournement aux travaux sur Denison entre Léger et Saint-Charles Sud. Avec le flot actuel de circulation, il arrive que les voitures passent près de la bordure de la rue, pour laisser place à ceux qui arrivent dans la courbe de Dorchester. Les branches fouettent alors leur rétroviseur et leur pare-brise.

Allons-nous avoir une collaboration citoyenne ou voir poindre plus de règlements sur les marges à dégager aux intersections, sur les trottoirs et les bordures de rues pour donner une meilleure visibilité à tous?

Il y a de nombreux coins problématiques à Granby et, avec la végétation qui a pris plus d'ampleur cet été, ce n'est pas fini...

Jean R. Petit
Granby

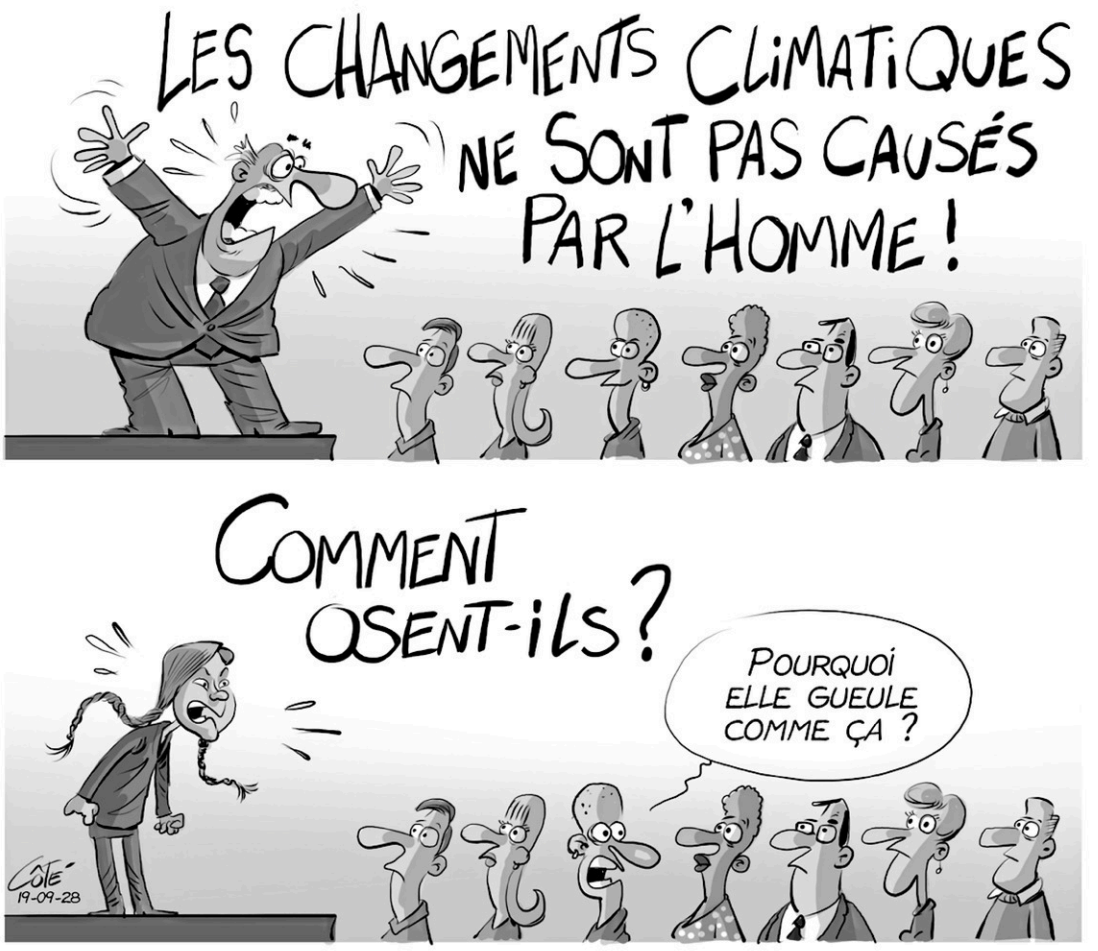

Une option aux régimes de retraite des employés de GCM

Le syndic Christian Bourque a confirmé au juge Daniel Dumais qu'en date du 31 décembre 2018, les régimes de retraite des employés et retraités de Groupe Capitales Medias (GCM) étaient pleinement capitalisés et accusaient même un surplus de 5 millions $, s'ils étaient maintenus. Pourtant, les employés et retraités auraient vu leur rente diminuer de 25 % si les régimes avaient été fermés à cette date. Les fonds auraient alors été placés dans des obligations à long terme rapportant peu, plutôt que de continuer à être placés dans un fonds équilibré et prudent. Si les régimes sont fermés en novembre, les participants subiront des pertes encore plus grandes, en dépit du fait que les régimes ont réalisé des rendements très intéressants depuis le début de l'année. En effet, les taux d'intérêt ont baissé au cours de cette même période, et les économistes ont récemment observé un phénomène peu fréquent: l'inversion des taux d'intérêt.

Ce signe habituellement précurseur d'une récession fait en sorte que les taux d'intérêt à court terme sont maintenant plus élevés que les taux à long terme. Or, en cas de fermeture d'un régime, les montants des rentes à payer sont établis sur la base des taux à long terme. Autrement dit, si les régimes de retraite du GCM sont fermés en novembre, leurs participants seront victimes de la tempête parfaite.

On ne peut se contenter de regarder passer le train sans rien faire et le laisser frapper de plein fouet tous les employés et retraités. Pour les services futurs, un nouveau régime sera probablement établi avec un repreneur. Pour les régimes actuellement devant le juge Dumais, je pose la question suivante: pourquoi les régimes actuels, qui ont été administrés en respectant toutes les règles gouvernementales visant à protéger les participants, des régimes qui sont pleinement capitalisés et qui ont été reconnus par la Régie des rentes du Québec comme pleinement capitalisés, ne seraient pas repris par Retraite Québec en reconnaissant le degré de capitalisation approuvé par la RRQ?

Le gouvernement a confié à la Régie des rentes le mandat de protéger les participants aux régimes privés et de surveiller la gestion de ces régimes. La Régie exige un rapport annuel qu'elle approuve ou non. Si Retraite Québec reprend les régimes, il n'y a pas de raison qu'il réduise les rentes en prévoyant que les régimes réaliseront des taux de rendement nettement plus bas que les taux déjà acceptés par la RRQ dans le cadre de la continuation de ces régimes. Ces régimes ne seraient pas fermés et liquidés, ils continueraient à rapporter des rendements normaux. Comme pour tous les régimes administrés par Retraite Québec, le placement des actifs serait confié à la Caisse de dépôt et placements.

Cette reprise par Retraite Québec et la Caisse de dépôt ne coûterait pas un sou à l'État. Au contraire, les rendements obtenus par la Caisse de dépôt sont nettement supérieurs aux taux utilisés comme base de calcul pour établir le surplus de 5 millions $ rapporté au juge Dumais. Ça protégerait les employés et retraités qui ont parfois investi plus que l'employeur dans leur régime de retraite et qui, en vertu d'un contrat de travail, devaient recevoir une rente qui leur serait versée à la retraite.

Ça ferait d'une pierre deux coups, puisque ça faciliterait grandement la reprise des journaux du groupe par des investisseurs. Ceux-ci risquent, en effet, d'être rebutés par l'idée de continuer à administrer une série de régimes qui accusent un déficit de solvabilité pouvant faire peur, sans compter qu'ils ne sont pas nécessairement outillés pour le faire. Cette reprise des régimes, par deux organismes qui sont très performants dans l'administration des principaux régimes de retraite au Québec, constitue une solution que je qualifierais de gagnant-gagnant. Une solution plus intéressante que celle retenue par l'Ontario qui, lors de la fermeture d'un régime, verse des allocations permettant de compenser des pertes de rentes jusqu'à un montant maximal d'un peu plus de 1500 $ par mois.

Le ministre Fitzgibbon s'est récemment adressé aux retraités et a voulu les rassurer. Il a affirmé que les régimes de retraite du GCM étaient pérennes et qu'ils pouvaient rencontrer leurs obligations, si les montants qui s'y trouvent, soit 225 millions $ selon le syndic, continuaient à être investis dans des fonds rapportant un rendement qu'il qualifie de réalisable.

Ces propos et la volonté manifeste du ministre de trouver des solutions à la survie de la presse régionale, dans le cadre d'un nouveau modèle d'affaires, sont encourageants.

L'option d'une reprise des actifs des régimes de retraite du GCM par la Caisse de dépôt, à laquelle il veut faire jouer un rôle stratégique, fait sûrement partie de ses réflexions. À mon avis, c'est la meilleure option qu'il puisse retenir. À titre de principal créancier, il lui appartient d'élaborer avec le syndic une solution à présenter au juge, mais il ne faudrait pas placer le juge dans une situation où il n'aura d'autre choix que d'entériner une vente de feu qui pénalisera lourdement et injustement tous les participants aux régimes de retraite de Groupe Capitales Médias.

Serge Parent
BA. M. Relations industrielles, Québec

Une opinion?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à ***opinions@lavoixdelest.ca***, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots. *La Voix de l'Est* se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

Annie Koutrakis attend toujours de l'argent d'Ottawa pour faire campagne. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

CIRCONSCRIPTION DE VIMY

La querelle libérale ne s'essouffle pas

LINA DIB
La Presse canadienne

OTTAWA — Celle qui a pris la place d'Éva Nassif comme candidate libérale dans un comté lavallois est obligée d'attendre de l'argent d'Ottawa pour faire campagne.

L'association libérale de la circonscription de Vimy, toujours en colère contre le parachutage d'Annie Koutrakis et le sort réservé à Mme Nassif, n'a pas transféré ses fonds à la candidate.

Mme Koutrakis a dû faire payer ses pancartes électorales par la maison-mère à Ottawa et négocier avec le propriétaire de son local électoral pour retarder son paiement de loyer.

Le président de l'association de comté ne décolère pas. Lui et ses 10 collègues ont adopté une résolution pour rejeter la candidature de Mme Koutrakis et en ont avisé les dirigeants du Parti libéral du Canada (PLC).

Malgré la demande du PLC, Giuseppe Margiotta ne veut pas discuter de transferts de fonds tant que les dirigeants du parti « tassent de côté » les membres de l'exécutif de son association « comme ils ont fait avec Mme Nassif ».

La députée sortante s'attendait à être à nouveau candidate libérale. Le parti en a décidé autrement moins de trois semaines avant le déclenchement des élections.

« Si le parti veut absolument qu'on travaille avec elle (Mme Koutrakis), il faut qu'on se parle », a exigé M. Margiotta lors d'une entrevue téléphonique avec *La Presse canadienne*.

M. Margiotta dit que le compte en banque de son association renferme plus que les 40 000 $ qu'exigeait le parti à la veille d'une campagne.

« On a travaillé fort comme association pour faire des levées de fonds pour arriver au point où Mme Nassif n'est plus la candidate... boum ! C'est frustrant, démoralisant », s'est plaint l'homme.

FRUSTRATION

Dans la campagne de Mme Koutrakis, on exprime aussi de la frustration. « Nous, on tente de faire campagne. Puis là, ça revient tout le temps cette histoire-là », a grincé Marc-André Blanchette, directeur des communications de la candidate Koutrakis.

« On comprend, il y a une certaine animosité », convient M. Blanchette. « Nous, on n'a jamais fermé la porte à qui que ce soit. (...) On n'a pas eu de contacts à toute fin pratique avec les membres de l'exécutif local », a-t-il avoué.

Il a dit travailler avec des bénévoles et engager le moins de frais possible en attendant qu'entrent les nouveaux dons pour lesquels Mme Koutrakis n'a le droit de faire des reçus que depuis jeudi, jour où le Directeur général des élections (DGE) a officialisé sa candidature.

« La candidate locale a pris une entente avec le parti et c'est le parti qui a payé les pancartes », a raconté M. Blanchette.

Et le loyer du local de la candidate rue Notre-Dame à Laval ? « On s'est organisé avec le propriétaire pour justement lorsqu'on aurait des fonds, on allait le payer. On a été chanceux. La personne a été conciliante », a répondu M. Blanchette.

« On s'entend qu'on ne fonctionne certainement pas à plein régime », a-t-il encore offert. Pourtant, une heure plus tôt, la directrice de campagne de la candidate, Sylvie Bégin, disait que sa campagne roulait à « pratiquement 97 pour cent ».

« Disons que le 3 pour cent est peut-être dispendieux », a rajusté M. Blanchette.

ET LA DIRECTION DU PARTI ?

Au PLC, on n'a pas retourné les appels de *La Presse canadienne*. Ainsi, on n'a pas voulu dire, entre autres, combien d'argent a déjà été transféré d'Ottawa au comté de Vimy.

Le DGE impose des limites de dépenses dans les comtés. À Vimy, cette limite est de 94 538,52 $ pour le parti, 113 902,21 $ pour la candidate.

M. Blanchette n'a pas pu dire ce que les dirigeants du PLC font pour mettre fin à la querelle. « *My way or the highway*. C'est la communication qu'on a avec eux », a rapporté M. Margiotta.

SUR LE WEB
SUIVEZ-NOUS SUR
lavoixdelest.ca
facebook.com/lavoixdelest
@lavoixdelest

Vous avez des infos ?
Écrivez-nous à ***redaction@lavoixdelest.ca***

Centre de Santé dentaire
Robert Cabana d.d.
denturologiste
Consultez une équipe de plus de 40 ans d'expérience
Robert Cabana d.d. *Denturologiste*
Dr Jasmin Rouleau-Gagnon *Dentiste généraliste*
Julie Michaud d.d *Denturologiste*
114, rue St-Charles Sud, Granby • **450 372-6511**
www.robertcabana.com
0002584

Soins des pieds
France Dostie
Infirmière auxiliaire 10 ans d'expérience
• Bains de pieds à remous
• Callosités
• Coupes et amincissement des ongles épais
• Prévention des ongles incarnés
• Cors
Atmosphère Zen
Clinique santé
(Membre de L'OIIAQ)
Sur rendez-vous 450 574-3039 • 106-B, rue St-Jacques, Granby
0013352

RESSORTS D'AUTOS MÉNARD RAM
MÉCANIQUE GÉNÉRALE AUTOS, CAMIONS et REMORQUES
À VOTRE SERVICE -DEPUIS- 1948
ENTRETIENS ET RÉPARATIONS SUR VÉHICULES LÉGERS EN TOUS GENRES
450 378-4740
UNI-PRO GARAGE AFFILIÉ
1151, RUE PRINCIPALE, GRANBY
0007201

REPORTAGES DE RADIO-CANADA

Marie-Maude Denis n'a pas à dévoiler ses sources… pour l'instant

LINA DIB
La Presse canadienne

La Cour suprême du Canada renvoie à la case départ la journaliste Marie-Maude Denis et l'ancien ministre Marc-Yvan Côté qui se querellent dans une affaire de protection des sources journalistiques.

M. Côté réclame de connaître les sources de deux reportages de la journaliste de Radio-Canada afin de prouver que l'État québécois a manigancé contre lui et obtenir ainsi l'arrêt des procédures dans son procès pour fraude, corruption et abus de confiance.

Mais puisqu'en mai, lorsque le plus haut tribunal du pays a entendu cette affaire, le représentant de la Couronne a annoncé qu'il avait en mains de nouveaux faits, liés aux travaux du Bureau des enquêtes indépendantes sur les fuites d'information à l'Unité permanente anticorruption (UPAC), et qu'il ne pouvait plus maintenir « la théorie du loup solitaire », la Cour suprême juge qu'elle ne peut pas se prononcer sur le fond de cette affaire.

« Le renvoi de l'affaire devant le juge de première instance en attendant la fin de l'enquête sur les fuites médiatiques est nécessaire pour s'assurer que les droits des parties sont sauvegardés », écrit le juge en chef Richard Wagner.

Il souligne que la réparation ordonnée par sa cour, le renvoi en première instance pour réexamen, est « exceptionnelle ». Mais il note que le contexte de toute cette affaire l'est aussi.

« Devant les juridictions inférieures, le ministère public prétendait que les fuites étaient le fait d'individus de rang peu élevé dans la hiérarchie étatique et cherchant à nuire à l'État. […] Il soutient désormais que la communication de renseignements nouveaux est de nature à modifier le cadre factuel tel que présenté devant les juridictions inférieures », note le juge.

Le juge Wagner prend alors la peine de rappeler l'arrêt Jordan qui impose une limite au temps que peut traîner une affaire devant les tribunaux. « Le ministère public s'est engagé à communiquer « dès que possible » aux parties une « part significative des fruits de l'enquête » sur les fuites médiatiques », écrit le juge. Il insiste sur la nécessité de « procéder à cette communication dans les meilleurs délais ».

La juge Rosalie Abella inscrit une dissidence. Elle se serait contentée de rejeter la demande de M. Côté. Elle n'aurait pas ordonné un nouveau procès.

RÉACTION DE LA JOURNALISTE DENIS

Marie-Maude Denis reçoit ce jugement comme une bonne nouvelle. « Pour le moment, mon assignation (à comparaître au procès de M. Côté) est cassée. Et moi, je ne vois pas de gros nuage noir qui plane pour la suite des choses », a-t-elle confié au cours d'une conférence téléphonique.

Elle croit que M. Côté va abandonner sa requête, que les nouveaux faits révélés dans l'enquête sur les fuites rendront inutile sa participation à cette affaire.

L'avocat de M. Côté lui offre un bémol.

« Si le résultat de l'enquête […] fait qu'on n'a plus à faire comparaître Mme Denis, on ne va pas s'acharner à connaître l'identité de ses sources. Mais si l'information n'est pas probante, on reviendra à la charge pour faire comparaître Mme Denis », écrit Me Jacques Larochelle dans une déclaration citée par Radio-Canada, vendredi.

L'avocat de Mme Denis, lui, ne peut rien assurer pour la suite des choses. Mais il tient à applaudir le ton général du jugement.

« Au passage, il y a un endossement de la Cour suprême du Canada sur l'importance de protéger les sources avec des qualificatifs très forts, l'importance du journalisme d'enquête dans notre démocratie. Donc, c'est un jugement qui est exceptionnel pour la liberté de presse », note Me Christian Leblanc.

L'ancien ministre Marc-Yvan Côté réclame de connaître les sources de deux reportages de la journaliste Marie-Maude Denis de Radio-Canada afin de prouver que l'État québécois a manigancé contre lui. — PHOTO LA PRESSE

RECETTE À SUIVRE

Le juge en chef qui rédige la décision à laquelle souscrivent sept de ses collègues prend le temps de détailler de quelle manière le nouvel article de la Loi sur la preuve au Canada (LPC) sur la protection des sources journalistiques doit être appliqué. Cet article a vu le jour en 2017 à l'initiative du sénateur Claude Carignan qui cherchait ainsi à mieux protéger les sources journalistiques.

Le juge Wagner parle de « droit nouveau » qui confère « une protection accrue à l'anonymat des sources journalistiques et impose à la partie qui demande la divulgation de renseignements identifiants ou susceptibles d'identifier une telle source le fardeau de la preuve à cet égard ».

Le journaliste doit dans un premier temps démontrer qu'il est un journaliste et que sa source est bel et bien une source journalistique. La partie qui réclame la divulgation de la source doit pour sa part prouver qu'elle ne peut pas obtenir le renseignement par un autre moyen que celui de le réclamer au journaliste. Puis, le tribunal doit être convaincu que « l'intérêt public dans l'administration de la justice l'emporte sur l'intérêt public à préserver la confidentialité de la source journalistique ».

Le sénateur Carignan a applaudi la décision de la Cour suprême. « Le jugement d'aujourd'hui viendra mettre un cadenas définitif sur la protection des sources journalistiques. C'est un dossier clos », croit le sénateur.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) reste plutôt sur ses gardes. « Attendons de voir, parce que le jugement n'a pas tout réglé », prévient Stéphane Giroux, le président de la FPJQ, en entrevue téléphonique.

L'issue d'un nouveau procès est incertaine.

M. Giroux applaudit toutefois certains passages du jugement. « On est extrêmement satisfait que la Cour suprême reconnait la nécessité de protéger les sources journalistiques, reconnait le travail journalistique et son importance dans une démocratie. Alors pour nous, c'est une bonne partie du travail qui a été fait », souligne-t-il.

Brève réaction des avocats de Marc-Yvan Côté

Les avocats de Marc-Yvan Côté, Me Jacques Larochelle et Me Olivier Desjardins, n'ont pas souhaité accorder d'entrevue à la suite du jugement de la Cour suprême et se sont contentés d'une brève réaction.

« Nous acceptons la décision de la Cour suprême, écrit Me Desjardins. La balle est dans le camp du ministère public qui doit nous divulguer rapidement l'enquête du BEI afin de pouvoir trancher le débat sur l'assignation de Mme Denis, et éventuellement, la requête Babos [en arrêt des procédures]. »

Le procès criminel de Marc-Yvan Côté, Nathalie Normandeau et leurs quatre co-accusés est suspendu depuis avril 2018. La Couronne et les avocats de défense avaient demandé cet ajournement à la Cour supérieure le temps que le litige sur les sources journalistiques soit entendu.

Malgré la décision de la Cour suprême, le procès ne peut reprendre immédiatement. La Cour supérieure est toujours saisie d'une requête des avocats de la défense (sauf celui de Nathalie Normandeau) pour obtenir la récusation du juge André Perreault de la Cour du Québec.

Une fois cette question tranchée, des dates pourront être fixées en Cour du Québec pour débattre de la requête en arrêt des procédures de Marc-Yvan Côté et de l'origine des fuites à l'UPAC.

Ces journées d'audience ne pourront se tenir qu'une fois l'enquête du BEI terminée et les informations divulguées à toutes les parties.

ISABELLE MATHIEU, LE SOLEIL

CECI N'EST PAS UN ARBRE

C'EST UNE FAÇON DE CONTRER
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

En récoltant les arbres au bon moment, on emprisonne le carbone qu'ils ont emmagasiné pendant leur croissance et on l'empêche d'être libéré dans l'atmosphère, ce qui réduit nos émissions de gaz à effet de serre.

Une autre des possibilités que nous offre le secteur forestier.

COLLECTIF POUR UNE FORÊT DURABLE

uneforêtdepossibilités.com

0015874

La militante Greta Thunberg (au centre) était aux premières lignes derrière des femmes autochtones qui ouvraient la marche pour le climat de Montréal. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

MARCHE POUR LE CLIMAT DE MONTRÉA

Une mobilisation « historique »

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Quelques centaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues du centre-ville de Montréal vendredi après-midi pour réclamer des actions concrètes afin de lutter contre les changements climatiques.

La foule était si dense que le passage du cortège a nécessité au moins deux heures et demie à l'intersection de la rue Sherbrooke et du boulevard Saint-Laurent.

Les organisateurs ont fait état d'une foule de près de 500 000 personnes. Même s'il n'a donné aucun chiffre, l'agent Manuel Couture, du Service de police de la Ville de Montréal, fait état d'une « mobilisation historique ». Le SPVM n'a rapporté qu'une seule arrestation.

Les manifestants se sont rassemblés vers midi sur l'avenue du Parc, au pied du mont Royal. Jeunes et moins jeunes brandissaient des pancartes, souvent confectionnées à partir de boites en carton, sur lesquelles on pouvait notamment lire « Terriens en détresse », « Planète à vendre » et « Il est temps de se réveiller ».

On pouvait percevoir plusieurs familles dans la foule. Bon nombre d'élèves portaient leur uniforme scolaire, sur lequel ils avaient épinglé un cercle vert, symbole de cette mobilisation pour l'environnement. Des manifestants jouaient des percussions et divers instruments de musique. En tête du cortège, des manifestants portaient une large banderole colorée ornée de dessins de la planète, de fleurs et d'animaux sur laquelle on pouvait lire : « Au front pour la Terre Mère ».

Un optimisme inquiet perçait dans les propos de plusieurs manifestants. « Je veux que les choses changent, a expliqué Thani Ratelle, une élève âgée de 16 ans. Faut commencer par faire quelque chose. Puisque tout le monde se réunit, ça va finir par changer les choses. »

Pour plusieurs participants, il était important d'être là. « C'est quand même notre futur, a dit une autre élève de 16 ans, Taicha-Cloé Théodore. S'il y a un réchauffement climatique, c'est sûr que nos enfants vont vivre dans un monde pourri. Et ça, ce n'est pas l'*fun*. »

TRUDEAU APOSTROPHÉ

Plusieurs chefs politiques fédéraux et provinciaux ont été vus dans la manifestation, dont Justin Trudeau, Yves-François Blanchet et Manon Massé.

M. Trudeau s'est fait apostropher par des manifestants qui lui reprochaient l'achat par son gouvernement de l'oléoduc Trans-Mountain. « Pas de pipelines ! », lui a-t-on crié. Le chef libéral s'est contenté de les remercier de leur présence.

> **« Nous allons poursuivre la mobilisation jusqu'à ce qu'ils finissent par nous écouter. »**
>
> — La militante Greta Thunberg

La foule et M. Trudeau ont ensuite scandé « On avance pour la planète » en claquant des mains.

La présence de M. Trudeau n'a pas été appréciée par tous les manifestants. Des agents de sécurité ont même dû intervenir pour empêcher un individu de lui lancer des œufs.

Des journalistes de *La Presse canadienne* sur le terrain ont constaté un important déploiement policier : plusieurs agents étaient visibles, mais plusieurs autres se tenaient aussi discrètement en réserve sur les rues avoisinantes.

THUNBERG L'INVITÉE VEDETTE

La jeune militante écologiste suédoise Greta Thunberg s'est adressée à la foule à deux reprises : au début et à la fin de la manifestation. Après avoir souhaité un vaste mouvement de mobilisation pour accélérer la lutte contre les changements climatiques, elle a marché au deuxième rang en compagnie de jeunes des Premières Nations.

Elle portait une pancarte sur laquelle il était écrit en suédois « *Skolstrejk fur klimatet* » (grève scolaire pour le climat en suédois).

L'adolescente a prononcé un deuxième discours à la fin de la manifestation. Acclamée par la foule nombreuse et enthousiaste, elle a lancé, en parlant des centaines de milliers de manifestants : « Ça fait du bien n'est-ce pas ? »

Elle a plus tard proclamé en français en guise d'avertissement aux élites mondiales : « Le changement arrive, si vous l'aimez ou pas ».

La militante écologiste a rappelé la déception qu'elle a éprouvée à la suite du sommet de l'ONU sur le climat qui s'est déroulé la semaine dernière. Les dirigeants mondiaux « nous ont déçus avec leurs phrases vides et leurs plans insuffisants ».

Elle a rappelé l'importance de s'unir parce que les « dirigeants ne nous écoutent pas ».

« Nous avons été des millions à faire la grève, nous allons poursuivre la mobilisation jusqu'à ce qu'ils finissent par nous écouter », a-t-elle soutenu.

Avant le début de la manifestation, elle a échangé quelques mots avec le célèbre écologiste David Suzuki, au pied du mont Royal.

La jeune Suédoise s'était auparavant entretenue avec Justin Trudeau. Elle a dit ne pas vouloir personnaliser le débat et souhaite que tous les décideurs sur la planète se rendent compte de l'urgence climatique et écoutent ce que dit la science.

Après la manifestation, M^me^ Thunberg a reçu la clé de la ville des mains de la mairesse de Montréal, Valérie Plante, au cours d'une cérémonie à l'hôtel de ville.

« À Montréal, les jeunes étaient déjà très mobilisés, mais pouvoir compter sur la présence de Greta aujourd'hui a donné beaucoup d'espoir et d'énergie à ces jeunes — et moins jeunes », a souligné la mairesse, qui fait état de la plus grande manifestation de l'histoire de Montréal.

MARCHES POUR LE CLIMAT DANS LE MONDE

Des centaines de milliers d'élèves dans les rues

Associated Press

BERLIN — Des centaines de milliers d'élèves sont descendus dans les rues du monde vendredi pour participer à une deuxième vague de manifestations planétaires réclamant une action rapide contre les changements climatiques.

Les manifestations ont été inspirées par l'adolescente suédoise Greta Thunberg, qui s'est adressée cette semaine aux dirigeants du monde lors d'un sommet des Nations unies à New York.

Les rassemblements de vendredi ont débuté en Nouvelle-Zélande, où des jeunes ont défilé devant le Parlement à Wellington, donnant lieu à l'une des plus grandes manifestations jamais organisées dans la région. Les organisateurs ont été contraints de modifier leurs plans de sécurité pour accueillir la foule, alors que des milliers d'autres personnes ont marché à Auckland et dans d'autres régions du pays.

De l'autre côté de la planète, plus de 100 000 personnes se sont rassemblées dans la capitale italienne, Rome, où les manifestants ont brandi des pancartes avec des slogans tels que « Changer le système, pas le climat » ou simplement le mot « Avenir ».

Des marches ont eu lieu dans environ 180 endroits à travers l'Italie, y compris le centre financier du pays, Milan, où une bannière disait : « Comment osez-vous ! » — l'accusation que Mme Thunberg, 16 ans, a lancée aux dirigeants mondiaux lors de son discours à New York lundi. Le ministère italien de l'Éducation a assuré que les étudiants participant à l'événement ne seraient pas pénalisés pour leur absence à l'école.

Les écoliers de Dharmsala, en Inde, ont exprimé leurs craintes quant à l'impact du réchauffement climatique sur la jeune génération. L'Asie du Sud est fortement tributaire de l'eau des glaciers de l'Himalaya, menacés par le changement climatique.

À Berlin, des activistes du groupe Vendredis pour l'avenir ont bravé les pluies persistantes pour protester contre des mesures que le gouvernement allemand a récemment approuvées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du pays. Les experts disent que la proposition est loin de répondre à ce qui est nécessaire pour que le sixième plus grand émetteur du monde atteigne l'objectif de l'accord de Paris sur le climat.

L'acteur Javier Bardem s'est joint à des dizaines de jeunes à San Sebastian lors de l'une des multiples manifestations et rassemblements qui ont eu lieu vendredi matin en Espagne, avant les manifestations du soir dans les grandes villes. Elles devraient attirer une foule nombreuse, notamment à Madrid et à Barcelone.

M. Bardem était à San Sebastian pour promouvoir un documentaire sur lequel il travaille avec Greenpeace.

« La Nouvelle-Zélande est en tête du vendredi no 2 dans #WeekForFuture, a lancé Greta Thunberg sur Twitter. Bonne chance à tous ceux qui font la grève autour du monde. Le changement arrive ! ! »

Katherine Rivers, une étudiante universitaire de 18 ans de Wellington, a déclaré qu'il était formidable de voir des jeunes passer à l'action et prendre leurs responsabilités en marchant.

« Nous devons cesser de vanter les mérites de ceux qui gagnent de l'argent avec les changements climatiques. Les grandes compagnies pétrolières, l'industrie laitière, etc. a-t-elle déclaré. Et faire un changement pour l'avenir de ces enfants qui sont ici. »

Alors que des milliers d'élèves du secondaire ont choisi de s'absenter de l'école pour protester, de nombreux adultes ont également participé aux marches. L'une d'elles était Violet McIntosh, une grand-mère de trois enfants, âgée de 83 ans.

« Ce n'est pas de mon avenir qu'on s'inquiète », a déclaré Mme McIntosh. Elle a dit qu'il était temps que les politiciens écoutent des jeunes comme Greta Thunberg, qu'elle a décrite comme « incroyable ».

« Elle s'est démarquée toute seule pour commencer. Des millions de personnes la suivent à présent, a déclaré Mme McIntosh. Elle devrait être très fière d'elle-même. »

Aux Pays-Bas, où des milliers de personnes ont participé à une manifestation à La Haye, certains participants ont reconnu que faire en sorte que les politiciens agissent contre le réchauffement de la planète n'était qu'une partie de l'histoire.

« Il faut également mener une vie durable et apporter des changements pour rendre votre vie plus durable », a déclaré Beth Meadows, une étudiante à l'Université d'Utrecht.

Le porte-parole du gouvernement allemand, Steffen Seibert, a indiqué qu'un des plans du gouvernement était d'encourager les citoyens à changer de comportement.

Des marches ont eu lieu dans environ 180 endroits à travers l'Italie, y compris le centre financier du pays, Milan. — PHOTO AP

L'Asperger, le «super-pouvoir» de Greta?

JEAN-BENOIT LEGAULT
La Presse canadienne

Greta Thunberg — PHOTO AFP

MONTRÉAL — « Dans de bonnes circonstances, être différent est un super-pouvoir », a récemment répliqué à ses détracteurs la jeune militante écologiste Greta Thunberg.

La jeune femme est atteinte du syndrome d'Asperger, une forme d'autisme. Elle a servi cette riposte sur Twitter à ceux qui s'en prennent à elle en raison de sa façon de s'exprimer ou de ses expressions faciales particulières.

« C'est tout à fait représentatif de l'exclusion que peuvent vivre plusieurs personnes dans le spectre autistique, a commenté le docteur Baudouin Forgeot d'Arc, un psychiatre et chercheur du CHU Sainte-Justine qui s'intéresse aux interactions sociales des personnes autistes. Si on s'attend à une communication typique, on peut trouver que la communication est étrange, mais ça ne veut pas du tout dire que le message n'est pas cohérent, au contraire. Ce sont souvent des personnes qui sont très logiques dans leur raisonnement. »

Il n'est en effet pas rare d'entendre les détracteurs de Mme Thunberg évoquer son autisme, comme si cela permettait du même souffle de décrédibiliser son message — un peu comme cela se produit lors de fusillades et qu'on s'empresse de mentionner la personnalité « solitaire » et « asociale » du tireur pour expliquer la tragédie, au lieu d'examiner les véritables enjeux.

Et même s'il hésite à porter un jugement clinique sur une patiente qu'il ne connaît pas, la description que fait le docteur Forgeot d'Arc du syndrome d'Asperger suscite un écho immanquable quand on voit Greta Thunberg en pleine action.

« Le caractère très direct de la communication, le rejet de formes plus manipulatrices ou sophistiquées de communication et puis la passion très forte pour un domaine, et la capacité à devenir expert à un âge tout à fait inhabituel et de façon tout à faite inhabituelle, ça semble être des particularités qui ont l'air d'être présentes chez cette personne et qui sont assez centrales dans l'autisme en général et dans le syndrome d'Asperger en particulier », a-t-il dit.

EXPRESSIONS FACIALES ET REGARD

Les gens atteints d'un syndrome d'Asperger n'utiliseront pas nécessairement les expressions faciales ou le regard pour communiquer ou pour passer des messages, ajoute le docteur Forgeot d'Arc.

Ils ont aussi comme particularité d'être très focalisés dans les choses qu'ils aiment et d'être très intenses sur des sujets précis.

Leurs relations avec leur entourage seront souvent différentes des relations considérées « normales ». Les adolescents atteints de cette forme d'autisme, par exemple, pourront avoir moins d'intérêt pour les groupes que les adolescents typiques.

« Effectivement, elle dit les choses, et elle dit les choses de front, et on n'a pas l'impression que c'est pour provoquer les gens, ou pour manipuler les gens, mais plutôt qu'elle dit les choses comme ça parce qu'elle les pense comme ça et qu'elle les comprend comme ça. Il y a un caractère très direct dans la communication et peut-être moins sophistiqué », a analysé le docteur Forgeot d'Arc.

Mme Thunberg semble donc avoir des caractéristiques qu'on va retrouver dans le syndrome d'Asperger et ces caractéristiques-là semblent jouer un rôle important dans la façon dont elle se présente : la ténacité sur un sujet et le fait d'oser être très direct sans forcément tenir compte des conventions et des attentes, poursuit-il.

« Dans le caractère très direct [...] il y a aussi souvent un certain rejet, un certain dégoût pour le comportement manipulateur des autres, et dans le petit peu que j'ai entendu [d'elle], il y avait un peu ça : vous les politiciens, vous nous dites et vous ne faites pas, alors que les données sont claires, a-t-il dit. C'est quelqu'un qui peut être assez radical dans son jugement sur la façon dont les autres ne sont pas directs dans leurs communications. »

Est-ce que Greta Thunberg ferait ce qu'elle fait sans le syndrome d'Asperger ? Est-ce que, sans ce « super-pouvoir », une jeune femme de 16 ans trouverait le courage et la confiance en elle nécessaires pour sermonner vertement les leaders de la planète ?

Impossible à dire, prévient le docteur Forgeot d'Arc.

« C'est quelqu'un qui manifestement a de grandes capacités à parler, à savoir porter un message — Asperger ou pas, ce n'est pas le cas de tout le monde. Dire ce qui relève du syndrome d'Asperger ou pas là-dedans, j'ai l'impression que ça relève plus de la boule de cristal que de l'expertise psychiatrique », a-t-il conclu.

CENTRE MÈRE-ENFANT

L'ouverture promise en 2023

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Centre mère-enfant et la nouvelle urgence de l'Hôpital Fleurimont seront livrés à la fin de l'année 2023, a fait savoir vendredi la ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Danielle McCann. Les Estriens pourront donc mettre les pieds dans le nouveau bâtiment quelques mois plus tôt que prévu, puisque le dernier échéancier faisait état d'une livraison «au printemps 2024».

« Je tiens à rassurer la population de l'Estrie que nous allons réaliser ce projet dans les plus brefs délais possible. Si l'ancien gouvernement libéral n'avait pas procrastiné pendant des années, ce projet serait déjà en construction. Je rappelle que nos efforts de modernisation du réseau de la santé et des services sociaux doivent respecter la capacité de payer des Québécois. Notre priorité va à la qualité des soins et des services, et là-dessus, nous ne ferons aucun compromis », a déclaré la ministre dans un communiqué de presse.

L'engagement de la ministre McCann a provoqué un grand vent de soulagement vendredi, non seulement à la direction générale du CIUSSS de l'Estrie-CHUS mais aussi dans les équipes visées par le projet. Le bâtiment est attendu depuis longtemps. Les rebondissements et les revers dans le dossier ont été nombreux depuis 2004. « Nous sommes très heureux que l'échéancier soit confirmé et même devancé de quelques mois. Ça reflète l'engagement du gouvernement provincial et de la Société québécoise des infrastructures (SQI). Le projet va nous être livré, c'est ça qui compte pour nous aujourd'hui », a expliqué Robin-Marie Coleman, présidente-directrice générale adjointe (PDGA) du CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

En mai dernier, le MSSS avait demandé à la SQI de prendre « tous les moyens nécessaires pour réduire les délais annoncés et proposer un nouvel échéancier de réalisation optimisé ». Ainsi, des équipes d'ingénieurs et d'architectes ont été embauchées cet été pour finaliser les plans et devis. La SQI a donc confirmé vendredi que les nouvelles installations seront livrées à la fin de l'année 2023, devançant ainsi de quelques mois les échéanciers évoqués plus tôt cette année.

Dans ce contexte, il est possible de penser à une ouverture au public au printemps 2024. En effet, après la réception du bâtiment, de quatre à six mois seront nécessaires pour le déménagement de l'équipement et des équipes ainsi que les divers préparatifs.

Dès le mois de janvier, les équipes du CIUSSS vont commencer à préparer la transition entre l'hôpital actuel et le futur bâtiment, indique M^me^ Coleman.

EN ATTENDANT...

Les équipes médicales ont été nombreuses ces dernières années à faire des sorties médiatiques pour dénoncer la désuétude de certains départements, notamment la néonatalogie, les soins intensifs pédiatriques et la clinique externe de pédiatrie.

Le Centre mère-enfant et la nouvelle urgence devraient être livrés à la fin de 2023. — MAQUETTE FOURNIE PAR LE CIUSSS

En néonatalogie par exemple, il y a très peu d'intimité pour les petits patients et leurs familles qui vivent parfois des situations bien différentes.

« Nous avons fait des ateliers avec les équipes cliniques et les médecins cet été pour tenter de voir quels sont les besoins prioritaires, en attendant le nouveau bâtiment. Maintenant que nous avons une date pour la livraison, nous allons voir si c'est encore prioritaire ou non, et nous pourrons faire des travaux avec nos budgets de rénovations fonctionnelles. Les priorités seront décidées avec nos équipes, ça, c'est très important », assure Robin-Marie Coleman.

Cette dernière tient à souligner l'engagement de ses équipes tout au long de ces derniers mois. Personne n'a jamais baissé les bras, tous ont continué de croire au projet. « Les équipes sont restées centrées sur les besoins de la population pendant tout ce long cheminement », se réjouit-elle.

Cueillette d'Automne

5420338

Beurre de pommes

INGRÉDIENTS
- 2,7 kg (6 livres) de pommes (McIntosh ou Cortland)
- 1,25 L (4 tasses) d'eau
- 2 boîtes de sirop d'érable

PRÉPARATION
1. Enlever le cœur de la pomme, la peler et la couper en quatre morceaux.
2. Cuire pendant 30 minutes jusqu'à ce que les pommes ramollissent.
3. Réduire en purée.
4. Incorporer le sirop d'érable et faire bouillir à feu doux pendant 3 heures ou jusqu'à ce que la préparation épaississe et soit foncée. Brasser très régulièrement
5. Verser dans les pots et stériliser dans l'eau bouillante pendant 10 minutes, à partir du moment où l'eau bouille à nouveau.

Source : Pommes Qualité Québec

5414266

0016448

VAPOTAGE

Premier cas québécois de maladie respiratoire

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confirmé vendredi matin un premier cas au Québec d'une personne atteinte de maladie pulmonaire sévère associée au vapotage.

Il s'agit donc du deuxième cas de maladie pulmonaire sévère associé au vapotage au pays.

Les autorités médicales de London, en Ontario, avaient signalé, il y a une dizaine de jours, le cas d'un adolescent qui a souffert d'une maladie pulmonaire grave après avoir vapoté sur une base quotidienne.

Par voie de communiqué, le MSSS a tenu à rappeler que « le vapotage n'est pas sans risque et ses effets à long terme ne sont pas encore connus ».

Le ministère de la Santé demande aussi aux utilisateurs de ce type de produit de surveiller l'apparition de « symptômes de maladie pulmonaire, comme de la toux, un essoufflement ou une douleur thoracique » et de consulter un médecin sans tarder, au besoin.

Les autorités ont également demandé aux établissements du réseau de la santé de demeurer vigilants. D'ailleurs, « un processus de signalement des cas de maladie pulmonaire sévère potentiellement liés au vapotage est en déploiement », peut-on lire dans le communiqué du ministère.

« Les personnes qui ont des préoccupations relatives à leur santé doivent mentionner à leur professionnel de la santé si elles vapotent ou si elles ont déjà vapoté, de même que les dispositifs et substances utilisés », a souligné Horacio Arruda, directeur national de santé publique dans la missive envoyée aux médias.

Les responsables de la santé des États-Unis enquêtent sur des centaines de cas de problèmes respiratoires graves chez les personnes utilisant des appareils de vapotage. Ils ont enregistré jusqu'à maintenant 12 décès. Le gouverneur du Massachusetts a récemment déclaré une urgence de santé publique et ordonné l'interdiction de la vente des produits de vapotage dans l'État pour les quatre prochains mois.

« Je ne pense pas que c'est une façon efficace d'adresser ce qui se passe avec les maladies pulmonaires aiguës, a commenté le docteur Nicholas Chadi, un pédiatre spécialisé en médecine de l'adolescence et toxicomanie au CHU Sainte-Justine. Les produits qu'on croit être les coupables, ce ne sont pas les produits qui sont vendus nécessairement dans les magasins ou de façon légale. On soupçonne surtout des produits qui viennent du marché noir, pour la plupart des produits dérivés du cannabis qui contiendraient par exemple un produit chimique qui vient de la vitamine E et qui va être très nocif au niveau des poumons. »

Si on empêche tous les produits de vapotage et qu'on ferme tous les magasins, ajoute-t-il, il y a une possibilité que les gens se réorientent vers des produits non contrôlés et disponibles en ligne.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a d'ailleurs prévenu que « les produits de sources illégales ou non réglementées sont particulièrement à éviter étant donné qu'ils comportent des risques additionnels ».

« C'est un message de prudence qui doit aller au-delà de bannir les produits dans les magasins ou sur les sites web contrôlés », a dit le docteur Chadi.

Santé Canada avait récemment averti les vapoteurs de surveiller l'apparition de symptômes tels que la toux, l'essoufflement, la fatigue, la diarrhée, le vomissement et les douleurs à la poitrine et le ministère de la Santé et des Services sociaux avait également émis des mises en garde relatives aux risques de maladies pulmonaires sérieuses.

Il s'agit du deuxième cas de maladie pulmonaire sévère associé au vapotage au Canada. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

AVEC LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE

CHEZ MITSUBISHI GRANBY

MITSUBISHI MOTORS

BLITZ JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

Financement à 0% pendant 84 mois + 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

S-AWC Super Contrôle Intégral

Offert sur certains modèles RVR

OUTLANDER ES AWC 2019

FINANCEMENT À 0% PENDANT | 84 MOIS | Paiements aussi bas que 68$ /SEM. SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

Équipements :

/ Apple CarPlay/Android Auto / Sièges chauffants / Interface Bluetooth

S-AWC Super Contrôle Intégral

Offert de série sur le Eclipse Cross

ECLIPSE CROSS ES S-AWC 2019

FINANCEMENT À 0% PENDANT | 84 MOIS | Paiements aussi bas que 82$ /SEM. SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

Équipements :

/ Performances et maniabilité supérieures grâce au Super Contrôle Intégral (S-AWC)
/ Apple CarPlay/Android Auto / Sièges chauffants / Jantes en alliage 18 po

S-AWC Super Contrôle Intégral

Offert sur certains modèles Outlander

OUTLANDER ES AWC 2019

FINANCEMENT À 0% PENDANT | 84 MOIS | Paiements aussi bas que 86$ /SEM. SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

Équipements :

/ Contrôle Intégral (AWC) / Apple CarPlay/Android Auto / Sièges chauffants

10 ANS 160 000 KM** GARANTIE LIMITÉE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

MITSUBISHI DE GRANBY

1332, RUE PRINCIPALE • 1 888 774-7171 • WWW.GRANBYMITSUBISHI.CA

Financement à l'achat à 0 % avec les Services financiers Mitsubishi Motors sur approbation de crédit jusqu'au 30 septembre 2019 pendant jusqu'à 84/84/84/60 mois à l'achat de certains nouveaux RVR 2019/Eclipse Cross 2019/Outlander 2019/Outlander PHEV 2019 (les termes peuvent varier selon le modèle, voir un concessionnaire pour les détails) chez les détaillants participants. Exemple de financement représentatif : modèle RVR ES FWD 2019 avec un PDSF de 22 998 $ et au prix de vente de 25 017 $, équivaut à 182 versements aux deux semaines de 126 $. 25 017 $ prix au detail, acompte de 1 995 $. Visitez un concessionnaire participant pour tous les détails. Une remise en argent standard de 5 000 $/4 000 $/4 000 $ est offerte aux clients louant ou achetant avec financement certains Outlander 2019/RVR 2019/Eclipse Cross 2019 (les montants variant selon les modèles, détails chez votre concessionnaire), par l'entremise des Services financiers Mitsubishi Motors pour une location ou un emprunt à taux standard sur certains modèles entre le 4 septembre 2019 et le 30 septembre 2019. Chez les détaillants participants seulement. Détails chez votre concessionnaire.

0012945

0014599

Selon la GRC, Bryer Schmegelsky et Kam McLeod, âgés respectivement de 18 et de 19 ans, n'ont exprimé aucun remords pour les trois meurtres. — PHOTO RELAYÉE PAR L'AGENCE FRANCE-PRESSE

MEURTRES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Les crimes avoués avant le pacte de suicide

La Presse canadienne

SURREY, C.-B. — Les deux jeunes hommes qui ont fait l'objet d'une vaste chasse à l'homme à l'échelle nationale l'été dernier ont avoué avoir tué trois personnes dans le nord de la Colombie-Britannique dans plusieurs vidéos filmées avant qu'ils ne se tuent dans un pacte de suicide, a indiqué la Gendarmerie royale du Canada (GRC), vendredi.

Selon la GRC, Bryer Schmegelsky et Kam McLeod, âgés respectivement de 18 et de 19 ans, n'ont exprimé aucun remords pour les trois meurtres. Les vidéos ne révèlent rien sur leurs motifs et ne donnent aucune précision.

Les deux hommes avaient été retrouvés sans vie dans le nord du Manitoba après une longue chasse à l'homme dans plusieurs provinces.

Avant leur mort, ils avaient été formellement accusés du meurtre de Leonard Dyck, un professeur de botanique de l'Université de la Colombie-Britannique. Ils étaient aussi recherchés à titre de principaux suspects pour le meurtre d'une touriste américaine, Chynna Deese, et de son compagnon australien Lucas Fowler.

La GRC a publié vendredi un nouvel aperçu de l'enquête sur les homicides commis à Fort Nelson et à Dease Lake. On y apprend que la police a découvert un appareil photo numérique appartenant à M. Dyck près des corps des deux suspects.

L'appareil contenait trois photographies et six vidéos. Dans l'une d'entre elles, les deux hommes annoncent leur intention de tuer d'autres personnes et disent qu'ils s'attendent à être morts dans une semaine.

La police croit que Kam McLeod « a tiré sur Bryer Schmegelsky avant de se tirer lui-même une balle pour cimenter un pacte de suicide ». Les deux armes retrouvées près de leur corps sont celles qui ont servi pour les trois meurtres.

0011169

Le placement publicitaire de la présente campagne s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et de la réglementation relative. Les journaux assujettis sont tenus de contribuer en espaces publicitaires à leur juste part.

0013066

GRANDE-BRETAGNE

Boris Johnson mis en cause pour un possible conflit d'intérêts

Agence France-Presse

LONDRES — Le premier ministre britannique Boris Johnson est mis en cause pour un possible conflit d'intérêts lorsqu'il était maire de Londres, en raison de ses liens avec une femme d'affaires qui a pu bénéficier de financements publics, affaire qui pourrait déboucher sur l'ouverture d'une enquête pénale contre lui.

Selon le *Sunday Times*, Jennifer Arcuri, ancienne mannequin américaine devenue femme d'affaires, aurait touché au total 126 000 livres sterling (environ 205 200 $ CAN) d'argent public et a pu bénéficier d'un accès privilégié à des missions officielles grâce à ses liens avec Boris Johnson.

Le premier ministre britannique, qui a essuyé depuis son arrivée au pouvoir fin juillet plusieurs revers cuisants de la part du Parlement comme de la justice face à sa volonté de réaliser coûte que coûte le Brexit au 31 octobre, était maire de Londres de 2008 à 2016.

À la suite de la révélation de cette affaire, l'administration régionale du grand Londres a saisi le service compétent en la matière — l'Independent Office for Police Conduct (IOPC) — afin qu'il évalue s'il y a lieu d'ouvrir une enquête pénale contre l'ancien maire de Londres, a-t-elle annoncé vendredi dans un communiqué.

Il apparaîtrait que, grâce à ses liens d'amitié avec Boris Johnson, Jennifer Arcuri a pu participer à des missions commerciales et bénéficier de contrats de *sponsoring* dont elle et ses sociétés n'auraient pas pu bénéficier autrement, selon le texte.

En cause, un contrat de *sponsoring* en 2013 pour un montant de 10 000 livres sterling (16 300 $ CAN) et un autre de 1500 livres sterling (2400 $ CAN) en 2014 dont a bénéficié la société de M^me^ Arcuri, Innotech. Elle avait également pu avoir accès à des événements à Singapour ou en Malaisie, ou encore à New York.

Selon le *Sunday Times*, Jennifer Arcuri aurait également reçu 15 000 livres sterling (24 400 $ CAN) de fonds gouvernementaux en 2014 dans le cadre d'un programme destiné à encourager les entrepreneurs étrangers à monter des sociétés au Royaume-Uni et réussi à décrocher 10 0000 livres sterling (162 900 $) cette année de fonds destinés aux entreprises britanniques, alors qu'elle s'est réimplantée aux États-Unis. Cette dernière somme a depuis été gelée par le gouvernement.

Boris Johnson comme Jennifer Arcuri ont contesté toute irrégularité.

Le premier ministre britannique Boris Johnson est mis en cause pour un possible conflit d'intérêts lorsqu'il était maire de Londres, en raison de ses liens avec une femme d'affaires qui a pu bénéficier de financements publics. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Procédure de destitution de Trump: les démocrates envoient leurs premières injonctions

Les parlementaires démocrates ont sommé vendredi le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo de leur livrer des documents nécessaires à leur enquête sur Donald Trump, manifestant leur volonté d'aller vite avec l'explosive procédure de destitution engagée contre le président républicain.

Soulignant agir « avec célérité et de concert », trois commissions de la Chambre des représentants ont envoyé une injonction formelle au secrétaire d'État. Ne pas s'y plier « constituerait une entrave à l'enquête du Congrès », lui rappellent-ils dans un courrier.

En parallèle, les élus démocrates à la tête de ces commissions ont déjà fixé les dates pour entendre cinq hauts diplomates, susceptibles de leur fournir des informations sur le scandale ukrainien dans lequel Donald Trump est englué. « Il ne faut pas que ça traîne », avait auparavant déclaré la chef des démocrates au Congrès Nancy Pelosi qui, après avoir tempéré pendant des mois les ardeurs de l'aile gauche du parti, a créé la surprise mardi en décidant d'initier une procédure de destitution de Donald Trump.

Si la démarche a peu de chances d'aboutir pour cause de majorité républicaine au Sénat, elle jette une ombre sur sa campagne de réélection et augure de luttes acharnées jusqu'au scrutin de 2020.

Donald Trump « ne nous a pas laissé le choix », a assuré vendredi la leader démocrate pour expliquer son changement de position: il a « trahi son serment, mis en péril la sécurité nationale et l'intégrité des élections », a-t-elle assuré.

Les démocrates lui reprochent d'avoir demandé, à son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky, lors d'une conversation téléphonique il y a deux mois, d'enquêter sur l'ancien vice-président Joe Biden, bien placé pour porter les couleurs démocrates en 2020. Cet échange était « parfait », « tout à fait légal », « il n'aurait pas pu être plus honorable », a martelé Donald Trump sur Twitter.

Ses ennuis sont dus à un membre de la communauté du renseignement qui, à la mi-août, avait notifié à sa hiérarchie ses inquiétudes sur la teneur de l'appel avec Kiev.

AGENCE FRANCE-PRESSE

0016660

ÉCOLE CORANIQUE AU NIGERIA

Plus de 300 jeunes torturés et violés

Agence France-Presse

KADUNA — Le Nigeria a découvert avec effroi vendredi l'existence d'une école coranique à Kaduna (nord), où plus de 300 jeunes, dont de nombreux mineurs, étaient victimes de torture et de viol, avant d'être secourus par la police.

Lors d'une descente menée jeudi soir dans une maison du quartier de Rigasa, la police de Kaduna a découvert plus de 300 élèves et étudiants de « nationalités différentes » enfermés et enchaînés dans ce que les médias appellent désormais « la maison de l'horreur ».

Les responsables de l'établissement les faisaient vivre dans « des conditions inhumaines et dégradantes sous couvert de leur apprendre le Coran et de les redresser » pédagogiquement, a expliqué à l'*AFP* le porte-parole de la police de l'État de Kaduna, Yakubu Sabo.

Le propriétaire de l'établissement et ses six assistants ont été arrêtés, a-t-il précisé.

« Nous avons trouvé une centaine d'étudiants, dont des enfants de neuf ans à peine, enchaînés dans une petite pièce, dans le but de les corriger et de les responsabiliser », a déclaré M. Sabo.

« Les victimes ont été maltraitées. Certaines d'entre elles ont déclaré avoir été violées par leurs professeurs », a déclaré M. Sabo.

La police a également trouvé une « chambre de torture », où des élèves étaient suspendus à des chaînes et battus lorsque les enseignants estimaient qu'ils avaient commis une faute.

Le raid policier a été lancé à la suite de plaintes répétées de voisins qui se doutaient que quelque chose d'anormal se passait à l'intérieur de l'école.

« Les victimes étaient de nationalités différentes et deux d'entre elles ont déclaré lors de leur interrogatoire qu'elles avaient été amenées par leurs parents du Burkina Faso », a ajouté le porte-parole.

Sur les photos, les enfants présentent des cicatrices visiblement causées par des coups de fouet, un autre aux pieds enchaînés à des barres de fer, et une foule de jeunes garçons entassés dans une cour insalubre.

Les enfants secourus aux visages émaciés sont montés par dizaines dans des minibus pour être conduits dans un stade municipal avec leurs affaires personnelles puis dans un camp près de l'aéroport, ont indiqué des sources locales à l'*AFP*.

La police doit encore procéder à des vérifications et établir leurs identités afin de retrouver et prévenir leurs proches.

« MAISONS DE CORRECTION »

L'école, ouverte il y a une dizaine d'années, hébergeait des étudiants amenés par leur famille pour leur apprendre le Coran, mais surtout remettre dans le droit chemin ceux considérés comme des petits délinquants, ou consommateurs de drogues.

« Ici, ils gardent les *dealers* de drogues, les voleurs, les homosexuels, toutes sortes de gens », a confié à l'*AFP* Abdallah Hamza, l'une des victimes.

« Ceux qu'ils surprenaient en train d'essayer de s'enfuir, étaient suspendus par des chaînes. »

Le nord du Nigeria, majoritairement musulman, accueille un grand nombre de « maisons de correction » plus ou moins formelles dispensant un enseignement religieux strict, en l'absence de structures publiques à même de prendre en charge les jeunes livrés à eux-mêmes.

Lors d'une descente menée jeudi soir, la police de Kaduna a découvert plus de 300 élèves et étudiants de « nationalités différentes » enfermés et enchaînés dans ce que les médias appellent désormais « la maison de l'horreur ». — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Sur la chaîne de télévision privée Channels, l'un des responsables présumés de l'école, a insisté sur le fait que l'école avait uniquement vocation à enseigner le Coran et que ceux qui étaient enchaînés étaient les « têtus qui avaient tenté de s'enfuir ».

MÉDICAMENTS

Entente confidentielle entre la RAMQ et Shoppers Drug Mart

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Shoppers Drug Mart, qui exploite la bannière Pharmaprix au Québec, a accepté de verser 20,2 millions $ à la Régie de l'assurance-maladie du Québec dans le cadre d'une entente confidentielle qui est intervenue entre les parties.

La RAMQ a diffusé un communiqué pour en faire l'annonce, vendredi, mais s'est refusée à donner plus de commentaires, puisque les détails de l'entente demeurent confidentiels.

La somme de 20,2 millions $ sert de compensation pour les montants qui étaient réclamés.

La RAMQ explique toutefois, dans son communiqué, que la somme de 20,2 millions $ est versée par Shoppers Drug Mart « sans admission de responsabilité » et afin d'« éviter de longues démarches judiciaires ».

Cette entente fait suite à une enquête qui avait été amorcée en 2013 par la RAMQ visant le grossiste en médicaments Shoppers Drug Mart ainsi que les pharmaciens faisant affaire sous la bannière Pharmaprix. L'enquête portait sur de possibles avantages accordés ou reçus par Shoppers Drug Mart en lien avec l'achat et la vente de médicaments.

C'est la Régie de l'assurance-maladie qui administre le régime d'assurance médicaments public du Québec. Et, dans le cadre d'une « saine gestion de ce régime », explique-t-elle, elle doit faire des enquêtes, des inspections et des vérifications.

Et ces mesures de contrôle peuvent être exercées à l'égard des pharmacies, des fabricants, des grossistes et des intermédiaires.

— PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD Shefford 1792

Inspecteur municipal (2e concours)

La Municipalité du Canton de Shefford est à la recherche d'un inspecteur municipal. Agissant sous l'autorité du directeur du Service d'urbanisme et d'environnement, l'inspecteur municipal assure le contrôle et l'application des règlements d'urbanisme (délivrance des différents permis et certificats, inspection, etc.) et des autres activités réglementées par la Municipalité (nuisances, chiens, numérotation des immeubles, salubrité des immeubles, etc.).

Ce défi vous intéresse? Pour consulter la description complète de l'offre d'emploi, rendez-vous sur le site cantonshefford.qc.ca, **à l'onglet « LA MUNICIPALITÉ »**, puis au **sous-onglet « Emplois »**.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature à monsieur Gabriel Auger, directeur du Service d'urbanisme et d'environnement du Canton de Shefford, par courriel à auger.gabriel@cantonshefford.qc.ca ou par courrier, à son attention, au 245, chemin Picard, Shefford QC J2M 1J2, **au plus tard le 22 octobre 2019**.

Le Canton de Shefford est une municipalité située à proximité de centres urbains, dans la MRC de La Haute-Yamaska. Ayant en son coeur le mont Shefford, elle offre un milieu de vie en harmonie avec la nature et une qualité de vie pour ses citoyens et employés.

0016266

NOTRE ÉQUIPE A BESOIN DE TOI!

AGRO CENTRE TECHNOVA INC.

POSTE PERMANENT
CAMIONNEUR CLASSE 1

Transport local
Anglais un atout

RÉMUNÉRATION SUPÉRIEURE
- AVANTAGES SOCIAUX
- ASSURANCE COLLECTIVE
- FOND DE PENSION

TRANSPORTS DIVERSIFIÉS :
- SEMI-REMORQUE
- DOMPEUR
- CITERNE

Envoyez votre C.V. à **Agrocentre Technova inc.**
2710, route 235, Saint-Pie (Québec) J0H 1W0
ou communiquer directement avec
Martin Allard au **450 772-2475** ou par courriel **martin.allard@agrotechnova.com**

MANQUE PAS TA CHANCE!

0016451

AMBASSADEUR de la semaine

laVoixdel'Est

CETTE SEMAINE

JEAN-LUC FILLION de Granby remporte 2 billets pour le spectacle de Michel Barrette à la Maison de la culture de Waterloo (25 octobre)

Déjà plus de **1350** MEMBRES et AMBASSADEURS

Plus de détails sur laVoixdelest.ca

laVoixdel'Est
#lavoixdelestcontinue
Merci

0015747

IBM

TECHNICIEN EN GÉNIE INDUSTRIEL CHEF D'ÉQUIPE

IBM Canada ltée est une entreprise de premier plan qui mise grandement sur la qualité de ses employés. Vous souhaitez apprendre et vous perfectionner sans cesse dans un domaine de haute-technologie?

Nous sommes présentement à la recherche de 3 chefs d'équipe (postes permanents) pour notre usine de fabrication à Bromont.

IBM OFFRE
- Un environnement de travail sécuritaire, propre et climatisé;
- De la formation sur les méthodes de résolution de problèmes dans un environnement Lean;
- De plus, après 3 mois de probation, vous aurez droit à des avantages sociaux compétitifs, un régime de retraite, 3 semaines de vacances par années, etc.

RESPONSABILITÉS

En tant que chef d'équipe vous aurez comme principales responsabilités : Planifier, organiser et optimiser les ressources disponibles de façon à rencontrer le plan de production, mener des activités d'amélioration continue et agir comme coach auprès des opérateurs.

COMPÉTENCE APTITUDES RECHERCHÉES
- DEC en génie industriel;
- Disponible pour le quart de travail de nuit;
- Attitude positive et constructive face aux changements.

ATOUT

Avoir de l'expérience à titre de chef d'équipe dans une entreprise manufacturière.

Pour toute information supplémentaire concernant le poste, consultez Jobboom.

ENVOYEZ VOTRE CV DIRECTEMENT PAR COURRIEL À RHBROMONT@CA.IBM.COM

0016105

Top BEDDING 60 Litbec inc.

Notre site d'Ange-Gardien a besoin de
2 MÉCANICIEN(E)S DE CAMIONS/REMORQUES

VENEZ NOUS RENCONTRER!
Du Lundi au vendredi de 8 h à 17 h
150, rue Laguë
Ange-Gardien
J0L 1E0
Tél.: 1.800.463.8240, poste 229
rh@top-bedding.com
Téléc.: 450.293.1439

HORAIRE
40 heures (en 4 ou 5 jours, négociable)

EXIGENCES
- DEP en mécanique ou expérience équivalente
- Carte PEP, un atout (formation payée si vous ne l'avez pas)

CONDITIONS D'EMPLOI
- Salaire selon expérience
- Allocation pour outils
- Assurance collective et REER
- Des collègues de travail remarquables et bien plus!

0016043

LITHIUM

Fitzgibbon ne baisse pas les bras

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Même après avoir bénéficié de dizaines de millions de dollars d'argent public, la filière du lithium n'a pas livré la marchandise, reconnaît le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, qui refuse de baisser les bras.

Alors que l'entreprise Nemaska Lithium, dans laquelle Québec a injecté 130 millions $, a notamment été confrontée à d'importants dépassements de coûts dans le cadre de son projet de mine et d'usine de transformation de lithium, North American Lithium, qui souhaitait exploiter un gisement à La Corne en Abitibi, est actuellement à l'abri de ses créanciers.

Cette minière doit près de 100 millions $ à l'État, qui avait acquis pour 4,5 millions $ d'actions.

« Je pense qu'on doit, comme gouvernement, contrôler comment le lithium est extrait, converti et à qui on va le vendre », a expliqué M. Fitzgibbon, vendredi, en marge d'une allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM).

Alors que plusieurs dizaines de milliers de personnes marchaient pour le climat dans les rues du centre-ville de Montréal, le ministre, devant quelque 1300 personnes, a abordé, pendant plusieurs minutes, la question des changements climatiques.

Selon M. Fitzgibbon, une partie de la solution passe par l'électrification des transports, principalement les véhicules électriques, qui sont propulsés par des batteries au lithium-ion.

L'an dernier, un rapport publié par la banque américaine Morgan Stanley brossait un portrait plutôt négatif du marché, qui serait éventuellement saturé par l'offre croissante, affectant ainsi les projets de moins grande envergure, comme ceux au Québec.

Le ministre a toutefois préféré citer une étude de KPMG réalisée pour le compte de Propulsion Québec suggérant que le nombre de véhicules électriques vendus en 2030 sera entre 17 et 26 fois plus important qu'aujourd'hui.

« Toutes les batteries [pour les véhicules] vont avoir du lithium, a dit M. Fitzgibbon. Je pense que le lithium est protégé en tant que source importante pour la création des batteries. Selon les projections du rapport de KPMG [...] il va manquer de lithium. »

Ainsi, une stratégie québécoise de développement de la filière de batteries lithium-ion est en préparation chez Investissement Québec et sera dévoilée au cours de l'automne.

Cela n'empêche pas des projets comme ceux de Nemaska Lithium et North American Lithium d'être « dans le trouble », a ajouté le ministre, qui estime cependant que le Québec doit continuer d'apprivoiser le marché.

Toujours en train de négocier avec un nouvel investisseur, Nemaska Lithium est impliquée dans un litige judiciaire avec des créanciers obligataires puisqu'elle souhaite rembourser ces derniers, ce qui mettrait ainsi fin à leur contrat.

Dans le cadre de son discours, M. Fitzgibbon a également annoncé une enveloppe de 80 millions $ pour épauler les projets de « technologies propres », qui incluent « les nouveaux carburants », comme du gaz naturel et d'autres biocarburants.

« Pour moi, l'important, c'est que le gouvernement est prêt à mettre de l'argent dans nos entreprises québécoises qui veulent innover », a répondu le ministre, lorsqu'interrogé quant à savoir si cette mesure constituait du saupoudrage.

Une somme de 40 millions $ sera allouée au développement de technologies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), comme l'électrification, la captation du carbone, le recyclage du plastique et les nouveaux carburants - ce qui comprend le gaz naturel.

De plus, au cours des prochaines semaines, Québec déploiera deux appels de projets d'environ 40 millions $.

Le premier volet, auquel le gouvernement Legault compte allouer 34 millions $, concerne l'acquisition ainsi que la commercialisation d'équipements, de procédés et de technologies propres dans le but de réduire les émissions de GES des compagnies québécoises.

Pour chaque projet retenu, l'aide financière non remboursable pourra couvrir jusqu'à la moitié des dépenses admissibles et devrait osciller entre 200 000 $ et 10 millions $.

Dans le cadre de l'autre appel de projets, Québec consacrera également 5,5 millions $ afin de faciliter le développement de projets visant à réduire les émissions dans les secteurs agricole et agroalimentaire.

«Je pense qu'on doit, comme gouvernement, contrôler comment le lithium est extrait, converti et à qui on va le vendre», a expliqué le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, en marge d'une allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. — PHOTO LA PRESSE

mrc
La Haute-Yamaska
Prospère de nature

Vous aimez les défis?
Vous voyez des projets d'aménagement dans toutes les villes que vous visitez?
Vous avez un esprit de synthèse et savez faire ressortir les éléments importants parmi une mer de données techniques?

La MRC de La Haute-Yamaska est à la recherche de quelqu'un comme vous!

Regroupant 8 municipalités, dont Granby sur un territoire de 649 km² et avec une population de 90 000 habitants, La Haute-Yamaska est une municipalité régionale de comté dynamique et proactive où il fait bon vivre. En rejoignant notre équipe de plus de 30 employés multidisciplinaires, vous contribuez à façonner le Québec de demain et à trouver des solutions créatives pour répondre aux grands enjeux d'aménagement d'aujourd'hui.

Le poste à combler est le suivant :

COORDONNATEUR À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le titulaire de ce poste agit à titre de personne-ressource en matière de planification du territoire. Il effectue et coordonne toute tâche relative aux pouvoirs et responsabilités dévolus à la MRC en matière d'aménagement et de développement du territoire.

Pour obtenir une description plus complète de l'emploi, connaître nos conditions de travail avantageuses, ainsi que pour transmettre votre candidature, veuillez consulter le site Web de la MRC au www.haute-yamaska.ca, sous l'onglet « La MRC ».

La MRC offre des chances d'emploi égales à tous.

0016690

Granby
Ville rayonnante

LA VILLE DE GRANBY RECRUTE : joignez-vous à une équipe dynamique dans le domaine municipal. Nous sommes à la recherche de :

Peintre débosseleuse ou peintre débosseleur
Service des travaux publics
Poste régulier – Temps plein
Concours 1972

Bibliothécaire – développement des collections, animation et promotion
Bibliothèque Paul-O.-Trépanier
Service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire
Poste temporaire – Temps plein
Concours 1967

Technicienne ou technicien juridique et analyste
Services juridiques
Poste permanent – Temps plein
Concours 1978

Secrétaire à la bibliothèque
Bibliothèque Paul-O.-Trépanier
Service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire
Poste temporaire – Temps plein
Concours 1868

Technicienne ou technicien en urbanisme – niveau 3
Service de la planification et de la gestion du territoire
Division des permis et inspections/gestion des plaintes et requêtes
Poste contractuel – Temps plein
Concours 1974

Veuillez consulter le site Web granby.ca pour obtenir plus de renseignements quant aux exigences de ce poste, et au processus de mise en candidature.

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

0016610

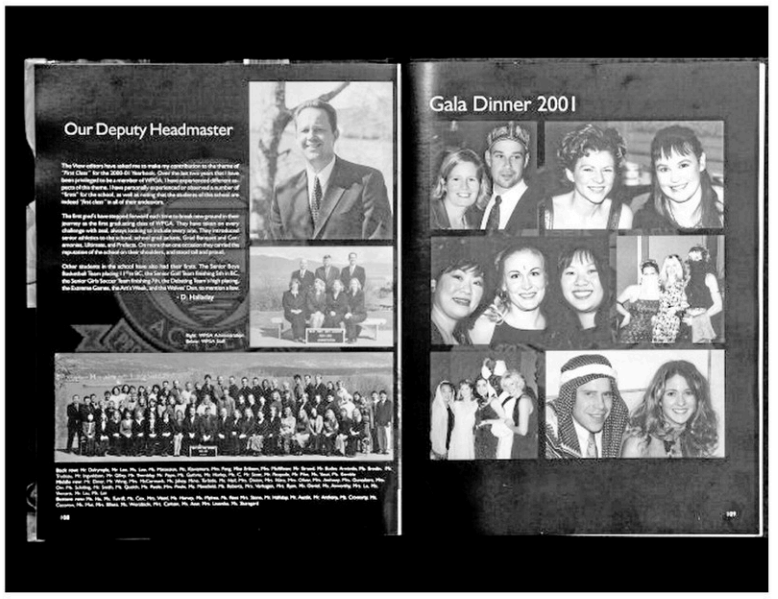

Michael Adamson déclare que sa décision d'envoyer à un journaliste du magazine *Time* l'album de finissants de 2001 contenant la photo de Justin Trudeau était «motivée uniquement par la conviction que la population canadienne avait le droit de la voir». — PHOTO LA PRESSE

L'homme qui a dévoilé le « brownface » de Trudeau se défend

CHRISTIAN PAAS-LANG
La Presse canadienne

OTTAWA — L'homme qui a exhumé du passé la photo montrant Justin Trudeau portant un « brownface » lors d'un bal « Mille et une nuits », il y a 18 ans, est sorti de son mutisme, vendredi, pour assurer qu'il avait agi dans l'intérêt public.

Dans un communiqué publié vendredi après-midi, Michael Adamson déclare que sa décision d'envoyer à un journaliste du magazine Time l'album de finissants de 2001 contenant la photo de M. Trudeau était « motivée uniquement par la conviction que la population canadienne avait le droit de la voir ».

M. Adamson ajoute qu'il n'a jamais été membre d'un parti politique et qu'il n'a reçu aucune somme d'argent pour avoir fourni la photo au magazine américain.

La photo de M. Trudeau déguisé en Aladin — le visage, les mains et le cou recouverts de maquillage sombre, et portant un turban et une tunique arabes — avait été prise lors d'un dîner de gala thématique à l'académie West Point Grey, une école privée de Vancouver où il enseignait.

Le *Time* a publié la photo une semaine après le début officiel de la campagne électorale fédérale. Le magazine décrivait alors M. Adamson comme un homme d'affaires de Vancouver faisant « partie de la communauté de l'académie West Point Grey ».

Dans son communiqué, M. Adamson soutient qu'il avait entendu des rumeurs au sujet de cette photo dans la communauté de l'école privée et qu'il avait pu obtenir une copie de l'album de finissants pour la soumettre à un journaliste du *Time*.

La controverse entourant ce « brownface » s'est accentuée lorsque M. Trudeau a admis qu'il avait déjà arboré une autre fois un « blackface » lorsqu'il était étudiant au collège Brébeuf. De nouvelles images sont toutefois apparues par la suite, ce qui a fait dérailler la campagne électorale le 18 septembre et dans les jours qui ont suivi.

Mais pendant tout ce débat, certains se demandaient comment la photo initiale avait pu échapper aux journalistes et aux politiciens canadiens et se retrouver dans un magazine américain. Or, M. Adamson était impossible à joindre — jusqu'à ce qu'il publie un communiqué vendredi, dans lequel il demande d'ailleurs que l'on respecte maintenant sa vie privée et celle de ses proches.

Le *Globe and Mail* avait révélé que M. Adamson, impliqué dans une société d'exportation, était un donateur régulier à des écoles privées et d'autres causes à Vancouver. Le quotidien écrivait aussi que le fils de M. Adamson avait connu à l'Université Cornell un étudiant qui est aujourd'hui journaliste au *Time*. M. Adamson a d'ailleurs déjà fait un don à cette prestigieuse université américaine.

PLUSIEURS DE CES PRODUITS CONTIENNENT DE LA NICOTINE.
La nicotine crée une dépendance et son usage est risqué pour la santé des enfants, des adolescents, des femmes enceintes et des fœtus.
jarrete.qc.ca
Le ministre de la Santé et des Services sociaux
Québec

vype
LA TROUSSE DE DÉPART
ePOD

UNE CHARGE QUI DURE TOUTE LA JOURNÉE*
S'ACTIVE AUTOMATIQUEMENT À CHAQUE BOUFFÉE
ENVIRON 275 BOUFFÉES PAR CARTOUCHE
* Durée de charge de la batterie basée sur un usage typique.

CONTIENT UNE CARTOUCHE vPRO MANGUE SUPRÊME AU TAUX DE NICOTINE DE 5% PAR POIDS
CARTOUCHES ePOD DISPONIBLES EN 2 NIVEAUX DE NICOTINE (3% et 5% par poids) ET 5 SAVEURS INTENSES

MAINTENANT EN VENTE CHEZ LES DÉTAILLANTS, STATIONS-SERVICE ET ÉPICERIES PARTICIPANTS.

Les produits Vype peuvent être nocifs pour la santé et contiennent de la nicotine qui crée une dépendance. **LES PRODUITS VYPE NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS PAR :** Des personnes qui ne sont pas des adultes; des personnes qui n'ont pas l'âge légal requis pour acheter un produit de vapotage; des personnes allergiques/sensibles à la nicotine; des femmes enceintes ou qui allaitent; des personnes qui ont été avisées d'éviter l'usage du tabac ou de la nicotine pour des raisons médicales; des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou qui ont un manque d'expérience ou de connaissances, à moins d'être supervisées ou d'avoir obtenu des directives sur l'utilisation de ces produits de la part d'une personne responsable de leur sécurité; et des personnes atteintes de problèmes cardiaques, d'hypertension sévère ou de diabète. Tenir les produits Vype hors de la portée des enfants.

0016156

ATTAQUE À TORONTO

« J'ai accompli ma mission », a déclaré Alek Minassian

LIAM CASEY
La Presse canadienne

TORONTO — Quelques heures après avoir conduit une fourgonnette louée sur un trottoir achalandé de Toronto tuant 10 personnes et en blessant 16 autres, Alek Minassian s'est décrit à la police comme étant un puceau de 25 ans qui cherchait à se venger après avoir été rejeté sexuellement et ridiculisé par les femmes pendant des années.

En entretien, Alek Minassian parle de sa solitude et raconte qu'il cherchait des amis sur les plateformes de médias sociaux et les forums en ligne tels que Reddit et 4Chan. Il explique en détail comment des gens comme lui pourraient prendre le pouvoir en tuant des «hommes alpha». — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Il a raconté qu'il avait été « anéanti », alors qu'il était étudiant, lorsqu'il a invité une femme à sortir avec lui et qu'elle a refusé. Mais la déception s'est transformée en colère lors d'une fête d'Halloween à l'université, en 2013.

« Je suis entré et j'ai tenté de socialiser avec des filles. Cependant, elles se sont toutes moquées de moi et se sont accrochées aux bras des gros gars », a déclaré Alek Minassian au détective Rob Thomas, de Richmond Hill, en Ontario, lors d'un entretien de quatre heures dans un commissariat de police du nord de Toronto.

« J'étais en colère de les voir donner leur amour et leur affection à des brutes odieuses », a-t-il ajouté.

La transcription et la vidéo de l'interrogatoire de police ont été rendues publiques vendredi à la suite d'une action en justice intentée par plusieurs médias, dont *La Presse canadienne*, pour faire lever l'interdiction de publication.

Alek Minassian, qui a maintenant 26 ans, doit faire face à un procès devant juge en février 2020 sous 10 chefs de meurtre au premier degré et 16 chefs de tentative de meurtre. Son état d'esprit au moment des faits devrait être la question centrale du procès.

L'incident du 23 avril 2018 — souvent appelé l'attaque à la fourgonnette de la rue Yonge — a fait les manchettes internationales et a déclenché une conversation publique sur le soi-disant « mouvement incel », une sous-culture internet marginale qui attire les hommes qui sont involontairement célibataires.

C'est dans les entrailles d'internet qu'Alek Minassian a déclaré avoir découvert des hommes partageant les mêmes idées et qui détestent les femmes, y compris deux Américains qui ont ensuite commis des meurtres de masse.

En tant qu'incel, il se voyait au bas de l'échelle de la société et, un jour de printemps, il a décidé de faire quelque chose.

« Je me suis dit que ça y était, c'était le jour de la vengeance », a raconté calmement Alek Minassian. « Je conduisais sur Yonge parce que je savais que ce serait une zone très fréquentée et dès que j'ai vu les piétons, j'ai juste décidé d'y aller. »

Au début de l'entretien, le détective Thomas, un enquêteur principal de l'unité des crimes sexuels de la police de Toronto, entre dans la pièce, tend une bouteille d'eau à Alek Minassian, puis lui serre la main.

« Tu as probablement eu de meilleurs jours que ça, je suppose, hein ? », lui dit M. Thomas.

« Oui », répond Alek Minassian. « Eh bien, je suis un peu secoué pour être honnête [...] ce n'est pas ma journée, évidemment. »

Rob Thomas s'assied à environ un mètre d'Alek Minassian.

« Je veux te parler », dit le détective. « Nous allons passer beaucoup de temps ensemble. »

Au début, Alek Minassian hésite à répondre à de nombreuses questions, mais lentement, il s'ouvre.

Il parle de sa solitude et raconte qu'il cherchait des amis sur les plateformes de médias sociaux et les forums en ligne tels que Reddit et 4Chan. Il explique en détail comment des gens comme lui pourraient prendre le pouvoir en tuant des « hommes alpha », connus dans la communauté des incels sous le nom de « Chad », afin que les femmes, qu'ils appellent des « Stacey », acceptent de sortir avec eux.

« C'est fondamentalement un mouvement d'incels en colère, comme moi, qui n'arrivent pas à coucher avec des femmes », explique Alek Minassian. « Nous voulons renverser les Chad, ce qui forcerait les Stacey à se reproduire avec les incels. »

TIREURS DE MASSE QUALIFIÉS DE DIEUX

Alek Minassian continue à raconter à Rob Thomas ses discussions en ligne avec Elliot Rodger et Chris Harper-Mercer. Elliot Rodger, 22 ans, a tué six personnes et en a blessé 14 autres à Isla Vista, en Californie, le 23 mai 2014, avant de se tirer une balle dans la tête. Dans une vidéo et un document écrit, il a qualifié son attaque de vengeance contre les femmes et les hommes qui les fréquentent.

Chris Harper-Mercer, 26 ans, a abattu neuf personnes dans son collège de l'Oregon le 1er octobre 2015, avant de se tuer. Dans un manifeste, il décrit son existence solitaire en tant que puceau et qualifie d'autres tireurs de masse, y compris Elliot Rodger, de dieux.

Malgré des discussions en ligne avec des membres du mouvement incel, Alek Minassian affirme qu'il n'avait prévu aucune action concrète jusqu'à environ un mois avant l'attaque de la rue Yonge.

Il dit avoir réservé une fourgonnette de location au début avril, optant pour ce véhicule parce qu'« il était plus gros qu'une voiture, donc assez grand pour être efficace, mais pas si grand qu'il serait difficile à manœuvrer ».

Alek Minassian raconte au détective qu'il venait de terminer un diplôme en développement de logiciels au Seneca College de Toronto et qu'il cherchait du travail.

Il a choisi le 23 avril, a-t-il dit, car il a jugé « que ce serait plus symbolique si j'avais terminé mes examens ».

Le matin de l'attaque, Alek Minassian a déclaré qu'il avait vérifié ses courriers électroniques pour regarder les offres d'emploi, s'était promené dans le quartier de Richmond Hill, en Ontario, où il vivait avec ses parents, et avait passé quelques heures à jouer à des jeux vidéo. Il a ensuite pris la camionnette peu avant 13 heures.

Une fois à l'intérieur de la fourgonnette, il a publié un message sur Facebook.

« La rébellion incel a déjà commencé ! Nous allons renverser tous les Chad et les Stacey ! Acclamons tous le gentilhomme suprême Elliot Rodger ! », a-t-il écrit.

Il a ensuite commencé à conduire, s'est arrêté à un feu rouge de la rue Yonge et de l'avenue Finch et a déclaré qu'il savait que le moment était venu. Quand le feu est passé au vert, Alek Minassian dit avoir accéléré et ciblé les piétons.

« JE VOULAIS EN FAIRE PLUS »

« Je fais avancer la camionnette vers eux et je la laisse entrer en collision avec eux », explique-t-il. « Certaines personnes sont renversées en chemin, certaines personnes roulent par-dessus la fourgonnette. »

Alek Minassian dit qu'il a continué à utiliser le véhicule « comme une arme » jusqu'à ce que quelque chose obscurcisse sa vue.

« La seule raison pour laquelle j'ai arrêté mon attaque, c'est que la boisson de quelqu'un a été éclaboussée sur mon pare-brise et que je craignais d'avoir un accident », a-t-il déclaré. « Je voulais en faire plus, mais j'étais en quelque sorte contrarié par un manque de visibilité. »

Alek Minassian dit qu'il s'est ensuite arrêté dans une rue latérale, a vu la police s'approcher et est sorti de la camionnette. Son plan, dit-il, était de se faire tuer par la police.

Il a pointé son portefeuille vers l'agent Ken Lam espérant que le policier croirait que c'était une arme à feu et le tuerait. Des vidéos de la rencontre prise par des témoins montrent l'agent, seul, menottant Alek Minassian sans tirer un seul coup de feu.

À la fin de l'entretien, le détective demande à Alek Minassian ce qu'il pensait des personnes décédées ou blessées lors de l'attaque.

« J'ai l'impression d'avoir accompli ma mission », répond-il.

Enfin chez soi !

Section immobilière

laVoixdel'Est

COUP D'ŒIL MÉTÉO

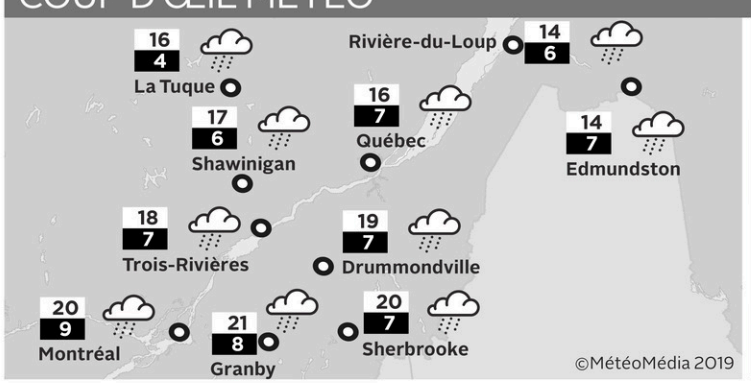

Demain
Max. 15
Min. 5
Ensoleillé
Précipitations : 20 %

Lundi
Max. 16
Min. 11
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 30 %

Mardi
Max. 19
Min. 17
Nuageux avec risque d'un orage
Précipitations : 80 %

Mercredi
Max. 17
Min. 7
Faible pluie
Précipitations : 70 %

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Pluie	12	6
Bromont	Pluie	21	7
Chibougamau	Averses	11	2
East Angus	Pluie	20	7
Gaspé	Pluie	17	9
Gatineau	Pluie	21	6
Îles-de-la-Mad.	Beau	17	12
Joliette	Pluie	19	7
La Grande	Éclaircies	6	2
La Malbaie	Pluie	15	7
Maniwaki	Pluie	18	5
Rimouski	Pluie	13	6
Saguenay	Pluie	16	4
Saint Georges	Pluie	17	7
Victoriaville	Pluie	18	6

LE SOLEIL

6h44 18h37

Durée du jour: 11h53

LA LUNE

Lever : 6h14 Coucher : 19h04

28 sept. 05 oct. 13 oct. 21 oct.

ALMANACH

Maximum hier	18,0°
Minimum hier	7,3°
Normale le jour	15,8°
Normale la nuit	7,5°
Record max	25,0°/1999
Record min	-1,0°/2000

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	111,7 mm
Ce mois-ci l'an dernier	90,6 mm
Cette saison	960,4 mm
La saison dernière	758,9 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

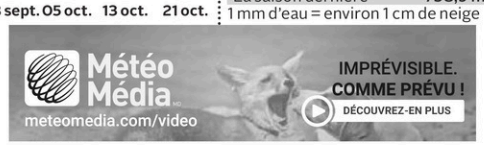

Visites libres

Les Constructions Odyssées
R.B.Q.: 8224-6174-30

Bâtisseur de votre avenir

Suivez-nous sur

Pour une visite sur rendez-vous appelez au 450 776-2676

460, rue de l'Anémone, Granby

lesconstructionsodyssees.com

PRO immobilier & hypothèque inc.
Agence immobilière et hypothécaire

NOUVEAU PRIX

Nouvelle configuration de terrain

VISITE LIBRE, DIMANCHE 14 H À 16 H

260, rue Fuller, Granby.
4 chambres, 2 salles de bain, piscine, tennis, 2 solariums.
Centris n° 22007069

RÉJEAN CHOQUET
Courtier immobilier et courtier hypothécaire
450 521-6803
r.choquet@outlook.com
www.rejeanchoquet.com

RE/MAX Professionnel inc.
450 378-4120

VISITE LIBRE
ce dimanche de 14 h à 16 h

1017, rue Caron, Granby
Grand condo avec sous-sol, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Situé à côté du « Verbe Divin » à 7 minutes de l'autoroute 10. Un grand patio couvert, un foyer électrique. Entretien impeccable. Un coup de coeur assuré!

Jean **Bergeron**
Votre hôte : Courtier immobilier
Cell. : 450 776-0281

RE/MAX D'ABORD
819 868-6666

VISITES LIBRES
Samedi et dimanche de 14 h à 16 h

252, chemin Wallace, Shefford
17 PIÈCES, 9,6 ACRES. Somptueuse résidence champêtre, en pierre des champs, adossée au Club de golf de Waterloo avec vue, 5 min de Waterloo, 15 min de Bromont et Granby, idéale pour famille et amis. Cuisine : comptoir de granite, hotte en acier inox. 28x64. Gr. terrasse, garage double chauffé. S. fam. avec bar, s-sol 7pi 4 po, pl. en chêne, pr. qualité avec vis de noyer. **Possibilité d'animaux.** ***pmarcil.com***

Pierre **Marcil**
Votre hôte : Courtier immobilier affilié
Cell.: 819 580-0892

7685 Condos à vendre

Granby, 101 Saint-Michel, 4½,2 ch., 2 s/bains, 3e étage, asc., vue sur le lac et la montagne, piscine, salle de réception, **450-777-4162**

7737 Logements à louer Granby

2½ GILL, libre imm.;
705 mont Brome, nouvelle construction, grand 5½ prêt le 15 novembre,
450 776-0031

4½, près rue Principale,jardin à l'arrière, stat., remise, dans un 4 logis, (voisins choisis), tranquille, verdure, près services, 530$, libre, réf., 450-770-2768

À LOUER, Très grand 5½, rénové 1er étage, 104 rue Pinard, libre 1er déc., . références/enquête de crédit. **450-777-5613**

GRAND 4½, 3e étage, libre 1er oct. ou nov., références demandées, 338 Massé. 450-372-0557.

7737 Logements à louer Granby

Près du Cégep, 1½ et 2½, **ch. fermée**, meublé ou semi-meublé, tranq., pl. flottant, **intercom**, **asp. central**, patio, stat. **450-375-6495**.

TRÈS GRAND 4½, Villa urbaine, 3ème étage, clim., près des services, plancher céramique/flottant, «walk-in», remise ext., ascenceur, idéal 50 ans et +, **450 405-9460**. Libre le 1er décembre.

7738 Logements à louer en région

2½, meublé, chauffé, éclairé, stat., libre imm., 1290 Notre-Dame St-Césaire. 450-816-0732

3½ - 4½, centre-ville de COWANSVILLE. Ascenseur, intercom, garage, pour semi-retraités ou retraités, pas d'animaux, bonnes références. Info : 450-775-5505.

À WATERLOO, 2½, au 450 Eastern, à l'étage, ensoleillé, 375$, références demandées, 514-972-7305 ou 514-972-1757.

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.

laVoixdel'Est

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée. 386139V

7642 Visites libres

VISITE LIBRE
DIMANCHE LE 29 SEPTEMBRE DE 14H À 16H
719 RUE DE CHICOUTIMI, GRANBY.
PRIX POUR VENTE RAPIDE
419,000$
bungalow avec garage double, de 2300 pi² par étage, 2006, 5 chambres
Plafond de 9 pi, chauffage radiant, cour arrière intime, piscine hors terre chauffée.
Tél. : 450-521-7553

7644 Propriétés à vendre

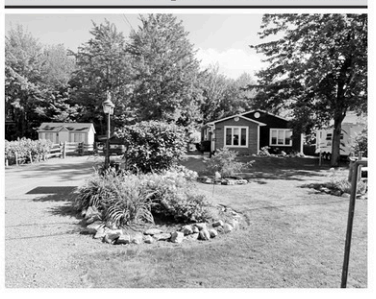

VISITE LIBRE
Dimanche 29 sept. de 14 à 16 h
1539 Marie-Chantal, Granby
Un vrai bijou, à l'orée du bois, aucun voisin arrière.
Centris : 1600354
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
Commission à partir de 1% max 10,000$
SOUS CERTAINES CONDITIONS
Pierre Bouthiette 450 578-2311
Pro Immobiliers Hypothèques inc.

7761 Chambres à louer

BELLE CHAMBRE dans résidence privée, située près du parc industriel, stat., Internet, TV, piscine, libre. Idéal pour travailleur. Non-fumeur. Info : 450 994-4499

CHAMBRE et pension, résidence privée près des Galeries, beaucoup d'inclus, références demandées, non-fum., Info : 450 375-4192.

7738 Logements à louer en région

COWANSVILLE - rue Nord, grand 4½ style condo, 2e étage, foyer, aire ouverte, 2 portes-patio et galeries, bain tourbillon avec douche séparée, grand «locker», balayeuse centrale et plus. Références et étude de crédit exigées. Concierge sur place. 1 petit chien permis.720$/mois. Libre. **Tél. : 450-260-5189**

7761 Chambres à louer

Pour personnes autonomes et semi-autonomes, en répit, début Alzheimer, trouble cognitif, chambre avec s/d'eau, animation, messe mensuelle, tout incl., vous êtes chez vous. **28 Gareau, Roxton Pond 450 378-1821.**

PRÈS DE LA CANTINE CHEZ BEN
frigo, internet, 100 postes télé, lav./séc., stat., personne sobre, bienvenue personne âgée, 350$. Tél. Raynald : 450-577-2942

7762 Maisons à louer

Maison de ville 8½, Mont Sutton.
2600$ / mois. Électricité incluse
Pour plus d'info : 1 888 850-0155
Avoisinant un centre équestre.
www.domaineavalon.com
Inclus : (5) chambres, (2) cuisines, (5) salles de bains complètes, (2) salles d'eau, (1) buanderie, (1) grande aire de stockage, (2) foyers, (2) solariums, (2) patios, terrain de stationnement privé.

WATERLOO, à louer lumineuse maison de ville, bel espace de vie int./ext. Agréable environnement aux arômes de campagne. Occ. immédiate. À voir ! 514 570-4128.

7767 Bureaux et locaux à louer

RUE DENISON - Environ 4000 pi² avec plusieurs bureaux fermés, cuisinette. Libre mmédiatement. Tél. : 450 372-0634.

7768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

ENTREPOSAGE intérieur de voitures et motocyclettes
Local chauffé, plancher de béton
Caméras et système d'alarme
Possibilité de brancher un chargeur intelligent
Taxes incluses
1er octobre 2019 au 10 mai 2020 (+ de 7 mois)
Moto: 230.00$
Spyder, Freewheeler et VTT: 345.00$
Voiture (jusqu'à grosseur berline): 920.00$
450-375-0795

ENTREPOSAGE
Pour roulotte ou autre, sur terrain clôturé et éclairé, contacter nous au 450 915-6011

MINI-ENTREPÔT 10' x 20'
89$/mois, possibilité déménagement avec chauffeur, **450 266-4444**

7788 Services professionnels et divers

ANTIROUILLE fait à la main qui ne coule pas. Auto.: 60$, Vann/VUS : 70$, Camion : 80$ taxes incluses, sans rendez-vous. **LES PNEUS CLOUTIER, 450 375-2424**

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

Que ce soit pour une douleur ou une détente, le message suédois fait des merveilles ! Aussi, spécialisé en accompagnement par la massage en oncologie.
Je suis membre de F.Q.M
Nathalie, 450 577-6035 Bienvenue !

7786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com

JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

7788 Services professionnels et divers

CARTOMANCIENNE NICOLE
450 956-1571

7795 Réparation, rénovation et construction

HOMME À TOUT FAIRE
s/sol, s/bains, cuisine,
Jacques : 450 531-5885

Tirage de joints - Peinture - Réparation
Sans poussière. **MAISON - CHALET, ETC...**
(450) 375-1446 Philipe, 25 ans exp Merci !

7796 Toitures

TOITURES GRANBY
Toitures de tous genres. Estimation gratuite. Licence RBQ : 8208-9228-33
450 558-4145 ou 450 994-0701

7797 Paysagement et services extérieurs

ARBRES "LE PETIT ÉCUREUIL".
Arboriculture, déboisement, abattage, élagage d'arbres, essouchage, taille de haie de cèdre. Prix comp. Ass.-resp. 450 577-0220,

CÈDRE pour haie toute grandeur disponible. Possibilité de plantation. Aussi taille de haies et tonte de gazon, réserver votre place pour l'an prochain.
450 375-0622

ROI de la taille haies / arbustes.
★ ★ Estimation gratuite ★ ★
Réservez votre place en contactant **l'Expert: Sylvain.** Granby et environs **450 223-9073**

★ TERRE NOIRE ★
De très bonne qualité, livré en petite et grande quantité,
Inf.: Lacoste Paysagiste Inc., 450-378-3444

7797 Paysagement et services extérieurs

Centre jardinage GRANBY

CENTRE DE VRAC

TERREAU • PAILLIS
PIERRES DÉCORATIVES
ET DE CONSTRUCTION
DALLES DE PATIO
GAZON CULTIVÉ
CÈDRES POUR HAIES

SUR PLACE OU SUR LIVRAISON

55, rue Bruce, Granby
450 **375-6139**
www.centrejardinagegranby.com

7799 Déménagement, transport et entreposage

DÉMÉNAGEMENT ENTREPOSAGE
GO CUBE
579-488-2142

7816 Agences de rencontres

AGENCE "LA VIE À DEUX"
Ouvert 7/7 - 9h - 21h. Plus de 25 ans d'exp.
Spécial Femme 2/1 .
LISE, 819 868-9249.

7818 Ésotérisme et cartomancie

Dominique
Grande voyante française à Bedford
Don de voyance - Tarot de Marseille
Rendez-vous, 450 204-5326

Jeannine Vanden est de retour.
Don de voyance - Tarot de Marseille
J'étais à Ligne ouverte à CHEF radio.
Rendez-vous : 450 372-3048

Voyance : lecture d'âme par le thé, tarot.
Plus de 25 ans d'expérience.
Consultez Yolande, 450-777-4331

7819 Messages personnels

AUX PLAISIRS XXX
Cowansville. Je te reçois et me déplace pour un instant de plaisir. Jolie, forte poitrine. de 11 h à 22 h. 450 330-2780

BON massage de détente antistress et plus pour hommes fait par homme, huile chaude, propre et discret. 450 994-4837

7834 Offres d'emploi

sushi shop

COWANSVILLE
recherche employé(e)s
à temps plein et à temps partiel
Disponible jour, soir et fin de semaine
Se présenter avec CV
au Sushi Shop
1616, rue Sud, Cowansville

Aide à domicile pour s'occuper d'une personne qui a la sclérose en plaque.
Lundi au vendredi 35h/sem. 450 775-2415

Avant le 5 octobre recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

7833 Possibilités d'affaires

Devenez partenaire du plus grand réseau d'opérateurs spécialisés en entretien ménager commercial au Canada.

Seul JAN-PRO Canada peut vous offrir un partenariat d'affaires avec autant de bénéfices

Contrats-clients garantis

- un programme de formation spécifique avec certification de compétences;
- un support administratif et technique vous permettant d'opérer votre entreprise à son maximum;
- des avantages concurrentiels incomparables;
- des résultats financiers les plus performants de l'industrie.

JAN-PRO
POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL
FONCTIONNEL, PERFORMANT ET SÉCURITAIRE

GHYSLAIN BARRETTE
Associé/Directeur
ghyslain.barrette@jan-pro.ca
T. 819 780-0800, poste 710
C. 819 446-0552
jan-pro.ca

7834 Offres d'emploi

85 % TAUX de placement en emploi

SP3000 À votre service depuis 1997

CHERCHEURS D'EMPLOI
BESOIN D'ACTUALISATION?

BUREAUTIQUE
COMPTABILITÉ
SERVICE À LA CLIENTÈLE

Cours offerts :
- Windows 10, Office 2016, Acomba
- Simulation de travail de bureau
- Aide à la recherche d'emploi
- 2 demi-journées d'anglais par semaine

35 heures/semaine
Jusqu'à 15 semaines
Nouvelle session offerte tous les mois

Pour info : info@sp3000.org
450 372-0005
47, rue Drummond, Granby

Avec la participation financière de :
Québec

CHAUFFEUR DE TAXI
Temps plein et partiel
Taxi Van Granby
450 531-3911

CHAUFFEUR DE TRACTEUR POUR DÉNEIGEMENT DEMANDÉ(E)
SALAIRE 20$/H.
BONI DE 5$/H À LA FIN DE L'HIVER
200 HEURES GARANTIES
ALAIN ARCHAMBAULT : 450 378-8648

7834 Offres d'emploi

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
Le témoignage d'une vie

PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL, AUX TRANSPORTS ET PORTEUR

La personne recherchée devra :
- Procéder au transport des défunts (hôpitaux, CHSLD, domicile) et autres transports (intersuccursales);
- Agir comme portier et accueillir les familles;
- S'assurer de répondre aux besoins des familles et des visiteurs;
- Agir comme hôte et appliquer les règles d'hospitalité et de courtoisie propre à ce rôle;
- Autres tâches connexes au bon déroulement durant les heures d'accueil (entretien léger, disposition des fleurs, etc.);
- Assurer le déplacement du cercueil à divers moments et endroits avant, pendant et après les funérailles.

Qualifications demandées :
- Excellente capacité physique à lever des charges lourdes (essentielle);
- Attitude positive;
- Capacité de travailler en équipe;
- Comportement discret et professionnel;
- Avoir de l'empathie;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Une bonne disponibilité et flexibilité dans l'horaire.

Salaire : à déterminer

Langues demandées : français (anglais serait un atout)

Statut d'emploi : temps partiel, sur appel de jour, soir, nuit et de fin de semaine

Veuillez envoyer votre C.V. à
sbessette@bessette.qc.ca
www.famillebessette.com

7834 Offres d'emploi

Saint-Césaire
Ville en mouvement

La Ville de Saint-Césaire est à la recherche de candidats pour le poste suivant:

AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Chef d'équipe/Contremaître

DATE LIMITE POUR POSTULER : 11 octobre 2019 à 11 h

Nous vous invitons à consulter le site Web de la ville au www.ville.saint-cesaire.qc.ca sous la rubrique ***offres d'emploi***, afin de visualiser la description de tâches et les exigences requises pour le poste offert.

NOUS EMBAUCHONS

RÉSIDENCES DES **Bâtisseurs**
PARTOUT AU QUÉBEC

• Préposé(e)s entretien ménager
- Horaire de mardi à vendredi
  8 h – 16 h 30 (4 jours/sem.)
- Horaire de mercredi à vendredi
  8 h – 16 h 30 (3 jours/sem.)

• Préposé(e)s aux bénéficiaires
- PAB de jour, 7 h à 15 h
- PAB de soir, 15 h à 23 h
- PAB de nuit, 23 h à 7 h

Exigences :
DEP Assistance à la personne en établissement de santé ou toute autre formation de préposé aux bénéficiaires minimale de 750 heures reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec

• Infirmier(ère)s auxiliaires
Temps plein ou partiel
- Infirmier(ère) auxiliaire, de soir
  15 h 30 à 23 h 30
- Infirmier(ère) auxiliaire, de jour
  7 h 30 à 15 h 30

323, RUE PRINCIPALE, COWANSVILLE
vnaranjo@batisseurs.ca

Jean Coutu
751, rue Principale, Halles de Granby

Commis étalagiste - Responsable

Joignez-vous à une équipe dynamique, avec de bonnes conditions de travail, une cédule planifiée 9 semaines à l'avance, travaille une fin de semaine sur trois.

Sommaire de l'emploi :
- Le candidat devra assurer un bon service à la clientèle et être en mesure d'exécuter les différentes tâches d'un commis étalagiste;
- De plus, dans le cadre de son horaire de travail, le candidat sera appelé à effectuer les procédures reliées aux ouvertures et fermetures de la pharmacie.

Qualification requise :
- Posséder un diplôme de secondaire 5;
- Expérience dans le commerce de détail;
- Faire preuve d'habileté en gestion de personnel;
- Avoir un bon sens des communications
- Dynamique, responsable et autonome;
- Expérience dans une PJC serait un atout;
- Flexibilité au niveau de la cédule de travail.

Par courriel seulement :
dchalifoux@jc121.com
dnadeau@pjc.jeancoutu.com

**Le genre masculin est utilisé pour simplifier le texte.*

chauffeur de tracteur pour déneigement,
secteur Granby-Shefford
450-776-9883

7834 Offres d'emploi

TFL TRANSPORT
Transport F. Lussier

Urgent besoin de
CHAUFFEURS CLASSE 1
Poste temps plein à Rougemont

Veuillez contacter :
Catherine au 514 293-0881 ou
envoyez votre CV à hr@loyalexpress.com

Beaudry FERME GMS

2 POSTES À COMBLER

GÉRANT ENGRAISSEMENT
FERME PORCINE

CHAUFFEUR CLASSE 1

Upton et les environs

- Temps plein
- Horaire flexible

Pour plus d'informations et pour postuler :
Courriel :
mebeaudry@gmail.com
Téléphone : 450 223-9589

CHAUFFEUR(SE)
demandé(e) pour transport en vrac (dompeur), temps partiel, région d'Iberville, **450 460-7872.**

COFFREUR DE BÉTON demandé, avec ou sans expérience, carte santé et sécurité obligatoire, Granby, **450 534-3685.**

DOOLY'S BROMONT
recherche barman/barmaid,
temps plein ou temps partiel
Envoyez CV à :
doolysbromont@doolysquebec.com
ou demandez Mélanie 450 405-2216

ENTREPRISE DYNAMIQUE
recherche aide-administratrive
pour la saison hivernale, 35h/sem., poss. de permanence. C.V. par courriel à :
info@excavationsgal.com

ENTREPRISE DYNAMIQUE
recherche pour le déneigement
opérateur de tracteur et manoeuvre.
C.V. par courriel à :
info@excavationsgal.com

GDI SERVICE (QUÉBEC),
chef de file canadien est à la recherche de
PRÉPOSÉ(E)S À L'ENTRETIEN MÉNAGER
Classe A, travaux lourds
Exigences et profile recherchés :
* Disponibilité pour horaire flexible, soir nuit et FDS
* Assiduité et ponctualité, service à la clientèle, maturité
Lieux de travail :
* Secteurs de Bromont, Cowansville et Farnham
Horaire de travail :
* 20h / sem et plus, temps plein
***Si ce poste vous intéresse, n'hésitez pas à postuler! N'oubliez pas de mentionner le titre de l'offre!**
Envoyer votre C.V. à
robert.homan@gdi.com
Seuls les candidat(e)s retenus seront contactés.

7834 Offres d'emploi

LES VIANDES EN GROS SUD-EST INC.
CHAUFFEUR

Les Viandes Sud-Est est une entreprise dans le domaine de l'alimentation. Nous sommes présentement à la recherche de candidats pour combler ce poste.

Fonctions principales :
* Faire des transports à chaque jour de St-Pie à St-Augustin

Exigences requises :
- Expérience d'environ 1 an dans un poste similaire.
- Détenir une classe 1.

Le quart de travail est de 14 à 22 h 30, donc 40 heures / semaine

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae
par courriel : viandesudest@bellnet.ca ou par télécopieur au 450 772-6446 ou à l'adresse suivante :
53, rue St-Pierre, St-Pie (Qc), J0H 1W0

LETENDRE AUTO 2001
MECANICIEN(e) ou apprenti(e) avec expérience. Salaire et avantages selon compétences. Mario ou Pierre, 450-378-7464.

MÉCANICIEN agricole recherché(e) à temps partiel, semi-retraité(e) bienvenue, St-Césaire, 450 360-9011.

PNEUS CLOUTIER
sont à la recherche d'un(e)
INSTALLATEUR(TRICE) DE PNEUS ET D'UNE RÉCEPTIONNISTE
salaire selon expérience
450 375-2424 ou 450 775-2797.

Recherche
peintre automobile
pour carrosserie André Roy à Roxton Pond. Personne ponctuelle, mature et autonome, pour se joindre à une équipe dynamique, 40h/sem. Joignez-vous à notre entreprise en pleine expansion. **Un atelier de carrosserie bien équipée, planchers chauffants.**

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER
450 577-2165
ou courriel
doml1390@hotmail.com

RÉSIDENCE pour aînés St-Antoine recherche Préposé(e) au bénéficiaires, poste temps plein, de soir, 1fin de sem., sur 2, environ 32h/sem. Contactez Marilyn : 450-378-6374 Télécopieur : 450 378-9174 courriel : residencest-antoine@hotmail.com

RÉSIDENCE privée pour aînés recherche un(e), préposé(e) aux bénéficiaires ou auxiliaire, pour un poste de nuit.
Résidence H.N. Parent
610, rue Bertrand , Granby
450-372-0723
residencelyparent@videotron.ca

RÉSIDENCES MAGENTA À FARNHAM
EST à la recherche dun cuisinier ere, 56h /2 sem. 8h30 à 17h30 salaire à discuter
Pour informations :
Brigitte Plouffe
514 831-40-31

SERVEUR (EUSE), LIVREUR (EUSE) demandé(e), temps plein et temps partiel. Royal Pizza, apporter CV. :1215 Shefford, Bromont, ou téléphoner au : 450 919-3434

URGENT recherche
CHARPENTIER / MENUISIER
Réno 3M Carl : 450 578-2224

7861 Remorques

7834 Offres d'emploi

URGENT
Tu aimes les personnes âgées et tu aimerais égayer leur journée en les aidant. Nous recherchons de bon(ne)s **préposé(e)s aux bénéficiaires** à temps partiel, poste temps plein de nuit, pour joindre nos équipes dynamiques pour nos 2 résidences à Granby. Avec ou sans expérience (formation offerte) communiquer avec nous au 450-521-6330 pour entrevue ou CV au : 320 rue St-Hubert, Granby, Qc J2G 5N4, demander Nathalie Lemieux

Vous êtes retraités ou pas? Chauffeur de classe 3, recherché pour 2-3 jours/sem., Mtl et environs. (450) 521-9736 / 994-3680.

7851 Automobiles

A1 FINANCEMENT AUTO
aucune enquête de crédit
GARAGE ST-GERMAIN : 450 777-2540

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

7855 Véhicules lourds et divers

Tracteur International 574
PRESSE à FOIN Massey 124
Coffre à outils International
POMPE GOULD : 2500gal/min
Petite remorque pour chasse
Rotoculteur à jardin
Tracteur Ford 7710
Drill à grain 10 p /30' L,3 voitures à foin
Remorque fermée 6' x 12'
Aussi territoire de chasse à louer
450 577-1586

7859 Motos, VTT et motoneiges

VTT 2012 CFMOTO, 500 cc, couleur rouge, comme neuf, prix demandé : 2 900 $
450 777-1905

7873 Divers à vendre

7861 Remorques

7873 Divers à vendre

4 PNEUS D'HIVER NOKIAN 205/60 R16
Montés sur jantes d'aluminium, seulement 8000km. Prix : 550$. Denis :450 775-5129

CABANONS 450-632-0007
10x12, 2700$; 10x16, 3275$; 12x16, 3750$; 15x20, 5250$; 15x30, 7000$; 20x30, 12100$ Autres grandeurs disponibles. Livraison et installation gratuites. R.B.Q. 8213-9338-04.

CÈDRE pour haie toute grandeur disponible. Possibilité de plantation. Aussi taille de haies et tonte de gazon, réserver votre place pour l'an prochain
450 375-0622

Liquidation d' Armoires
Fabriquons sur mesure
450-266-4444

RAISINS bleus déjà cueillis ou autocueillette, pour vin, la cuisine ou en collation. 363 Rang Séraphine, Ange-Gardien, 450 293-6431

Raisins de table (rouge et bleu aucun pesticide ou fongicide). Pommes Lobo, McIntosh. Pommes à chevreuil ou pour transformation. À Granby : 450 375-0122

RAMASSONS PRESQUE TOUT. Vêtements, app. ménagers en marche ou non, vieille ferraille. Allons chercher gratuitement Granby et environs, 7 jrs/sem. **450 877-0508** Granby

★ SPÉCIAL HALLOWEEN ★
Grosse balle de paille : 5$
Tige de mais, courge décoratives et plus.

★★★ LÉGUMES ★★★
OIGNON 10 LB : 2 pour 5$
TOMATE DE CHAMPS ET DE SERRE, PIMENT, CONCOMBRES,, COURGES, CITROUILLES ET +.

★★★ FRUITS ★★★
POMMES, FRAISES, PRUNES, POIRES ET +
AMÉLANCHE (SURGELÉE)

LES JARDINS ABBOTSFORD D.C.
2355, Principale Est,
St-Paul-d'Abbotsford, 450 379-9744
Nouveau : FLEURS SÉCHÉES
À CUEILLIR OU EN KIOSQUE
FRUITERIE RELAIS 68
St-Alphonse de Granby

VENTE DE FERMETURE
Tout doit être vendu 450 776-8532
3001 BRODEUR, ST-ALPHONSE

7874 Ventes garage Granby

VENTE de succession, meubles, outils, tracteur à gazon, souffleuse, remorque, cadillac 1986, table de billard, et +, 292 rue Principale, St-Alphonse de Granby, sam. le 28 sept. de10h à 16h.

7895 Avis publics

APPEL D'OFFRES
Appel numéro : 2019-10H

PROPRIÉTAIRE :
Société zoologique de Granby inc.
525, rue Saint-Hubert
Granby (Québec) J2G 5P3
Téléphone : 450 372-9113
Télécopieur : 450 372-3610

Le Zoo de Granby demande des soumissions publiques pour **les travaux de VENTILATION/ MÉCANIQUE pour l'agrandissement du bâtiment hippopotames.**

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par le Zoo de Granby et reçues sous enveloppes scellées, portant la mention: **« Soumission 2019-10H / Travaux DE VENTILATION/MÉCANIQUE, Bâtiment HIPPOPOTAMES »** et doivent être reçues **avant 11 h** le jeudi **10 octobre 2019** à l'attention de :
M. Stéphane Larrivée
Directeur développement/construction/entretien
343, rue Bourget
Granby (Québec) J2G 1E8

Information
Les documents de soumission seront disponibles à nos bureaux ou par courrier électronique.

Toute question ou toute demande d'information doit être exclusivement adressée à **M. Gilles Fontaine** *gilles@gesconsymbiose.com*.

Les travaux sont prévus pour débuter **vers la mi-novembre 2019**.

Le Zoo de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Granby, ce 24 septembre 2019.

Le directeur développement/construction/entretien,
Stéphane Larrivée

APPEL D'OFFRES
Appel numéro : 2019-9H

PROPRIÉTAIRE :
Société zoologique de Granby inc.
525, rue Saint-Hubert
Granby (Québec) J2G 5P3
Téléphone : 450 372-9113
Télécopieur : 450 372-3610

Le Zoo de Granby demande des soumissions publiques pour **les travaux de STRUCTURE pour l'agrandissement du bâtiment hippopotames**.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par le Zoo de Granby et reçues sous enveloppes scellées, portant la mention: **« Soumission 2019-9H / Travaux STRUCTURE, Bâtiment HIPPOPOTAMES »** et doivent être reçues **avant 11 h** le jeudi **10 octobre 2019** à l'attention de :
M. Stéphane Larrivée
Directeur développement/construction/entretien
343, rue Bourget
Granby (Québec) J2G 1E8

Information
Les documents de soumission seront disponibles à nos bureaux ou par courrier électronique.

Toute question ou toute demande d'information doit être exclusivement adressée à **M. Gilles Fontaine** *gilles@gesconsymbiose.com*.

Les travaux sont prévus pour débuter **début du mois de novembre 2019**.

Le Zoo de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Granby, ce 24 septembre 2019.

Le directeur développement/construction/entretien,
Stéphane Larrivée

7874 Ventes garage Granby

Centre jardinage GRANBY

Visitez notre
CHAPITEAU DES AUBAINES

75% DE RABAIS SUR TOUT

POTS · DÉCO
ACCESSOIRES DE JARDIN
DÉCORATIONS NOËL

55, rue Bruce, Granby
450 **375-6139**
www.centrejardinagegranby.com

7875 Ventes garage en région

176 rue Wellington Cowansville, 5 et 6 oct., 8h à 15h, succession, outils, souffleuse, électro,, etc. 438 932-8238

7881 Encans et marchés aux puces

ENCAN
4585, route 108 Est,
Cookshire Eaton
le samedi 5 octobre 2019 à 10 h

Équipement de chevaux,
beaucoup de machinerie
et outils, etc.

ENCAN ROSS BENNETT
Encanteur bilingue
et liquidateur
819 563-2020, cell. : 819 572-5609
rossbennettauctions@hotmail.com
Photos/infos :
Ross ou Scott Bennett Facebook

7882 Meubles et électroménagers

Poêle, frigo, laveuse-sécheuse.
10 mois d'usure. Départ en résidence.
Info : 450 372-6207

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

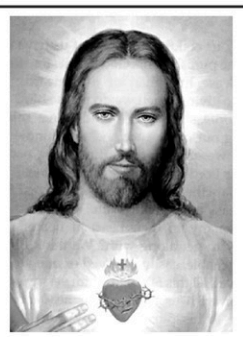

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

pour votre faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. F.D.

7895 Avis publics

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE DUNHAM

À TOUS LES CITOYENS DE LADITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projets de règlements n° 381-19, 382-19, 383-19, 384-19, 385-19, 386-19, 387-19 et 388-19

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le conseil municipal a adopté les premiers projets de règlements 381-19 à 388-19, visant à abroger et remplacer l'ensemble des règlements d'urbanisme de la Ville de Dunham. Ces projets de règlements affectent tout le territoire de la municipalité.

Projet de règlement	En remplacement du règlement
#381-19 Règlement d'urbanisme	#348-16 Règlement d'urbanisme
#382-19 Règlement de zonage	#243-03 Règlement de zonage
#383-19 Règlement de lotissement	#244-03 Règlement de lotissement
#384-19 Règlement de construction	#245-03 Règlement de construction
#385-19 Règlement relatif au PIIA	#246-03 Règlement relatif au PIIA
#386-19 Règlement relatif au PAE	#247-03 Règlement relatif au PAE
#387-19 Règlement relatif aux dérogations mineures	#248-03 Règlement relatif aux dérogations mineures
#388-19 Règlement relatif aux permis et aux certificats	#249-03 Règlement relatif aux permis et aux certificats

Les projets de règlements ont été adoptés lors de la séance du conseil municipal tenue le 2 avril 2019.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **15 octobre 2019 à 18 h 30**, à l'hôtel de ville de Dunham située au 3777 de la rue Principale à Dunham, quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption de ces projets. Au cours de cette assemblée, le conseil municipal expliquera les projets et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.

1. Les projets de règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville, aux heures habituelles d'ouverture.
2. Ces projets contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

LE TOUT conformément à la loi.

Fait à Dunham, ce 24e jour de septembre deux mille dix-neuf.

Pierre Loiselle, greffier

7883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

Bois de chauffage à vendre à Dunham, bois franc sec mélangé, 78$/corde, non livré. 514-233-5751

7895 Avis publics

BROMONT
INSPIRE L'ACTION

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Bromont, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2020-2021-2022, a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2019, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Il est aussi possible de consulter les informations sur le dépôt du rôle triennal d'évaluation sur le site Internet de la Ville de Bromont à l'adresse suivante: bromont.net/consulter-votre-role-devaluation

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 30 avril 2020;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Ville de Bromont
88, boulevard de Bromont
Bromont (Québec) J2L 1A1

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 1067-2018 de la Ville de Bromont et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Fait à Bromont, ce 28 septembre 2019.

La greffière,
Catherine Nadeau, avocate, OMA
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques

LA FONDATION AU DIAPASON
SOINS PALLIATIFS

Don *In Memoriam*
Pour honorer la mémoire
d'un être cher
450 534-2002 • www.audiapason.org
50, rue du Diapason, Bromont

leucan

compte sur moi

Faites une **différence** pour les enfants

leucan.qc.ca
1 800 361-9643
415441

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443 • www.fqc.qc.ca

BEAUREGARD
M. Rosario - *1919-2019*

AVIS DE DÉCÈS

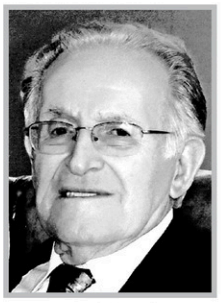

À Magog, le 6 septembre 2019, est décédé M. Rosario Beauregard à l'âge de 99 ans, seulement 30 jours à l'aube de ses 100 ans. Il était l'époux de feu Lucienne Laramée et le fils de feu Ovila Beauregard et de feu Rose Emma Brien.
La famille accueillera les parents et amis à l'église St-Édouard d'Eastman le dimanche 6 octobre de 13 h 30 à 15 h, pour recevoir les condoléances.
Les funérailles suivront immédiatement au même endroit.
Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Paul, (feu Nicole Lacroix) (Renée Paradis), Jean-Pierre (Pierrette Tremblay), feu Denis (feu Mireille Pilon), André (Françoise Poulin), feu Guy (Jocelyne Fortin), Jocelyne (Laurent Petit), ses petits-enfants : Alain (Maryse), Chantale (André) et Dany. Pierre-Jean (Valérie) et Janny, Sylvain (Nathalie) et Martine (Sonia), Pierre (Brigitte), Michel (Annie), David (Mélanie), Vincent (Julie), Bianca (Yves), Isabelle (Derek), Carl (Catherine), Claudia (Kevin), Véronique (Stéphane), Karine (Scott). Ses arrière-petits-enfants : Frédéric, Élodie, Anthony, Marie-Pierre, Charles-Anthoine et Louis-Jacob, Laurie et Alexie, AlexAnne, Jessy et Coralie, Lohan, Matis et Maïna, Gabrielle, Philyppe et Christophe, Margueritte, Maélie, Coralie et Livia, Antoine. Ses arrière-arrière-petits-enfants : Charlie, Lauralee. Ses frères et soeurs : feu Bertrand (feu Marie-Claire), feu Gracia (feu Léo), Holydor (feu Lucille), Olivette (feu Oliva), feu Eudore (Pauline), feu Magella (feu Gérard), Germain (Myrelle). Ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Maurice (feu Émilia), feu Lilianne (feu Paul-Aimé), feu Fernand (Angéla), feu Gaston (feu Éva), feu Lucille (feu Henri), feu Yvan (feu Thérèse), feu Gisèle (feu Roger), Guy (Louisette), Martine, (feu Paul) ainsi que neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille tient à remercier tout le personnel de l'équipe du CHSLD Hébergement 1, 5e étage ainsi que la Coopérative de solidarité de service à domicile Memphrémagog pour les bons soins prodigués.
En guise de sympathie, un don à l'organisme de votre choix serait apprécié.

Charron Lamoureux COMPLEXE FUNÉRAIRE
1295, rue Sherbrooke
Magog (Québec) J1X 2T2
819 769-8777
www.charronetlamoureux.com

DAIGLE DUVAL
Mme Claire - *1931-2019*

AVIS DE DÉCÈS

Paisiblement, entourée des siens au Centre hospitalier de Granby, après un long combat contre la maladie, est décédée le 26 septembre 2019, à l'âge de 88 ans, Mme Claire Daigle, épouse de feu M. Sarto Duval.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Danièle (Albertus Parenteau), Diane (Jean Potvin), Lyne (Gilles Larose), ses petits-enfants : Jérémie Potvin (Marissa), Daphné Potvin (Keven), Ariane Robitaille (Jean-Christophe), Laurence Robitaille (Mathieu) et son arrière-petite-fille Emma. Elle était la soeur de feu Lucien, feu Gérard (feu Jeanette Malenfant), feu Jean-Paul (Victoire Bergeron), feu Claude (Denise Gaudreau), feu Cécile (Réjean Benjamin), feu Jacques (Carmen Gélineau), Jeannine (Jean-Yves Phaneuf), feu Jeannette (Gaétan Benjamin), Guy (Monique Ménard), Monique (Maurice Allard), Luc-André (Monique Proulx), feu Anne-Marie et Lucien (Nicole Bachand). Elle laisse également ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel des soins palliatifs du CHG. Une pensée particulière au Dre Geneviève Beaulieu et un sincère merci à Josée Lussier pour son dévouement exceptionnel.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le samedi 19 octobre à compter de 12 h 30 jusqu'à 15 h 15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La Liturgie de la Parole sera célébrée ce même samedi 19 octobre à 15 h 30 en la chapelle du complexe.
En guise de sympathie un don à l'Association Générale des Insuffisants Renaux (AGIR) serait apprécié.
Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

DOYON
Mme Violette - *1933-2019*

AVIS DE DÉCÈS

À Villa-Bonheur, le 20 septembre 2019, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Violette Doyon. Elle était l'épouse de feu monsieur Yvon Jetté, demeurant à Granby, autrefois à Saint-Angèle-de-Monnoir.
Elle était la mère de : feu Francine, feu Lisette, Carole (Réal Séguin), Robert (Pauline Scrosati), Jean-Luc (Barbara Glover), Éric (Nathalie Bédard); elle laisse également dans le deuil ses petites-filles : Marie-Laurence (François Samson), Frédérique, Sarah; ses arrière-petites-filles : Romy, Raphaëlle; ses frères et soeurs : Mignonne (Hercule), Georges (Raymonde), Reine (feu Denis), Martial (Monique), Solange (Lucille), Diane; elle était également la soeur de : feu Yolande, feu Pauline, feu Claire, feu Alain; ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel de Villa-Bonheur ainsi que la Résidence Parent pour les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille accueillera parents et amis à L'ÉGLISE SAINT-LUC DE GRANBY, le vendredi 4 octobre 2019 à compter de 10 h, suivi des funérailles à 11 h. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

CODERRE
M. Normand - *1935-2019*

AVIS DE DÉCÈS

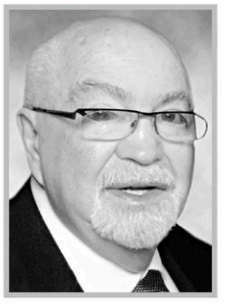

Au Centre hospitalier de Granby, le 21 septembre 2019 à l'âge de 83 ans, est décédé M. Normand Coderre, demeurant à Granby, époux de Mme Colette Desroches.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Lucie Authier), Martine (Yvan Latour), François (Chantal Huot), José (Danielle Blais). Il était aussi le père de feu Normand Jr. Il laisse également dans le deuil ses 14 petits-enfants et ses 12 arrière-petits-enfants, de même que sa grande amie Madeleine Averill et sa famille, ainsi que ses autres parents et amis.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard.
Une cérémonie se tiendra en toute intimité au cimetière écologique Le Jardin Oasis des mémoires Girardot & Ménard, suivie de l'inhumation.
En guise de sympathie, un don à la Société Canadienne du cancer serait apprécié.
Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

DUTILLY
M. Marcel - *1928-2019*

AVIS DE DÉCÈS

Au CISSSME Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, le 23 septembre 2019, est décédé Monsieur Marcel Dutilly à l'âge de 91 ans. Il était le fils de feu Léo Dutilly et de feu Yvonne Darcy.
Le défunt laisse dans le deuil ses trois filles : France, Suzanne et feu Johanne ainsi ses quatre petites-filles : Karine, Luanda, Geneviève et Maya. Il laisse également dans le deuil sa grande amie Thérèse Rainville et sa famille, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier tout le personnel de l'Unité des Érables (soins palliatifs) de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.
Des dons à la fondation Aline-Letendre seraient appréciés.
La famille de Monsieur Marcel Dutilly recevra les condoléances, le samedi 5 octobre 2019, à midi, au Complexe Funéraire Ubald Lalime 13 695, avenue de L'Église, Saint-Hyacinthe (Secteur Sainte-Rosalie). Une liturgie de la parole sera célébrée le même jour à 16 h.

COMPLEXE FUNÉRAIRE Ubald Lalime
13695, av. de l'Église, Saint-Hyacinthe, J2R 1W7
Tél.: 450 774-6417 - Téléc.: 450 773-7778
info@ubaldlalime.com - www.ubaldlalime.com

GRENIER
M. Gilles - *1934-2019*

AVIS DE DÉCÈS

Au Centre hospitalier de Granby, le 17 septembre 2019, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Gilles Grenier, demeurant à St-Césaire et autrefois de Rougemont.
Il laisse dans le deuil sa soeur Huguette (feu Gilles Boulais), son neveu Pierre Boulais (Diane Malick), ainsi que ses autres parents et amis.
La famille désire remercier sincèrement Denise Brodeur pour son dévouement, son accompagnement et pour les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le dimanche 29 septembre à compter de 14 h jusqu'à 15 h 45 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. L'hommage en mémoire à sa vie sera célébré ce même dimanche 29 septembre à 16 h en la chapelle du complexe. L'inhumation aura lieu au cimetière de Rougemont à une date ultérieure.
En guise de sympathie un don à la Fondation du CHG serait apprécié.
Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

HARBEC (BRICAULT)
Mme Noëlla - *1924-2019*

AVIS DE DÉCÈS

Au CHSLD Foyer Farnham, le 17 septembre 2019, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Noëlla Bricault épouse de feu Gérard Harbec demeurant à Farnham.
Elle laisse dans le deuil ses enfants Serge, Ghislaine, Réjean, Jacinthe, François, Sylvain et leurs conjoint(e)s, ses 14 petits-enfants, ses 19 arrière-petits-enfants. Elle laisse également son frère Isidore Bricault ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces et autres parents et amis.
Mme Bricault-Harbec sera exposée le vendredi 4 octobre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 5 octobre à compter de 9 h au salon Funéraire DÉSOURDY de Farnham. Les funérailles auront lieu ce même samedi 5 octobre à 11 h en l'Église St-Romuald suivies de l'inhumation au cimetière de Farnham.
La famille tient à remercier sincèrement tout le personnel du CHSLD Foyer Farnham pour leur dévouement et leur soutien chaleureux.
Au lieu de fleurs, la famille privilégie des dons à la Fondation Les Foyers Farnham.
Formulaires disponibles au salon ou au www.fondationfoyersfarnham.org

Désourdy salons funéraires crématorium
1500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

LAROUCHE LÉVEILLÉ
Mme Constance - *1941-2019*

AVIS DE DÉCÈS

Mme Constance Léveillé (née Larouche) nous a quittés paisiblement le 17 septembre à l'âge de 78 ans, elle est partie rejoindre son chevalier adoré, Lionel.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Patrick (Ginette Michaud), Carole (Pierre-Louis Ponton) et Michel (Nicole Bundy); ses petits-enfants : Vincent et Annie (Chris Jensen) et son arrière-petite-fille Victoria, son frère Denis (Murielle), sa soeur : Aquiline, sa belle-soeur : Thérèse (Grant) ainsi que plusieurs autres parents et amis. Tous les anges pleurent ceux que Constance a laissés derrière elle, mais remercient le Seigneur de la laisser se joindre à eux.
La famille recevra les témoignages de sympathie le samedi 5 octobre 2019 à compter de 13 heures, à la Coopérative funéraire du Grand Montréal, 635 boul Curé Poirier O, Longueuil, Qc, J4J 2H8 Tél : 450 677-5203. Un hommage à la vie aura lieu ce même jour à 15 heures en la chapelle. En toute intimité, l'inhumation aura lieu au cimetière Mgr Pelletier à Granby, à une date ultérieure.
Direction funéraire par : Aquamation Le Sieur 1 888-367-8471

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE Respect, Dignité et Économie — AQUAMATION Le Sieur
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
www.lesieur.ca - info@lesieur.ca

LEBLANC
M. Michel - *1949-2019*

AVIS DE DÉCÈS

Au CHUM de Montréal, le 27 septembre 2019, après une courte maladie, est décédé M. Michel Leblanc à l'âge de 70 ans. Anciennement de Granby et maintenant de Montréal.
Il laisse dans le deuil son conjoint Bernard Dufour, ses frères et soeurs : Gisèle, Roméo (Jacqueline Fontaine), Yvette, feu Anita, feu Lucienne, feu Robert, feu Aimé, feu Jeanne-Mance, feu Gaétane, feu André, feu Claudette, feu Laurent ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.
Selon ses dernières volontés, il n'y aura pas d'exposition, ni de cérémonie
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
www.societederecherchesurlecancer.ca

LÉPINE
M. Jean-André - *1934-2019*

AVIS DE DÉCÈS

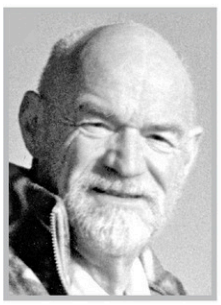

À Granby, le 21 septembre 2019, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Jean-André Lépine, demeurant à Granby.
Il laisse dans le deuil ses enfants : Joanne (Benoit) et Chantal (Stéphane), ses petits-enfants : Alexandre (Andréanne), Samuel (Karolane) et Maryline, son arrière-petite-fille Florence, la mère de ses enfants Lise Bacon, il était le grand-père de feu Simon-Pierre Leblanc et laisse également plusieurs parents et ami(e)s.
L'Aquamation a eu lieu au Bio-Crématorium Le Sieur de Granby.
La famille vous accueillera le samedi 5 octobre à compter de 13 h au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR de Granby. Un hommage à la vie sera célébré ce même jour à 15 heures en la Chapelle Le Sieur.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE Respect, Dignité et Économie — AQUAMATION Le Sieur
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
www.lesieur.ca - info@lesieur.ca

PICKEN
Mme Norma May - *1948-2019*

AVIS DE DÉCÈS

Au New Jersey, le 12 septembre 2019 à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Norma May Picken, conjointe de Roger D'Amato, demeurant à Waterloo. Fille de feu Howard et Hazel Picken.
Elle laisse dans le deuil ses filles : Donna Wheller (Randy), Tammy Roach (Tony), ses petits-enfants ; Ashley (Simon), Craig (Sam), Jessie (Karen), Shawn (Jen), Brent (Christie), Siara, ses douze arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de feu Kenny David (Mary), Pat (Leonard), Verna (Robin), Howard Jr. (Marsha), Ivan (Shirley), Irene (Mike). Elle laisse aussi ses nièces, neveux, autres parents et amis.
La famille recevra les condoléances à la RÉSIDENCE FUNÉRAIRE BESSETTE, le vendredi 4 octobre de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Ainsi que le samedi 5 octobre de 9 h à 10 h 45. Les funérailles auront lieu en l'église United Church de Waterloo à 11 h.
Au lieu des fleurs, des dons à SPCA ou à une fondation de votre choix seraient appréciés.
https:/www.spca.com/en/donate.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
5034, rue Foster, Waterloo, J0E 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

JOHNSON
M. Eric - *1931-2019*

AVIS DE DÉCÈS

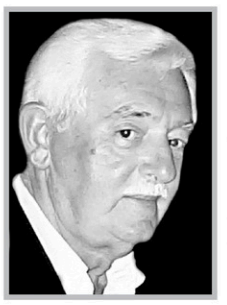

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès subit de monsieur Eric Johnson, le 23 septembre 2019, à l'âge de 88 ans. Il était l'époux de feu madame Kathleen Ingram.
Eric a consacré toute sa vie professionnelle soit plus de 50 ans dans l'industrie du textile. Très jeune, il a débuté sa carrière au sein de la Stark Ribbon pour ensuite devenir président-directeur général de LaGran Canada Inc. (Burlington Industries). Grand passionné de golf, il était membre à vie du Club de Golf Miner de Granby.
Il laisse dans le deuil ses enfants : Lynda (Daniel), Steven (Manon), Jennifer (Gilles); ses petits-enfants : Mike, Lindsay, Amanda, Meghan, Cameron; ses arrière-petits-enfants : Brandy, William, Cedrik; son beau-frère : John Ingram (Nancy), ses belles-soeurs : Laurette Duquette Johnson, Rosette Lessard Ingram; ses neveux et nièces : Alison, Andrew, Catherine, Susan, Peter; il était la l'oncle de : feu David, ainsi que sa famille et amis proches, plus particulièrement Terry Cornish, Denise Skinner et Carol Lidstone.
La famille désire remercier le Dr Paul Ouellette ainsi que l'infirmière Claudette Robert pour les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 5 octobre 2019 à compter de 9 h, suivi de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle.
En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.fondationchg.org/

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PARÉ NÉE VEILLEUX
Mme Gertrude - *1924-2019*

AVIS DE DÉCÈS

À Santé Courville, le 16 septembre 2019, à l'âge de 95 ans, est décédée madame Gertrude Veilleux, épouse de feu monsieur Gérard Paré, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : feu Jacques (Lucille Noiseux), Yvan (Micheline Simard), Jean-Guy (Johanne Dessaints); ses petits-enfants : Alexandre, Julie, Raphaël, Nicolas, Jean-Charles, Marie-Claude, Éloïse; ses arrière-petits-enfants, sa soeur : Nicole (Maurice), sa belle-soeur : Alice, son beau-frère : Aldé, ses neveux et nièces, ainsi que autres parents et amis.
La famille désire remercier les Anges de Santé Courville pour les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le dimanche 29 septembre 2019 à compter de 13 h, suivi de la célébration de la Parole à 15 h en la chapelle. La mise en place suivra au columbarium du même endroit.
En guise de sympathie, un don à la Fondation Mira serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne https://www.mira.ca/fr/faire-un-don.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

THERRIEN
M. Renald - *1930-2019*

AVIS DE DÉCÈS

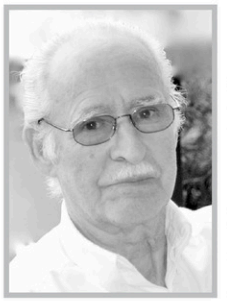

Sereinement, après une longue maladie, accompagné par sa famille à l'hôpital BMP de Cowansville, le 18 septembre 2019 à l'âge de 88 ans, est décédé M. Renald Therrien, époux de Mme Jeannette Leboeuf, demeurant à Granby.
Outre son épouse Jeannette, il laisse dans le deuil, ses enfants : Lisette (Raymond Bréard), Luc (Odile Ribard), Madeleine Larose (Yves Lamoureux), Natacha (Denis Bachand). Il était le père de feu Daniel. Il laisse également ses petits-enfants qu'il adorait : Thierry LaRoche (Nathalie Morand), Valérie LaRoche (Patrick Ménard), Kim Therrien (Jeffrey Brown), Kevin Therrien (Claudia Lachance), Mélissa D'Avignon (Mathieu Dufresne), Laura Gagnon et Patrick Lamoureux (Karine Morneau) et ses arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs belles-soeurs, beaux-frères, nièces, neveux, autres parents et amis chers.
La famille vous accueillera le vendredi 27 septembre 2019 de 19 à 22 h et le samedi de 9 à 11 heures au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR de Granby. L'Hommage à la Vie sera célébré le samedi 28 septembre 2019 à 11 heures en la Chapelle suivi de l'Aquamation au Bio-Crématorium Le Sieur. Les cendres seront déposées au cimetière de Frelighsburg à une date ultérieure.
Des dons à la Fondation Alzheimer de Granby et région seraient appréciés.
Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.
La famille désire remercier le personnel de la Résidence St-Charles et le Dre Caroline Tanguay pour les bons soins prodigués à M. Therrien.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE Respect, Dignité et Économie — AQUAMATION Le Sieur
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
www.lesieur.ca - info@lesieur.ca

REMERCIEMENTS

Mme Germaine Couture (Santerre)
- 16 août 2019 -

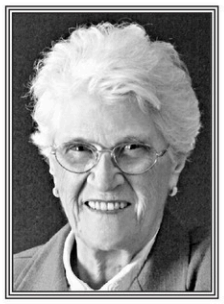

Suite au décès de Mme Germaine Santerre-Couture de Farnham, à l'âge de 95 ans, ses enfants et leurs familles désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par courriels, offrandes de messes, fleurs, cartes, visites au salon ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

16e anniversaire

En souvenir de
M. Gérard Raymond

décédé le 29 septembre 2003

Tant et aussi longtemps que le cœur se souvient,
les êtres que nous aimons y demeurent et y vivent.
Le souvenir d'un être aimé ne peut s'éteindre, car
la lueur de son passé nous suit toujours à jamais.
Ton souvenir est comme un livre préféré, un livre
qu'on lit et relit et qui n'est jamais refermé.

Ton épouse Jeannette,
tes enfants et petits-enfants

Une messe sera célébrée le dimanche 29 septembre
à 9h30 en l'église St-Luc de Granby.

15e anniversaire de décès
Cécile Cliche Côté
survenu le 26 septembre 2004

Jamais plus nos yeux ne verront ton sourire,
mais à jamais tu vivras dans nos cœurs
avec tous les souvenirs que tu nous as laissés
sur ton chemin.

Gaston et la famille

PRODUCTION DES FUTURS FILMS *SPIDER-MAN*

Marvel et Sony trouvent un terrain d'entente

Agence France-Presse

LOS ANGELES — Les studios Marvel et leur concurrent Sony ont finalement trouvé un terrain d'entente autour des droits cinématographiques de Spider-Man et ont annoncé vendredi qu'ils produiraient, comme prévu, les futurs films mettant en scène l'homme-araignée incarné à l'écran par Tom Holland.

Le mois dernier, les médias hollywoodiens avaient révélé que, faute d'accord avec Sony, Marvel avait décidé de se retirer du projet pour se concentrer sur d'autres franchises de superhéros.

Vendredi, les deux géants du divertissement ont annoncé que Kevin Feige, président des studios Marvel, allait bien produire le troisième film de la série inaugurée avec *Spider-Man : Homecoming*.

Ce nouvel opus, dont le titre n'est pas encore connu, doit sortir le 16 juillet 2021.

« Je suis ravi que le voyage de Spidey dans l'univers cinématographique Marvel se poursuive, et tout le monde chez Marvel, moi compris, est très enthousiaste à l'idée de continuer à y travailler », a déclaré Kevin Feige dans un communiqué conjoint reçu par l'*AFP*.

Marvel, racheté en 2009 par le groupe Disney, détient les droits de nombreux superhéros issus des comics créés par Stan Lee (Avengers, Black Panther, etc.) et a désormais aussi accès à ceux dans le giron de la Fox (X-Men notamment) que Disney vient d'acquérir.

Mais c'est Sony qui détient les droits cinématographiques de Spider-Man.

Depuis des décennies, l'homme-araignée est le porte-étendard des bandes dessinées sur lesquelles Marvel a bâti son empire.

Il est aussi l'un des superhéros ayant rapporté le plus à l'industrie cinématographique, y compris un Oscar l'an dernier pour le film d'animation *Spider-Man : New Generation*.

Il aura fallu un accord historique et confidentiel en 2015 entre Sony et Marvel pour permettre à Spider-Man d'intégrer la trame scénaristique de l'univers Marvel (cinq films au total, trois aux côtés des Avengers ainsi que *Spider-Man : Homecoming* en 2017 et *Spider-Man : Far From Home*, succès de l'été).

Outre celui prévu en 2021, un quatrième film avec l'homme-araignée est en projet, toujours avec Tom Holland et le réalisateur Jon Watts.

« Spider-Man est un symbole fort et un héros dont l'histoire traverse toutes les générations et tous les publics dans le monde. Il se trouve aussi être l'unique superhéros à avoir le super-pouvoir de franchir les univers cinématographiques. Étant donné que Sony continue à développer son propre univers Spider-Man, on ne sait pas ce que l'avenir réserve », souligne Kevin Feige.

Marvel a bouclé la saga des Avengers avec *Avengers : Endgame* mais son programme reste chargé avec, outre Spider-Man, la Veuve noire, Thor, Docteur Strange, le superhéros chinois Shang-Chi, et le retour du chasseur de vampires Blade.

Les studios Marvel et leur concurrent Sony ont finalement trouvé un terrain d'entente autour des droits cinématographiques de Spider-Man. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Granby
Ville rayonnante

NOUVEAUTÉ

HEURES D'ACCUEIL À LA DIVISION DES PERMIS ET DES INSPECTIONS DE LA VILLE DE GRANBY

Dès le 7 octobre 2019 jusqu'au 27 mars 2020 inclusivement, les heures d'accueil de la Division des permis et des inspections – Service de la planification et de la gestion du territoire seront :

DU LUNDI AU VENDREDI
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Les bureaux seront fermés de 12 h à 13 h

granby.ca

0016369

Alouettes-Lions: le match de Matthew Shiltz

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Matthew Shiltz attendait ce moment depuis près de deux ans.

Le quart des Alouettes de Montréal attendait depuis le 3 novembre 2017 l'occasion d'amorcer un deuxième match dans la Ligue canadienne de football. La suspension d'une rencontre que doit purger Vernon Adams fils samedi, contre les Lions de la Colombie-Britannique, lui en offre l'occasion.

Shiltz est surtout heureux d'avoir l'occasion de faire oublier cette première sortie : il n'avait complété que sept de ses 16 passes pour 96 verges. Trois de ses lancers s'étaient retrouvés dans des mains adverses.

« Ça avait été un match difficile, a-t-il admis en souriant, jeudi. Nous n'avions pas bougé le ballon beaucoup. Nous avons beaucoup grandi depuis, surtout moi. »

« Je connais mieux le jeu canadien, ses subtilités, a poursuivi l'Américain de 26 ans. Je sais quoi faire avec le ballon dans toutes les situations. Je me sens très excité de participer à ce match. J'ai hâte. »

Depuis deux ans, donc, Shiltz attend son tour. Sans rouspéter, sans bouder. Il travaille d'arrache-pied lors des entraînements, parfois dans un rôle ingrat, lui qui s'est même retrouvé troisième violon de l'organisation, derrière Adams et Antonio Pipkin. Shiltz a beaucoup appris et il a la confiance de ses entraîneurs.

« Il a pris de la maturité, c'est un *student of the game*, comme on dit en anglais, a noté André Bolduc, l'entraîneur des demis à l'attaque. Dans les réunions, il pose toujours de bonnes questions et lors des matchs, il nous aide beaucoup. On discute souvent sur le banc de la façon dont on voit les choses et moi, je communique beaucoup avec lui, pour ne pas bombarder Vernon d'informations. Je passe par Shiltz et lui va relayer l'info calmement. C'est une super bonne tête de football. »

« Il y a plusieurs éléments qui font en sorte que nous sommes une meilleure équipe qu'il y a deux ans, a expliqué Shiltz. Il y a de nouveaux joueurs. Certains, comme moi, étaient des recrues à ce moment et nous nous sommes améliorés. On a confiance en nous. On sait qu'on peut effectuer les jeux qu'on nous demande de faire. »

« Khari fait tout un travail pour nous préparer chaque semaine. Les gars sont sur la même longueur d'onde. Quand nous avons cette synergie, ça rend tout le monde meilleur. Je vais tenter de prendre ce que la défense va me donner et ne pas tenter de trop en faire. »

Bolduc en est convaincu.

« Matt prend toujours les bonnes décisions. C'est un gars qui lit bien le jeu, il a amélioré son bras, il a pris une dizaine de livres de muscles. Les quarts, ça prend quelques années. Il est rendu là : à jouer et gagner des matchs. Je ne suis pas inquiet qu'il va gagner ce match-là, peut-être d'autres même cette saison. »

Le quart Matthew Shiltz attendait depuis le 3 novembre 2017 l'occasion d'amorcer un deuxième match dans la Ligue canadienne de football. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

SUR UNE LANCÉE

Malgré leur fiche de 3-10, les Lions semblent en bien meilleures dispositions qu'ils ne l'étaient au début du mois, quand ils se sont inclinés 21-16 devant les Alouettes (7-5).

Ils viennent de remporter deux matchs consécutifs aux dépens du Rouge et Noir d'Ottawa par un pointage combiné de 69-12.

« Nous savions que c'était une bonne équipe la dernière fois que nous les avons affrontés, a déclaré l'entraîneur-chef, Khari Jones. Quand vous avez un quart-arrière comme Mike Reilly, vous êtes de facto une bonne équipe et là, il semble avoir trouvé son rythme. Nous aurons du travail à faire samedi. »

« Leur ligne défensive peut nous donner des maux de tête. Notre ligne à l'attaque devra faire du gros boulot : ils adorent pourchasser les quarts et obtenir des sacs. »

Si les Alouettes devaient l'emporter ou livrer un verdict nul et que les Argonauts de Toronto et le Rouge et Noir devaient s'incliner, les Alouettes obtiendraient alors leur laissez-passer pour les matchs éliminatoires, auxquels ils n'ont pas participé depuis 2014.

la page du Kid

DANNY GÉLINAS lekid@lavoixdelest.ca

Belle journée au tournoi du Edgar

Véritable institution à Bromont, le resto-pub Edgar Hyperlodge tenait, la semaine dernière sur les allées du club Château-Bromont, son quatrième tournoi de golf au profit de la Fondation des sports adaptés ainsi que du Centre de dépannage Marguerite Dubois.

En plus des nombreux clients de l'établissement, plusieurs gens d'affaires des régions de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi s'y étaient donné rendez-vous. Moi-même résidant de Bromont et fidèle client de l'établissement avec ma famille, j'ai donc répondu présent à l'invitation de l'un de ses propriétaires, Nicolas Robillard, qui, dans un passé pas si lointain, évoluait dans la LHJMQ (Drakkar de Baie-Comeau et Remparts de Québec).

Une fois sur place, je me suis vite rendu compte que j'étais en pays de connaissance et, évidemment, j'en ai profité pour remplir mon calepin. En voici les échos.

• • • • •

À peine arrivé à la table des inscriptions que déjà, je serrais la main de Pierre Robillard, le père de Nicolas, un ex-collègue recruteur qui, dans le temps, travaillait pour les défunts Condors de Kahnawake. Pierre, un golfeur dont la marge d'erreur est fort respectable, me disait être très nerveux à l'idée de se préparer pour la compétition Pro-Am qui se déroulera prochainement au club de golf Le Diamant de Mirabel, lieu dirigé par le professionnel bien connu Marc Girouard. C'est que, voyez-vous, l'ami Pierre sera jumelé, pour l'occasion, avec la professionnelle Anne-Catherine Tanguay, qui évolue maintenant à temps plein sur le circuit de la LPGA. À Bromont, il a dû se contenter de former la paire avec notre bon copain Mike Dubé… Comme dirait l'autre à la blague (bien entendu), on ne peut pas être gagnant tous les jours !

• • • • •

On le sait, l'avocat criminaliste Jocelyn Grenon possède plusieurs cordes à son arc, lui qui est passionné par une multitude de sujets. Il semble d'ailleurs en avoir ajouté une récemment, puisqu'il vient de fonder, avec l'homme de hockey Denis Francoeur, Fokus, une firme spécialisée dans le développement des joueurs de hockey qui aspirent à graduer un jour du côté des collèges et universités américaines, mais qui devront d'abord passer par des circuits comme la USHL ou les *prep schools*. En jasant avec lui, ce bon ami de Claude Raymond et de Stéphan Désautels m'apprenait qu'il venait de conclure son association avec un cabinet d'avocats de Cowansville et que lors des prochaines semaines, il aurait assurément du nouveau à nous annoncer. On ne peut donc souhaiter la meilleure des chances à ce chic type.

• • • • •

Kevin Jannard semble filer le parfait bonheur en tant que serveur au resto-pub St-Ambroise de Granby. Kevin, un de mes anciens élèves, connu de tous dans la région, a enfin trouvé sa niche, lui qui a tenté plusieurs expériences professionnelles au cours des dernières années. On ne peut que se réjouir pour lui.

• • • • •

Pendant que Michel Groleau, l'ancien proprio du Golden Pub de Bromont, prenait un malin plaisir à diriger à la blague la circulation, Jean Schink en a profité pour redonner fière allure à ses bâtons. Le voyant se débattre, la brosse à la main, j'ai pensé le contacter en avril prochain pour mon grand ménage du printemps !

• • • • •

Pendant que le maire Louis Villeneuve, son patron, se promenait en voiturette pour rencontrer les golfeurs, son adjointe Josée Nadon était venue prêter main-forte à son collègue Nicolas Robillard, avec lequel elle est ardemment impliquée au sein de la Fondation du maire. Ce fut d'ailleurs un plaisir de la rencontrer au trou no. 18, elle qui s'y trouvait en compagnie de l'ex-conseillère municipale Sylvie Adam.

• • • • •

Pour ma part, j'ai passé une journée splendide avec Éric Boyer (Enseignes Éric Boyer de Waterloo) et Denis Daigle (retraité du monde des affaires). Les six heures passées ensemble furent à ce point magnifiques que nous avons unanimement décidé de remettre ça tous les trois l'année prochaine.

• • • • •

Finalement, vous me permettrez de féliciter le comité organisateur de l'événement, qui sous l'habile direction de Véronique Paglericci Hautecloque, nous avait concocté plein de belles surprises.

• • • • •

Étaient également présents lors de cette journée : Martin Proulx, Julien Pardinella, Fabien Lacaille, Christophe Larochelle, Maxime Rousseau, Dave Savard, Éric Lefrançois, Simon Dunn, Mathieu Bourgoin, Simon Daoust, Christine Couture, Benoît Gordon, Mathieu Montmagny, Kevin Lagacé, Taylor Gibbons, Zachary Thompson, Michaël Desjardins, Aaron Stowe, Ben Plouffe, Gilbert Pelletier, Charles-Antoine Boucher, Benoît Gobeil, Charles Bédard, Benoît Daudelin, Nicolas Hébert, Frédéric Labbé, Mario Sirois, Dany Filion, Benoît Hébert, Gilles Poulin, Michel Groleau, Daniel Pierre Cyr, Louis-Charles Parent, Christopher Groleau, Manuel Chicoine, Philippe Racine, Olivier Jobin, Craig Wossidlo, Stéphane Bazinet, Steeve Renaud, Mathieu Lacroix, Sylvain D'Amour, ainsi que les ex-hockeyeurs Simon Chartrand (Delaware, dans la Federal Hockey League), Simon Lauzon (Lachine, Kahnawake et Coaticook dans la LHJAAAQ), Jason Smith (Sacred Heart dans la NCAA et Trenton dans la East Coast Hockey League) et Alexandre Tessier (Kahnawake et Longueuil dans le Junior AAA, Rouyn-Noranda dans la LHJMQ et les Patriotes de l'Université du Québec du circuit universitaire Québec-Ontario).

Pierre Robillard, ancien recruteur, est le père d'un des proprios du Edgar Hyperlodge, Nicolas. — PHOTOS DANNY GÉLINAS

J'ai passé la journée avec Éric Boyer et Denis Daigle. On remet ça l'an prochain!

Véronique Paglericci Hautecloque

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	102	57	,642	—	—	5-5	P-2	57-24	45-33
Tampa Bay	95	64	,597	7	—	7-3	G-3	48-33	47-31
x-Boston	83	76	,522	19	12	4-6	P-1	37-41	46-35
Toronto	65	94	,409	37	30	7-3	G-1	33-45	32-49
Baltimore	52	107	,327	50	43	3-7	P-1	25-56	27-51

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	99	60	,623	—	—	8-2	G-4	46-35	53-25
x-Cleveland	93	66	,585	6	2	7-3	P-2	49-32	44-34
x-Chicago	70	88	,443	28½	24½	5-5	G-2	37-40	33-48
Kansas City	58	101	,365	41	37	3-7	P-1	30-48	28-53
Detroit	46	112	,291	52½	48½	2-8	P-3	22-59	24-53

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	104	55	,654	—	—	8-2	P-1	60-21	44-34
Oakland	96	63	,604	8	—	7-3	G-2	52-29	44-34
d-Texas	76	83	,478	28	19	2-8	G-1	43-35	33-48
x-Los Angeles	72	87	,453	32	23	5-5	G-1	38-40	34-47
Seattle	66	93	,415	38	29	5-5	P-4	33-45	33-48

Jeudi 26 septembre
Minnesota 10 Detroit 4
Boston 5 Texas 7
Cleveland 0 Chi. White Sox 8
Houston 3 L.A. Angels 4 (12)
Oakland 3 Seattle 1
Vendredi 27 septembre
Detroit à Chi. White Sox, 16h10.
Tampa Bay à Toronto, 19h07.
Baltimore à Boston, 19h10.
N.Y. Yankees à Texas, 20h05.
Detroit 0 Chi. White Sox 0
Minnesota 0 Kansas City 0
Houston à L.A. Angels, 22h07.
Oakland à Seattle, 22h10.
Samedi 28 septembre
Baltimore à Boston, 13h05.
Tampa Bay à Toronto, 15h07.
Detroit à Chi. White Sox, 19h10.
Minnesota à Kansas City, 19h15.
N.Y. Yankees à Texas, 20h05.
Houston à L.A. Angels, 21h07.
Oakland à Seattle, 21h10.
Dimanche 29 septembre
N.Y. Yankees à Texas, 15h05.
Baltimore à Boston, 15h05.
Tampa Bay à Toronto, 15h07.
Houston à L.A. Angels, 15h07.
Detroit à Chi. White Sox, 15h10.
Oakland à Seattle, 15h10.
Minnesota à Kansas City, 15h15.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	97	62	,610	—	—	5-5	G-1	50-31	47-31
Washington	90	69	,566	7	—	8-2	G-5	47-31	43-38
x-New York	83	76	,522	14	6	6-4	P-1	45-33	38-43
x-Philadelphie	79	80	,497	18	10	2-8	P-6	43-35	36-45
Miami	56	103	,352	41	33	4-6	G-1	30-51	26-52

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	90	69	,566	—	—	7-3	P-2	49-29	41-40
Milwaukee	89	70	,560	1	—	9-1	G-7	49-32	40-38
d-Chicago	82	77	,516	8	7	1-9	P-9	51-30	31-47
Cincinnati	73	86	,459	17	16	4-6	P-4	41-40	32-46
Pittsburgh	68	91	,428	22	21	3-7	G-3	34-44	34-47

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	103	56	,648	—	—	7-3	G-4	59-22	44-34
d-Arizona	82	77	,516	21	7	6-4	G-2	41-37	41-40
x-San Francisco	77	82	,484	26	12	6-4	G-2	35-43	42-39
San Diego	70	89	,440	33	19	2-8	P-3	36-45	34-44
Colorado	68	91	,428	35	21	4-6	P-2	40-38	28-53

Jeudi 26 septembre
Milwaukee 5 Cincinnati 3
L.A. Dodgers 1 San Diego 0
Colorado 3 San Francisco 8
Philadelphie 3 Washington 6
Chi. Cubs 5 Pittsburgh 9
Miami 4 N.Y. Mets 2
Vendredi 27 septembre
Cincinnati à Pittsburgh, 19h05.
Miami à Philadelphie, 19h05.
Atlanta à N.Y. Mets, 19h10.
Milwaukee au Colorado, 20h10.
Chi. Cubs à St. Louis, 20h15.
San Diego en Arizona, 21h40.
L.A. Dodgers à SF, 22h15.
Cleveland à Washington, 19h05.
Samedi 28 septembre
L.A. Dodgers à SF, 16h05.
Miami à Philadelphie, 18h05.
Cincinnati à Pittsburgh, 19h05.
Atlanta à N.Y. Mets, 19h10.
Chi. Cubs à St. Louis, 19h15.
Milwaukee au Colorado, 20h10.
San Diego en Arizona, 20h10.
Cleveland à Washington, 16h05.
Dimanche 29 septembre
Cincinnati à Pittsburgh, 15h05.
Miami à Philadelphie, 15h05.
L.A. Dodgers à SF, 15h05.
Milwaukee au Colorado, 15h10.
Atlanta à N.Y. Mets, 15h10.
San Diego en Arizona, 15h10.
Chi. Cubs à St. Louis, 15h15.
Cleveland à Washington, 15h05.

MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Anderson W. Sox	121	496	81	167	,337
LeMahieu N.Y.Y.	142	591	108	194	,328
Moncada W. Sox	129	505	82	158	,313
Brantley Hou.	146	568	87	177	,312
Devers Bos.	153	635	127	196	,309
Bogaerts Bos.	152	605	108	185	,306
Alberto Bal.	137	517	60	158	,306
Martinez Bos.	144	567	97	173	,305
Cruz Minn.	118	446	80	136	,305
Gurriel Hou.	141	553	84	166	,300

Points produits — Abreu, W. Sox, 123; Devers, Bos., 115; Bogaerts, Bos., 113; Soler, K.C., 112; Bregman, Hou., 110;

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Marte Ari.	144	569	97	187	,329
Yelich Mil.	130	489	100	161	,329
Rendón Wash.	144	540	116	173	,320
McNeil N.Y.M.	133	510	83	162	,318
Blackmon Col.	137	569	111	180	,316
Arenado Col.	154	585	101	184	,315
Reynolds Pit.	134	491	83	154	,314
Newman Pit.	127	481	59	148	,308
Bellinger L.A.D.	153	551	118	166	,301
Albies Atl.	157	628	102	188	,299

Points produits — Rendón, Wash., 124; Freeman, Atl., 121; Alonso, N.Y.M., 119; Arenado, Col., 118; Escobar, Ari., 118; Bell, Pit., 116; Bellinger, L.A.D.,

HOCKEY

LHJAAAQ

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	6	5	0	0	1	29	20	11
Longueuil	4	4	0	0	0	21	10	8
Granby	6	3	2	1	0	28	24	7
St-Gabriel	6	2	3	1	0	28	31	5
Chambly	6	2	3	1	0	20	27	5
La Côte du Sud	5	1	4	0	0	17	24	2

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	5	5	0	0	0	26	9	10
St-Jérôme	6	4	2	0	0	23	18	8
Terrebonne	6	3	3	0	0	22	20	6
Montréal-Est	6	2	4	0	0	21	31	4
Lac St-Louis	6	2	4	0	0	20	25	4
Gatineau	6	1	5	0	0	20	36	2

Jeudi 26 septembre
Montréal-Est 2 Valleyfield 6
Vendredi 27 septembre
Princeville à Côte du Sud,19h30.
St-Gabriel à Longueuil, 19h30.
St-Jérôme à Granby, 19h45.
Terrebonne à Gatineau, 20h.
Samedi 28 septembre
Valleyfield à Gatineau, 14h30.
Terrebonne à Lac St-Louis, 15h.
Chambly à Montréal-Est, 16h.
Dimanche 29 septembre
Côte du Sud à L-St-Louis,13h30.
Chambly à Princeville, 14h.
St-Gabriel à St-Jérôme, 14h30.
Gatineau à Valleyfield, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Québec	2	2	0	0	0	11	8	4
Rimouski	2	1	0	0	1	6	5	3
Chicoutimi	2	1	0	1	0	7	7	3
B.-Comeau	2	1	1	0	0	5	6	2

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	3	2	1	0	0	14	10	4
Val-d'Or	2	1	1	0	0	7	4	2
Gatineau	2	1	1	0	0	11	10	2
B.-Boisbriand	2	1	1	0	0	7	11	2

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlottetown	3	2	0	1	0	10	6	5
Cap-Breton	2	2	0	0	0	9	4	4
St-Jean	2	2	0	0	0	8	6	4
Moncton	2	1	1	0	0	6	6	2
A.-Bathurst	2	0	2	0	0	4	9	0
Halifax	3	0	3	0	0	6	12	0

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	2	2	0	0	0	9	6	4
Shawinigan	2	1	1	0	0	5	6	2
Victoriaville	3	0	1	0	2	10	14	2
Drummondville	2	0	2	0	0	8	13	0

Vendredi 27 septembre
Charlottetown 3 Halifax 1
A.-Bathurst à Moncton, 18h.
R.-Noranda à Québec, 19h.
Sherbrooke à Rimouski, 19h30.
Chicoutimi à B.-Boisbriand,19h30.
B.-Comeau à Gatineau, 19h30.
Val-d'Or à Drummondville, 19h30.
Victoriaville à Shawinigan, 19h30.
Samedi 28 septembre
R.-Noranda à Québec, 16h.
Val-d'Or à Shawinigan, 16h.
Saint-Jean au Cap-Breton, 18h.
A.-Bathurst à Halifax, 18h.
Chicoutimi à Gatineau, 19h.
Dimanche 29 septembre
Drummondville à Rimouski, 15h.
Victoriaville à B.-Boisbriand, 15h.
B.-Comeau à Sherbrooke, 15h.
Saint-Jean au Cap-Breton, 15h.
Charlottetown à Moncton, 15h.
Mardi 1er octobre
Sherbrooke à Val-d'Or, 19h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Trois-Rivières	6	4	2	0	0	16	9	12
St-François	6	3	3	0	0	26	18	9
Jonquière	6	3	2	1	0	16	17	9
Lévis	6	1	4	1	0	14	19	4
Notre-Dame	6	0	5	1	0	13	31	1

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	6	6	0	0	0	30	11	18
C.C.-LeMoy.	7	5	2	0	0	22	28	14
St-Hyacinthe	7	3	4	0	0	25	30	9
Lac-St-Louis	6	3	3	0	0	21	19	8
Châteauguay	6	0	5	1	0	14	27	1

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	6	5	1	0	0	27	15	15
St-Eustache	7	5	1	1	0	28	19	14
Amos	6	3	3	0	0	23	19	9
L.-Montréal	6	3	3	0	0	16	21	9
C.E.-Blondin	5	2	3	0	0	10	18	6

Vendredi 27 septembre
Trois-Rivières à L.-Montréal, 19h.
Saint-Hyacinthe à Magog, 19h.
L.-St-Louis à Gatineau, 19h30.
Samedi 28 septembre
Châteauguay à Jonquière, 14h.
Notre-Dame à L.-St-Louis, 15h.
Amos à Lévis, 19h30.
Dimanche 29 septembre
St-Hyacinthe à L.-Montréal, 13h.
Amos à Lévis, 13h.
Châteauguay à Jonquière, 13h.
Gatineau à Trois-Rivières, 13h.
C.C.-L au C.E.-Blondin, 13h30.
Notre-Dame à Magog, 13h30.
St-François à St-Eustache,13h45.

LNH

MATCHS HORS-CONCOURS

Jeudi 26 septembre
St. Louis 1 Detroit 4
Tampa Bay 4 Floride 2
Philadelphie 1 N.Y. Rangers 2 (F)
Edmonton 5 Winnipeg 3
Minnesota 2 Dallas, 1
Arizona 4 Vancouver 2
Calgary 1 San Jose 4
Vendredi 27 septembre
New Jersey 2 Columbus, 0
Nashville 2 Caroline 1 (P).
Toronto à Detroit, 19h30.
Washington à St. Louis, 20h.
Los Angeles Vegas, 22h.
Samedi 28 septembre
Chicago à Boston, 15h.
Buffalo à Pittsburgh, 16h.
Colorado à Dallas, 18h.
Ottawa à Montréal, 19h.
Floride à Tampa Bay, 19h.
Detroit à Toronto, 19h.
N.Y. R. à N.Y. Islanders, 19h.
Edmonton à Calgary, 21h.
Arizona à Anaheim, 22h.
Dimanche 29 septembre
Washington en Caroline, 13h30.
Winnipeg au Minnesota, 14h.
St. Louis à Columbus, 17h.
San Jose Vegas, 20h.

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York City	32	17	5	10	61	39	61
Philadelphie	32	16	9	7	57	46	55
Atlanta	32	17	12	3	54	41	54
D.C. United	32	13	10	9	42	38	48
New York	32	14	13	5	53	48	47
Toronto	32	12	10	10	54	50	46
N.-Angleterre	32	10	10	12	47	54	42
Chicago	32	9	12	11	48	43	38
Montréal	32	11	17	4	43	59	37
Orlando	32	9	14	9	41	46	36
Columbus	32	9	15	8	37	46	35
Cincinnati	32	6	22	4	30	74	22

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	32	20	4	8	81	35	68
Minnesota	32	15	10	7	51	41	52
Los Angeles Gal.	32	16	13	3	53	51	51
Seattle	32	14	10	8	50	49	50
Salt Lake	32	14	13	5	43	40	47
Portland	32	13	13	6	47	46	45
Dallas	32	12	11	9	48	43	45
San Jose	32	13	14	5	51	51	44
Colorado	32	11	15	6	54	60	39
Houston	32	11	17	4	44	55	37
Kansas City	32	10	15	7	47	59	37
Vancouver	32	7	15	10	33	55	31

Dimanche 29 septembre
Toronto à Chicago, 17h.
Philadelphie à Columbus, 17h.
Atlanta à Montréal, 17h.
NYork City en N.-Angleterre, 17h.
D.C. United à New York, 17h.
Orlando Cincinnati, 17h.
Portland à Kansas City, 19h30.
Dallas au Colorado, 19h30.
Vancouver à LA Gal., 19h30.
Houston à Salt Lake, 19h30.
Seattle à San Jose, 19h30.
LA FC à Minnesota, 19h30.

FOOTBALL

COLLÉGIAL

Division 1

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
André-Grasset	5	5	0	195	74	10
Garneau	5	4	1	99	95	8
Vieux Montréal	5	4	1	189	87	8
St-Jean	5	3	2	112	138	6
Limoilou	5	3	2	101	142	6
Vanier	5	2	3	138	111	4
N-Dame-de-Foy	5	2	3	127	133	4
Lennoxville	5	1	4	73	123	2
Lévis-Lauzon	5	1	4	167	212	2
Lionel-Groulx	5	0	5	77	163	0

Samedi 28 septembre
N-Dame-Foy à A.-Grasset, 13h
Limoilou à Garneau, 13h
Lévis-Lau. à Vieux-Montréal, 13h
Vanier à Lionel-Groulx, 19h30
Lennoxville à St-Jean, 19h30

Division 2

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Valleyfield	4	4	0	139	52	8
John Abbott	4	4	0	140	63	8
Thetford	4	2	2	76	95	4
É.-Montpetit	3	2	1	82	27	4
Trois-Rivières	3	2	1	77	70	4
Montmorency	4	1	3	101	91	2
Sherbrooke	3	1	2	20	91	2
B.-Appalaches	4	0	4	40	113	0
Outaouais	3	0	3	49	122	0

Samedi 28 septembre
É.-Montpetit à John Abbott, 13h
Sherbrooke à Valleyfield, 19h
Montmorency en Outaouais, 19h
Thetford à Trois-Rivières, 19h30

Division 3 - Sud-Ouest

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
St-Hyacinthe	4	4	0	177	64	8
Ahuntsic	3	3	0	83	39	6
Lanaudière	4	3	1	149	83	6
St-Jérôme	4	1	3	58	134	2
Drummondville	4	1	3	72	170	2
St-Lambert	4	1	3	92	67	2
Shawinigan	3	0	3	40	114	0

Samedi 28 septembre
Ahuntsic à Lanaudière, 19h
Shawinigan à St-Hyacinthe, 19h
Dimanche 29 septembre
Drummond. à St-Lambert, 12h

Division 3 - Nord-Est

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Jonquière	4	3	1	140	49	6
Victoriaville	4	3	1	122	78	6
Chicoutimi	4	2	2	106	122	4
La Pocatière	4	2	2	63	76	4
Rimouski	4	0	4	53	159	0

Samedi 28 septembre
La Pocatière à Jonquière, 13h
Victoriaville à Chicoutimi, 19h

BASEBALL

JUNIOR ÉLITE

FINALE (4 de 7)
Mercredi 25 septembre
Montréal 1 Québec 2
(Québec mène 1-0)
Samedi 28 septembre
Montréal à Québec, 19h
Dimanche 29 septembre
Québec à Montréal, 19h

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	3	0	0	1,000	106	17
Buffalo	3	0	0	1,000	66	47
Miami	0	3	0	,000	16	133
N.Y. Jets	0	3	0	,000	33	70

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	2	1	0	,667	110	60
Cleveland	1	2	0	,333	49	66
Pittsburgh	0	3	0	,000	49	85
Cincinnati	0	3	0	,000	54	83

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	2	1	0	,667	68	62
Indianapolis	2	1	0	,667	70	71
Jacksonville	1	2	0	,333	58	60
Tennessee	1	2	0	,333	67	52

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	3	0	0	1,000	101	64
Oakland	1	2	0	,333	48	78
L.A. Chargers	1	2	0	,333	58	64
Denver	0	3	0	,000	46	67

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	3	0	0	1,000	97	44
Philadelphie	2	2	0	,500	110	105
N.Y. Giants	1	2	0	,333	63	94
Washington	0	3	0	,000	63	94

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Detroit	2	0	1	,833	67	61
Green Bay	3	1	0	,759	85	69
Minnesota	2	1	0	,667	78	47
Chicago	2	1	0	,667	50	39

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
La N.-Orléans	2	1	0	,667	72	82
Tampa Bay	1	2	0	,333	68	77
Atlanta	1	2	0	,333	60	75
Caroline	1	2	0	,333	79	70

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
L.A. Rams	3	0	0	1,000	77	49
San Francisco	3	0	0	1,000	96	54
Seattle	2	1	0	,667	76	79
Arizona	0	2	1	,167	64	88

Jeudi 26 septembre
Philadelphie 34 Green Bay 27
Dimanche 29 septembre
Kansas City à Detroit, 13h.
Caroline à Houston, 13h.
Tennessee à Atlanta, 13h.
L.A. Chargers à Miami, 13h.
Oakland à Indianapolis, 13h.
Nouvelle-Angleterre à Buffalo, 13h.
Cleveland à Baltimore, 13h.
Washington à N.Y. Giants, 13h.
Tampa Bay à L.A. Rams, 16h05.
Seattle en Arizona, 16h05.
Jacksonville à Denver, 16h25.
Minnesota à Chicago, 16h25.
Dallas à La N.-Orléans, 20h20.
Lundi 30 septembre
Cincinnati à Pittsburgh, 20h15.

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Hamilton	13	10	3	0	384	263	20
Montréal	12	7	5	0	316	314	14
Ottawa	13	3	10	0	222	401	6
Toronto	12	2	10	0	240	388	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	13	9	4	0	392	266	18
Calgary	13	9	4	0	349	280	18
Saskatchewan	12	8	4	0	320	278	16
Edmonton	13	6	7	0	317	286	12
C.-B.	13	3	10	0	290	354	6

Vendredi 27 septembre
Hamilton à Winnipeg, 20h30.
Samedi 28 septembre
Edmonton à Ottawa, 16h.
Saskatchewan à Toronto, 19h.
Montréal en C.-B., 22h.

UNIVERSITAIRE

	MJ	V	D	PP	PC	MoyPts	
Montréal	5	5	0	105	51	1,000	10
Laval	4	3	1	137	56	,750	6
McGill	4	1	3	75	101	,250	2
Sherbrooke	4	1	3	70	110	,250	2
Concordia	5	1	4	60	126	,200	2

Vendredi 27 septembre
Concordia 17 Montréal 20
Samedi 28 septembre
Sherbrooke à McGill, 13h

BASEBALL

SENIOR QUÉBEC

FINALES
(4 DE 7)
Samedi 28 septembre
Thetford Mines à Shawinigan, 13h30
Dimanche 29 septembre
Shawinigan à Thetford Mines, 16h30

EN BREF

LHJMQ

Retrait global du numéro 87 de Sidney Crosby

La Ligue de hockey junior majeur du Québec a annoncé qu'elle allait retirer le numéro 87 à travers la ligue à partir de la saison 2020-21 en l'honneur de l'ancienne vedette de l'Océanic de Rimouski Sidney Crosby. Lors de la cérémonie du retrait de chandail de Crosby, qui s'est déroulée à Rimouski vendredi soir, le commissaire de la LHJMQ, Gilles Courteau, a annoncé la décision afin de souligner sa contribution au hockey et au sein de la ligue. Originaire de Cole Harbour en Nouvelle-Écosse, Crosby a été sélectionné au premier rang du repêchage de la LHJMQ, en 2003. Il a fait la pluie et le beau temps pendant deux saisons, amassant 120 buts et 303 points en 121 matchs. Le numéro 87 a ajouté 21 buts et 47 points en 22 parties éliminatoires. Crosby a guidé l'Océanic vers un titre de la coupe du Président, en 2005. La formation de Rimouski s'est ensuite inclinée en finale du tournoi de la Coupe Memorial contre les Knights de London. Il a conclu son stage junior avec de nombreux honneurs individuels, devenant notamment le seul joueur de l'histoire à avoir remporté le titre de joueur de l'année de la Ligue canadienne de hockey lors de deux années de suite. Il a gagné une médaille d'argent au Championnat mondial de hockey junior avec le Canada, en 2004, avant de mettre la main sur la médaille d'or, en 2005.

LA PRESSE CANADIENNE

TENNIS

Denis Shapovalov obtient sa place dans le carré d'as

Le Canadien Denis Shapovalov est passé en demi-finales à l'Omnium de Chengdu. La tête de série no 8 a eu raison du Biélorusse Egor Gerasimov 6-4, 3-6, 6-3 en quarts de finale de cette compétition ATP 250. Il s'agit d'une troisième participation au carré d'as d'un tournoi cette saison pour l'Ontarien. La 34e raquette mondiale pourrait atteindre sa première finale en 2019 s'il élimine l'Espagnol classé 63e Pablo Carreno Busta. Shapovalov a remporté 85 pour cent des échanges sur ses premières balles de service et a réussi neuf as contre Gerasimov, qui pointe au 98e rang au classement de l'ATP. Le tennisman de 20 ans est assuré de grimper jusqu'au 32e rang la semaine prochaine. Il pourrait atteindre le top-25 s'il gagnait la compétition. Le Canadien est le seul joueur classé toujours dans le tournoi. Le Kazakh Alexander Bublik et le Sud-Africain Lloyd Harris, repêché des qualifications, animeront l'autre demi-finale. **LA PRESSE CANADIENNE**

EN BREF

Patrik Laine s'entend avec les Jets de Winnipeg

Les Jets de Winnipeg pourront encore compter sur Patrik Laine et son puissant tir frappé. Le franc-tireur, qui était joueur autonome avec compensation, a accepté une offre de deux ans et 13,5 millions $ US de la part des Jets. Cette entente survient six jours avant le début de saison des Jets à New York contre les Rangers. La valeur moyenne du contrat s'élève à 6,75 millions $ US. Âgé de 21 ans, Laine totalise 110 buts et 184 points en 237 matchs depuis le début de sa carrière dans la LNH. Il a ajouté 16 points (huit buts, huit mentions d'aide) en 23 matchs éliminatoires. Laine a inscrit 36 buts à sa saison recrue avant d'en ajouter 44 en 2017-18, mais il a été limité à 30 la saison dernière, ce qui s'est révélé suffisant pour terminer au troisième rang de l'équipe derrière l'ailier droit Mark Scheifele (38) et l'attaquant Kyle Connor (34), toujours sans contrat. Après l'entente conclue avec Laine, les Jets ont déjà engagé 66,6 millions $ pour les 22 joueurs sous contrat pour cette saison, selon le site capfriendly.com. Ce montant n'inclut pas les 7,6 millions $ du contrat de Dustin Byfuglien parce qu'il a été suspendu sans salaire pour ne pas s'être présenté au camp. Le plafond salarial en 2019-20 est fixé à 81,5 millions $. **LA PRESSE CANADIENNE**

0016095

0009139

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019

lotoquebec.com

	1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
La poule aux Œufs d'Or	505904	494636 (décomposables)	357659
Numéros «Télé»	745280	756238 (non décomposables)	843911

Grande VIE : 04 06 14 21 37 — Grand NUMÉRO (GN) : 3 — Extra : 4755215

TOUT ou RIEN : 01 05 08 09 11 15 16 18 19 20 22 24

Quotidienne : 2 08 3 441 4 2164

Lotto Poker : 2♠ 5♢ 6♡ 6♣ D♠

Sprint : 09 16 17 38 40

Banco : 11 20 21 24 26 29 30 31 34 37 40 44 52 58 60 62 63 66 69 70

Turbo x 2

Lotto-D : 1 1 6 6 2 1 5 3

Astro : Jour 31 - Mois MAI - Année 46 - Signe VERSEAU

Triplex : 04 07 19 27 34

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

0006624

LIGUE DÉPRESSION

75 ans d'esprit sportif

MICKAEL LAMBERT
mickael.lambert@lavoixdelest.ca

GRANBY — Près d'une centaine d'anciens de la Ligue de hockey Dépression étaient réunis vendredi soir au tout nouveau Centre Notre-Dame de Granby le temps de chaleureuses retrouvailles. L'occasion était donc parfaite pour se remémorer souvenirs et anecdotes.

Le bilan est unanime : la Ligue Dépression a permis à ses anciens joueurs, entraîneurs et administrateurs de vivre des moments inoubliables. Avec une saine compétition, un bon esprit sportif et une bonne organisation, la ligue a réussi à perdurer depuis 75 ans.

« On pourrait avoir davantage de joueurs réservistes, mais toutes les équipes sont pleines, explique le président de la ligue, Sylvain Rousseau. Jadis, il y a déjà eu plus que 8 équipes, mais nous fonctionnons sous ce format depuis les années 70. »

Pour mousser l'intérêt, le circuit a aussi misé dans les dernières années sur les activités hors glace.

« Avec l'inscription vient, par exemple, un souper après les deux premières parties. On organise aussi un gala et un tournoi de golf », précise M. Rousseau.

Tous les anciens questionnés par *La Voix de l'Est* sont unanimes, c'est avant tout sur la qualité du jeu que repose le succès de la Ligue Dépression.

« Nous avons toujours joué avec un bon esprit sportif, assure Fernand Longchamp, qui cumule une dizaine d'années au sein de la ligue. C'est sans contact et les règlements sont adaptés en conséquence. C'est bien parce qu'on a des joueurs de tout âge dans une même équipe, de 30 à 60 ans », mentionne-t-il.

L'ancien entraîneur Normand Plouffe, qui a consacré 12 ans derrière le banc dans les années 60 et 70, tenait à souligner la qualité de l'organisation du circuit.

« À l'époque, les entraîneurs faisaient également partie de la direction. Ça nous permettait de nous impliquer. Ce n'est que de bons souvenirs lorsque je repense à ces années . »

La soirée de retrouvailles organisée au Centre Notre-Dame a été l'occasion pour les anciens joueurs de revoir les visages de camarades de glace, mais également de remarquer quelques absences.

« Depuis que je suis arrivé, j'ai pu compter sur mes deux mains le nombre de joueurs qui ont joué avec moi qui nous ont quittés. C'est un peu particulier » confie Robert Choquette.

Parmi les anciens qui s'étaient déplacés vendredi soir se trouvaient tout de même quelques vétérans plus âgés que la ligue elle-même.

Roland Mercier a joué une trentaine d'années dans la Ligue Dépression, des années 60 jusqu'au début des années 90.

« J'ai joué à Victoriaville et à Québec aux côtés de Jean Béliveau, ça ne me rajeunit pas ! J'ai beaucoup aimé la Ligue Dépression et je me suis rapidement impliqué comme commanditaire. À un moment donné, je jouais, nous étions commanditaires et il y avait six ou sept de nos employés qui jouaient également », se souvient M. Mercier, qui était accompagné de son fils lors des retrouvailles.

Près d'une centaine de personnes se sont déplacées vendredi.

DE BONNES AFFAIRES

En plus de garder la forme, Robert Choquette assure que la Ligue Dépression a permis aux gens d'affaires de la région de réaliser de bonnes affaires.

« Les gens d'affaires parlaient *business* dans les vestiaires. Il y avait beaucoup d'opportunités avec toutes les activités et ça marchait. Tant qu'à m'acheter une voiture, on se disait que nous allions aller voir les Mercier qu'on connaissait personnellement. »

En plus des retrouvailles de vendredi soir, un gala est prévu samedi à l'Hôtel Castel. La Ligue Dépression ajoutera alors un nouveau joueur à son temple de la renommée.

Près d'une centaine de personnes se sont déplacées pour la soirée de retrouvailles. — PHOTO JULIE CATUDAL

CANADIEN

Price et Poehling en uniforme samedi s'ils obtiennent le feu vert

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

BROSSARD — Ryan Poehling et Carey Price pourraient être de retour au jeu samedi, lors du dernier match de calendrier préparatoire du Canadien. L'un espère obtenir une dernière chance de gagner un poste avec le grand club, tandis que l'autre souhaite simplement mettre la touche finale à sa préparation.

Poehling a participé à un premier entraînement sans restriction vendredi, neuf jours après avoir subi une commotion cérébrale face aux Panthers de la Floride. De son côté, Price a retrouvé ses coéquipiers sur la patinoire du Complexe sportif Bell pour une première fois depuis qu'il a subi une contusion à la main gauche en début de semaine.

Ni l'un ni l'autre n'avait déjà reçu le feu vert des médecins pour jouer face aux Sénateurs d'Ottawa. Cependant, tout portait à croire que ce n'était qu'une formalité.

L'enjeu sera plus important pour Poehling, qui a perdu une semaine d'action pour se faire valoir en raison de sa première commotion cérébrale à vie.

« Bien sûr que c'est dommage de ne pas avoir pu jouer, mais on parle de ma santé, a-t-il rappelé. Il n'y a pas que le hockey dans la vie. Vous devez être prudents avec les commotions cérébrales. »

Poehling, qui est âgé de 20 ans, a précisé qu'il n'avait subi que des blessures mineures au cou et au bas du dos en chutant lourdement contre la bande l'hiver dernier à l'Université St. Cloud State.

Cette fois, il a été plaqué sévèrement par Dryden Hunt en deuxième période d'un match présenté à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, le 18 septembre. Poehling a terminé la rencontre, mettant même la table pour le but vainqueur de Jake Evans tard en troisième période. Ce n'est que le lendemain à son arrivée au centre d'entraînement qu'il a ressenti des symptômes.

« Je sentais qu'il y avait quelque chose qui clochait, c'était inquiétant », a raconté Poehling.

« Les médecins ont vite compris que je n'étais pas bien. J'ai passé des examens et j'ai reçu le diagnostic. »

Poehling ne croit pas avoir perdu trop la forme pendant ses quelques jours à l'arrêt.

« Ce n'est pas comme une blessure à une jambe où vous ne pouvez plus rien faire, a-t-il noté. J'ai dû me reposer pendant cinq ou six jours, mais j'ai vite retrouvé ma routine. J'ai l'impression de reprendre là où j'ai laissé, ce qui est une bonne nouvelle. »

Poehling a bien fait à sa seule sortie préparatoire. Il avait aussi fait bonne première impression le printemps dernier en réussissant un tour du chapeau avant de marquer le but vainqueur en fusillade lors de son premier match dans la LNH.

Il ne reste qu'un attaquant en trop au camp, à moins que le Canadien décide de garder huit défenseurs, ce qui signifierait qu'il reste deux attaquants à retrancher.

Jesperi Kotkaniemi, Nick Suzuki et Poehling sont les seuls à ne pas avoir à passer par le ballottage s'ils sont cédés au Rocket de Laval, dans la Ligue américaine de hockey.

L'attaquant Ryan Poehling a perdu une semaine d'action pour se faire valoir en raison de sa première commotion cérébrale à vie. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Suzuki semble avoir pleinement profité de ses chances au camp, tandis que rien n'indique jusqu'ici que le Canadien céderait Kotkaniemi au Rocket malgré un camp difficile. Poehling sera-t-il sacrifié à la place de risquer de perdre un vétéran au ballottage?

« L'an passé, (Victor) Mete a passé un peu de temps à Laval pour retrouver sa touche. C'est un atout que nous pouvons utiliser, a rappelé l'entraîneur Claude Julien. Nous avons toujours été clairs, si un joueur est prêt et que c'est à son avantage d'être ici, il va rester ici. C'est une décision que nous prendrons en temps et lieu. »

PRICE «MALCHANCEUX»

De son côté, Price espère avoir la chance de disputer un dernier match préparatoire face aux Sénateurs. Price a joué un match et demi depuis le début du camp.

« Cette période de la saison sert à peaufiner votre jeu, a dit Price. Je pense que de jouer un autre match serait l'idéal. »

Price avait ajouté un coussin protecteur supplémentaire dans sa mitaine à l'entraînement vendredi, mais a précisé qu'il ne le porterait pas en situation de match.

« J'ai été malchanceux. Un tir a frappé l'arrière de ma main et ç'a enflé », a raconté Price, qui a précisé qu'il ne se serait probablement pas absenté si cette blessure était survenue en saison.

Par ailleurs, les défenseurs Xavier Ouellet et Karl Alzner, ainsi que les attaquants Matthew Peca, Phil Varone et Dale Weise n'ont pas été réclamés au ballottage. Ils se rapporteront au Rocket.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Shea Weber reçoit le trophée Jean-Béliveau

La Presse canadienne

BROSSARD — Shea Weber n'est pas du genre à aimer parler de ses exploits sur la glace. Il se fait encore plus discret quand il est question de sa vie privée.

Weber s'est toutefois retrouvé sous les projecteurs, vendredi, quand il a été nommé le lauréat du trophée Jean-Béliveau pour son engagement communautaire au cours de la dernière année.

«C'est un honneur énorme, a-t-il dit au sujet de voir son nom aux côtés de celui de Jean Béliveau. J'ai été surpris quand j'ai rencontré Geneviève (Paquette, la vice-présidente du Canadien en matière d'engagement communautaire et directrice générale de la fondation du club).»

Depuis la saison 2017-18, Weber parraine l'une des deux loges de la Fondation du Canadien pour l'enfance, permettant annuellement à plus de 350 jeunes dans le besoin, provenant de partout à travers le Québec, d'assister à un match au Centre Bell pour la toute première fois.

Nombre de ces jeunes sont invités par l'entremise de Best Buddies (Vrais Copains), une organisation internationale ayant un chapitre à Montréal et dont la mission est de promouvoir, au sein de la collectivité, la création de véritables liens d'amitié entre des personnes atteintes de déficience intellectuelle ou développementale et des étudiants.

«Ça n'a pas besoin d'être vu. Je fais mes choses et ça me satisfait, a dit Weber. Je le fais pour les bonnes raisons, pas pour recevoir de la publicité. Je le fais parce que les gens en ont besoin, parce que les organisations caritatives en ont besoin. C'est comme ça que j'ai été élevé.»

Le trophée est assorti d'un don de 25 000 $ à une organisation au choix du joueur honoré.

Phillip Danault (Fondation Jasmin Roy), Max Domi (FRDJ - Fondation de la recherche sur le diabète juvénile) et Jonathan Drouin (Fondation du CHUM) étaient aussi finalistes.

«Nous sommes tous chanceux d'être dans une position où nous pouvons redonner, a mentionné Weber. La communauté est si passionnée envers l'équipe. C'est naturel de vouloir lui redonner.»

Paul Bourbeau Jr est très clairement identifié comme le gardien no. 1 des Bisons. — PHOTO JULIE CATUDAL

Paul Bourbeau Jr en doit une aux Bisons

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY – Paul Bourbeau Jr a le sourire facile par les temps qui courent. Et il a l'impression d'en devoir une aux Bisons, qui l'ont ni plus ni moins ramené dans le monde du hockey.

« Avant de garder les buts lors de notre premier match préparatoire il y a deux semaines, je n'avais pas joué depuis le mois de janvier, explique l'athlète de 27 ans. Je suis content d'être de retour et je suis content de me retrouver à Granby. »

Bourbeau Jr, qui sera devant le filet des Bisons samedi soir alors que les Granbyens recevront le Formule Fitness de Bécancour à l'occasion de leur dernier match préparatoire, avait connu une bonne saison il y a deux ans dans l'uniforme des Maroons. Dans des conditions pas toujours faciles, il avait conservé une moyenne de 3,68 en 17 rencontres.

« J'ai eu du plaisir à Waterloo à l'époque et si je suis parti, c'est parce que je pensais que j'avais une chance de faire ma place dans la Ligue nord-américaine, reprend-il. Mais disons que ça n'a pas fonctionné comme j'aurais voulu à Sorel-Tracy et, après les Fêtes, c'était terminé… »

Bourbeau Jr a été utilisé dans six petits matchs avec les Éperviers. Au camp d'entraînement, il avait aussi disputé deux rencontres dans l'uniforme du Bellemare de Louiseville, de la Ligue senior AAA.

« Je n'ai jamais eu d'autres nouvelles des Éperviers (il ne sait même pas s'il leur appartient encore) et je ne voulais pas retourner à Louiseville. Quand j'ai appris cet été que les Bisons avaient fait mon acquisition, j'étais très, très heureux. »

« ÇA REGARDAIT MAL »

Car au moment où il a reçu l'appel du directeur général Miguel Fortin, l'ancien gardien du Collège Français de Longueuil se demandait s'il n'avait pas joué son dernier match.

« Ça regardait mal. Je n'avais pas d'équipe et j'étais en profonde remise en question. Mais Granby a appelé et ça m'a allumé. Oui, j'ai l'impression d'en devoir une à l'organisation. »

Car l'idée de jouer ici lui a plu immédiatement.

« Je connais l'organisation et le centre sportif Léonard-Grondin est un endroit absolument magnifique. Et à voir la belle foule lors du premier match préparatoire, ça me dit qu'on va se faire une belle saison et un bel hiver. »

Et selon Bourbeau Jr, les Bisons ont ce qu'il faut pour s'imposer.

« J'aime notre alignement. Entre autres, on est plus solides à la ligne bleue qu'on l'était il y a deux ans. »

Identifié très clairement comme le gardien no. 1 de l'équipe, il sait enfin qu'il verra beaucoup d'action. Et c'est exactement ce qu'il veut.

« Je suis ici pour garder les buts le plus souvent possible. Je n'en ai pas eu assez à mon goût la saison dernière et j'ai envie de reprendre le temps perdu. »

Merci à Marc-Antoine Dufour

Il bloque 53 lancers et les Inouk l'emportent 6-4 face aux Panthères

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le match opposant les Inouk aux Panthères de Saint-Jérôme, vendredi soir au centre sportif Léonard-Grondin, a démontré clairement trois choses. Que les Granbyens ont une grosse attaque, qu'ils sont forts devant le filet et que leur défensive n'a rien à voir avec celle de la saison dernière.

Les Inouk ont comblé un déficit de 3-1 et l'ont finalement emporté 6-4. Mais même si on nous accusera d'être rabat-joie, on a le goût de retenir que les Panthères ont lancé… 57 fois sur Marc-Antoine Dufour, qui a permis à son équipe de garder la tête hors de l'eau pendant deux périodes.

Après 40 minutes, pour vous donner une idée, les Panthères avaient déjà effectué 41 lancers sur le gardien de 20 ans. N'eût été de lui, clairement, les Inouk auraient encaissé un quatrième échec en sept matchs cette saison.

« Cinquante-sept lancers, c'est beaucoup, mais on s'entend qu'ils n'étaient pas tous dangereux, a expliqué Dufour, qui a de nouveau confirmé son statut de meilleur gardien du junior AAA. On a une maturité à acquérir à la ligne bleue et, en attendant, ça ne me dérange pas de me payer de grosses soirées. J'ai 20 ans et, à 20 ans, ça fait partie de la *game* d'en avoir plus sur les épaules. »

Le capitaine Tristan Belliveau, avec un but (qui s'est avéré le filet vainqueur) et trois passes, a dirigé l'attaque des Inouk. Marco Cavalleri et Christopher Benoit (ils ont ajouté deux passes chacun), Jérémie Major, le nouveau venu Anthony Imbeault et Nicolas Roy, dans une cage déserte, ont complété. Frédéric Abraham a ajouté deux mentions d'aide à sa fiche.

Jacob Bruneau a été le meilleur des Panthères avec deux buts.

Les Inouk ont lancé 30 fois sur Guillaume Maguire.

BERGERON: « UNE QUESTION DE RESPECT »

Nathan Martel n'était pas dans l'alignement, lui qui a été suspendu un match après avoir été puni pour coup à la tête dimanche dernier à Pierrefonds.

Patrick Bergeron ne savait trop s'il devait mettre l'accent sur le retour effectué par son équipe ou sur les 57 lancers qu'elle avait accordés lorsqu'il a rencontré les médias après le match.

« On ne manque pas de munitions à l'attaque et quand les gars gardent les choses simples comme ils l'ont fait en troisième période (pendant laquelle les Inouk ont marqué quatre buts), on est dur à arrêter, a mentionné l'entraîneur. En ce qui concerne les 57 tirs, il y en a probablement eu 35 en périphérie du filet. Il faut faire attention de ne pas se laisser impressionner par les chiffres… »

Après que les Panthères aient fait 3-1 vers le milieu de la première période, Bergeron en a payé toute une à ses joueurs. Il leur a parlé de respect, paraît-il.

« C'est pas compliqué, on n'était pas là. Il y a le respect de l'uniforme qu'on porte, le respect de notre talent et celui de nos partisans, évidemment. Non, je n'étais pas content. »

Une foule de 361 spectateurs a assisté au match. Après trois rencontres à domicile, les Inouk ont attiré à peine plus que 1000 personnes au total. On se contentera de dire que c'est très peu.

Les Inouk (4-2-1) ne disputeront leur prochain match que vendredi prochain, alors qu'ils accueilleront le Titan de Princeville.

Particulièrement au cours des deux premières périodes, les Panthères n'ont cessé de bourdonner autour du filet de Marc-Antoine Dufour. — PHOTO JULIE CATUDAL

Ne rien prendre pour acquis

« On va aborder la course comme si c'en était une comme les autres », explique Andrew Ranger

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

Début juin, Andrew Ranger avait triomphé sur l'ovale de Jukasa. Il compte trois top 5, dont une victoire, en quatre sorties à Hamilton. — PHOTO NASCAR

GRANBY – Andrew Ranger a un côté superstitieux. Et il ne changera pas une formule gagnante.

Ainsi, depuis que le Jukasa Motor Speedway est revenu dans le giron de la série canadienne de NASCAR il y a deux ans, il s'arrête à chaque fois aux chutes du Niagara avec sa conjointe, Édith. Avec trois top 5, dont une victoire, en quatre épreuves, on a l'impression qu'il n'a pas fini de s'extasier devant la beauté des chutes !

« C'est vrai que j'ai un petit quelque chose de superstitieux, de routinier, a-t-il admis, vendredi soir, au retour d'un bon souper avec sa douce et ses beaux-parents. Mais on est tous un peu comme ça dans le monde du sport. Quand quelque chose fonctionne bien, tu ne veux pas toucher à rien. »

C'est à Hamilton, au début de juin, que Ranger a remporté sa première de quatre victoires cette saison. Sur l'ovale de ,625 mille de Jukasa, il est à l'aise.

« C'est une piste et un endroit que j'aime. C'est un ovale, mais c'est un ovale où il y a de l'espace pour rouler, où ça brasse beaucoup moins qu'à certains endroits comme l'Autodrome Saint-Eustache, par exemple. En général, les gars aiment courir ici. »

Et c'est un bel endroit où être couronné aussi.

« Je ne dois surtout rien prendre pour acquis. Onze points d'avance, c'est confortable jusqu'à un certain point, mais il peut arriver n'importe quoi, on le sait. Une malchance est si vite arrivée… »

N'empêche, il faudrait que le ciel tombe sur la tête de Ranger pour que le titre de champion de la série Pinty's lui échappe. On vous fera grâce de toutes les possibilités mathématiques (car elles sont nombreuses), mais, pour résumer, un top 10 assurera le championnat au pilote originaire de Roxton Pond, et ce, même si Kevin Lacroix devait l'emporter.

« Comme le disait David (Wight, son chef d'équipe) cette semaine dans *La Voix de l'Est*, on va garder le même plan de match que lors des 12 autres courses de la saison. Je vais garder un œil sur Kevin, c'est clair, mais on va aborder l'épreuve comme si c'en était une comme les autres… même si on sait que ça risque d'être une soirée spéciale. Il faut continuer à jouer nos cartes intelligemment. »

Ranger est devenu un pilote très intelligent et beaucoup moins émotif avec les années. Et à Jukasa, il va courir pour le championnat et non pour la victoire. Autrement dit, il ne prendra aucun risque inutile. Le plus important, pour lui, sera de finir la course.

RELAX

Andrew Ranger est arrivé à Hamilton de bonne heure cette semaine. En fait, il y est depuis jeudi. Vendredi soir, il disait être « relax » et dans de très bonnes dispositions.

« Je sais ce qui m'attend en fin de semaine, je veux le championnat, mais j'ai tout fait pour me changer les idées depuis que je suis arrivé ici. Je me sens bien. »

Il s'est écrit beaucoup de choses sur Ranger cette semaine. Le pilote de 32 ans a lu les commentaires de David Wight et de son père Robert dans *La Voix de l'Est* ainsi que ceux de ses fans sur les réseaux sociaux.

« Les gens de la région sont derrière moi, je le sens et je l'apprécie, croyez-moi… », a-t-il conclu avant de se préparer à une bonne nuit de sommeil.

Lacroix ne pense plus au championnat

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Kevin Lacroix est un bon pilote, un féroce compétiteur… et il sait aussi compter. Et il est le premier à avouer que ses chances de remporter le championnat, avec 11 points de retard sur Andrew Ranger et une seule course pour le devancer, sont «très minces».

«Je m'en vais à Hamilton pour essayer de gagner, mais on s'entend que le championnat, on n'y pense plus vraiment, a expliqué le pilote de Saint-Eustache, vendredi matin, tout juste avant de prendre la route pour le sud de l'Ontario. Je vais faire ce que je peux, je vais contrôler ce que je peux contrôler, mais c'est Andrew qui est véritablement dans le siège du conducteur, pas moi.»

Lacroix conduira également une nouvelle voiture. Ou plutôt une ancienne qu'il ramènera en piste, ce qui n'a rien d'un avantage.

«Lorsque Alex Labbé m'a sorti, la semaine passée à Loudon, ça a causé pas mal de dommages à la voiture. Disons que tu ne souhaites jamais repartir avec un nouveau bolide lors de la finale du championnat…»

Avant l'épreuve de Loudon, Lacroix devançait Ranger par deux points au championnat. Mais l'accrochage avec Labbé a fait en sorte qu'il est passé de la deuxième à la 12e place lors du dernier tour et qu'il a perdu de précieux points au classement.

«Je n'ai pas voulu parler aux journalistes après la course parce que j'étais hors de moi. Tout ce que je peux vous dire, une semaine plus tard, c'est que Labbé a menti en disant qu'il n'avait pas de place pour me dépasser. De la place, il en avait rien qu'en masse. C'est plate, mais il faut maintenant regarder en avant.»

En passant, Labbé ne sera pas à Hamilton samedi. Il participera plutôt à l'épreuve de Charlotte de la série Xfinity. Après 12 courses, il est sixième au classement de la série canadienne de NASCAR, lui qui ne l'a pas eu facile à son retour au Canada.

De façon générale, Lacroix ne peut néanmoins qu'être satisfait de sa saison.

«J'ai gagné deux fois et c'est moi qui a mené le plus de tours. Quelques malchances ont toutefois fait très mal.»

LCF
LES ALOUETTES EN VISITE À VANCOUVER
41

NISSAN

Innover pour exalter

NISSAN GRANBY

LA GRANDE LIQUIDATION

PDSF
20 228 $

KICKS S 2019 LA MEILLEURE CONSOMMATION DE CARBURANT DE SA CATÉGORIE

LOCATION **60 MOIS**
59 $ /SEM.

0 $ COMPTANT

+

500 $ DE RABAIS LOCATION

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

LA MEILLEURE OFFRE DE L'ANNÉE!

LA GRANDE LIQUIDATION

JUSQU'À ÉPUISEMENTS DES STOCKS!

C'EST LA

MICRAMANIA!

MICRA S 2019 MEILLEUR ACHAT SELON LE GUIDE DE L'AUTO!

PDSF
12 173 $

LOCATION **60 MOIS**
39 $ /SEM.

0 $ COMPTANT

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

NISSAN GRANBY

1376, RUE PRINCIPALE · **1 888 774-7171** · **NISSANGRANBY.COM**

0012929

Kicks S 2019 / Micra S 2019 = location 60 / 60 mois avec 0$ / 0$ de comptant, limite de 20 000km/an, 0,12$ du km excédentaire. 4 pneus d'hiver gratuits offerts sur Kicks / Micra pour un maximum de 388$ / 500$. Le 500$ de rabais sur Kicks est applicable à la location. Offres sujettes à changement sans préavis. Tous les détails sur place. Sujet à approbation du crédit. Taxes en sus. Transport et préparation inclus dans les prix.